

Resp P^r XVIII. 453

SECON D
M É M O I R E
S U R
L'ÉLECTRICITÉ MÉDICALE,
E T
HISTOIRE DU TRAITEMENT
DE QUARANTE-DEUX MALADES

Entièrement guéris, ou notablement soulagés
par ce Remède.

PAR M. MASARS DE CAZELES,
*Docteur en Médecine de la Faculté de Mont-
pellier, Correspondant de la Société Royale de
Médecine, de plusieurs Académies, & Médecin
à Toulouse.*



A P A R I S,

Chez MEQUIGNON l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers;

Et à Toulouse,

Chez { DUPLÉIX, Libraire, }
SACARAU & MOULAS, Libr. } rue S. Rome.
{ LAFORTE, Libraire, près les Changes.

Avec Approbation, & sous le Privilège de la
Société Royale de Médecine. 1782.

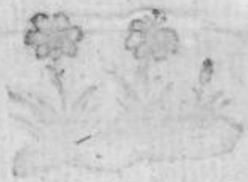


SECONDE
MÉMOIRE

2 V R

L'ÉLECTRICITÉ MÉDICALE
ET
HISTOIRE DU TRAITEMENT
DE QUARANTE-DEUX MALADES

Enfermément guéri, ou notablement soulagé
par ce Remède.
PAR M. MASSARS DE CARBRIER
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
Fellow, Correspondant de la Société Royale
de Médecine, de plusieurs Académies, & Membre
de l'Académie de Toulouse.



A PARIS,
Chez MESSIREYON Libraire, rue des Cordeliers
N° 47 à Toulouse.
DUPREIX Libraire,
Rue de la Harpe, N° 20 à Paris.
Chez
L'ÉPIQUEUR Libraire, près les Cordeliers.

Avec Approbation, & sous le Contrôle de la
Faculté Royale de Médecine, le 22.





S U I T E
D'OBSERVATIONS

*Sur les effets de l'Electricité
appliquée aux Maladies.*

Non hypoteses condo, non opiniones vendito, quod
video scribo. *Dissert. Prælim. in Ann. Medicos
ant. Stork, & Jos. Collin.*

PREMIERE OBSERVATION.

LA Dame Cambon de Toulouse,
Place St. Sernin, d'un tempérament
gras & humoral, âgée de trente-huit
ans, & hémiplégique depuis trois
du côté droit, avoit fait nombre de

A

bons remedes par les sages confeils de M. son Médecin ordinaire.

Elle marchoit assez librement lorsqu'elle vint se présenter à moi ; mais sa main étoit encore très-foible & très-engourdie : elle ne pouvoit ni la fermer entierement , ni s'en servir pour porter aucun corps , quelque léger qu'il fût , ni pour prendre du tabac , ni pour tirer le mouchoir de sa poche, &c.

Sa bouche étoit un peu tournée à gauche , & sa langue étoit si épaisse & si peu flexible , qu'il y avoit de mots qu'elle ne pouvoit absolument articuler.

Ceux qu'elle tiroit du patois , quoiqu'ils lui fussent plus familiers , étoient sur-tout les mots qui lui coûtoient le plus à rendre ; & elle ne s'exprimoit jamais avec moins de peine , que lorsqu'elle parloit françois , contre son usage.

Il fut déterminé avec M. son Médecin ordinaire, de la purger, & de la faire passer immédiatement après, à l'usage de l'Électricité & à celui des bouillons faits avec les écrivisses, la valérienne, la gentiane, la chicorée & le cresson.

Cette combinaison de moyens amena des changemens si rapides, que dans quinze séances la Malade fut non-seulement en état de fermer sa main, de prendre du tabac, de tirer le mouchoir de sa poche, de nouer les cordons de ses jupes, de mettre des épingles à sa coëffe, &c. mais encore de porter avec cette main une bouteille de trois ucheaux (pinte & demi de Paris) pleine d'eau ou de vin, & de l'incliner aussi souvent & aussi longtemps qu'il le falloit pour s'en verser à boire, & à une troupe de Convives.

A cette époque ses évacuations pé-

riodiques, qu'elle n'attendoit pas encore, parurent, mais en plus grande quantité qu'elles ne l'avoient fait depuis sa maladie, & avec dégoût, bouche mauvaise, &c. ce qui nous obligea à suspendre l'Électricité & les bouillons, & à attendre qu'elles eussent fini de couler pour purger la Malade.

La purgation produisit tout l'effet que nous pouvions en attendre du côté des selles; mais le dégoût persévérant encore, nous fîmes boire les eaux de Balaruc, comme purgatives.

Ces eaux rétablirent l'appétit; & quelques jours après nous revînmes à l'Électricité & aux bouillons ci-dessus.

Cette répétition de moyens ne fut pas moins favorable que l'emploi que nous en avions fait antérieurement; car outre que le bien que nous en avions retiré du côté de la main ne fit que

s'accroître, la bouche cessa d'être tirée à gauche ; la Malade parla patois assez librement ; & nous serions vraisemblablement parvenus à effacer dans quelques jours toute impression de paralysie , si nous n'avions été arrêtés dans nos progrès par le retour des mois. Ils s'anticiperent de nouveau , & leur écoulement fut si abondant & si fougueux , que non-seulement il nous fallut suspendre l'Électricité , & les bouillons concomittans , mais encore changer le plan de ceux ci pour l'avenir , les rendre moins actifs , ou bien les supprimer.

Ce projet ne fut pas réalisé. La Malade se trouva si bien après que cet orage eut passé , sa langue fut si peu gênée , elle marcha si librement , & il y eut si peu de différence de l'usage qu'elle fit de sa main , à la maniere dont elle s'en servoit avant sa paraly-

ſie , qu'elle ſe jugea guérie , & que dans cette confiance , elle ſe décida à ne plus faire de remedes , malgré qu'il lui reſtât un peu de bégayement , & un petit ſentiment de foibleſſe dans tout le côté droit.

Cette cure date de dix-huit mois. Elle paroît aujourd'hui ſi ſolide , qu'ayant rencontré , il y a peu de jours , la Dame Cambon dans la rue , elle me frappa par l'air d'aiſance & de force avec lequel elle marchoit ; par la facilité avec laquelle elle me parla patois , le peu de bégayement qui lui reſte , qu'elle me dit lui être naturel ; par la façon dont elle prit du tabac , dont elle ſe moucha , enfin , par le teint fleuri que j'apperçus en elle & le ton de gaieté & d'assurance avec lequel elle me confirma ſa guérifon. Cependant elle convint qu'elle éprouvoit encore , par intervalles , quelque petit reſte de

foiblesse dans les parties antérieurement paralysées ; j'en pris occasion de lui conseiller de venir de temps en temps se faire électriser. Elle me parut adopter cet avis ; mais je la trouvai si contente de sa position actuelle , que je doute de son retour à l'Électricité.

DEUXIEME OBSERVATION.

M. de Mirmont , âgé de quarante ans , rue... d'un tempérament sec & bilieux , avoit essuyé depuis peu , à la suite d'une affection soporeuse , une attaque imparfaite de paralysie universelle.

Quelques saignées , un émétique , plusieurs purgations , & des bouillons céphaliques amers avoient si fort changé son état , qu'ils avoient mis le Malade à même de marcher , pour peu qu'il fût soutenu , & de se servir de tous ses membres , ce qu'il ne faisoit cepen-

dant que d'une maniere très-gênée & très-difficile.

Il ajouta à ce détail , qu'il ne mastiquoit qu'avec peine ; qu'il avoit les mains si foibles , qu'il lui arrivoit par fois d'être obligé de se servir de toutes les deux pour porter son verre à la bouche ; qu'il étoit constamment obligé , s'il vouloit se mettre debout lorsqu'il étoit assis , de les appuyer fortement sur son siege , l'une à droite & l'autre à gauche , ou de les accrocher à quelque corps fixe voisin pour se hisser en haut ; que lorsque sa tête étoit ployée en avant , il ne pouvoit la redresser que par des efforts réitérés , & comme par secouffes ; qu'il ne pouvoit marcher sans crainte de trébucher , si on ne le soutenoit ; & que la paupière supérieure de l'œil gauche gênoit si singulièrement la vision de cet œil , qu'il ne pouvoit discerner les objets sans le concours de

l'autre. Elle étoit, en effet, si pendante, que la pupile en étoit presque entièrement couverte, & que cette difformité se présentoit au premier aspect.

Je commençai à l'électrifier le 13 Juillet 1780. Je lui tirai nombre d'étincelles de cette paupiere; du sourcil du même côté, du front, de la racine du nez, de la nuque, des vertebres cervicales, des épaules, des bras, des mains, des cuisses, des jambes, &c.

Ces opérations furent suivies d'un tel succès, que dès la premiere séance la paupiere se releva de près de deux lignes, & resta telle tant que la séance dura; que malgré qu'elle fût parvenue à son premier état de relâchement dans le temps qui s'écoula depuis la premiere séance jusques à la seconde, l'œil gauche parut aussi ouvert que l'œil droit aux premieres explosions des étincelles de la seconde séance, qu'il per-

sévère même dans cet état plusieurs heures après qu'elle fut finie ; que le Malade fut beaucoup lors de ces deux séances ; que les événemens de la troisième furent les mêmes à tous égards que ceux de la deuxième ; qu'au bout de sept à huit jours d'Électricité la mastication fut entièrement libre ; que la paupière eut acquis assez d'action pour obéir, sinon en entier, du moins en partie, à la volonté du Malade ; qu'elle ne l'empêchoit de voir qu'autant qu'il se négligeoit sur l'attention qu'il falloit qu'il apportât à la tenir relevée ; enfin qu'il se levoit de sa chaise sans s'appuyer avec ses mains, & sans aucun secours ; qu'il portoit son verre à la bouche d'une main seule & avec assez d'aisance ; qu'il marchoit sans appui dans les rues, & qu'il fut en état de faire seul, sans se sentir fatigué, & dans un très-court espace de temps,

une promenade d'une de nos demi-lieues à pied.

Quant aux effets des séances subséquentes , ils parurent un peu trop agifans sur lui. Le bien qu'il avoit acquis , quoiqu'il persévérât , se trouvoit comme croisé , pour le moment , par l'agitation qu'il éprouvoit dans toutes ses parties lorsque je l'électrifois , & par beaucoup de disposition qu'il se sentoit à l'impatience. Il craignoit les étincelles ; il répondoit avec humeur , contre son ordinaire , aux questions qu'on lui faisoit ; il se tournoit , il se retournoit , il s'agitoit malgré lui sur l'isoloir , &c. Je supprimai les étincelles , je réduisis la séance électrique au bain , & je proposai le petit-lait en même-temps qu'il seroit électrisé de cette dernière manière.

M. son Médecin ordinaire fut plus tranchant ; il ne voulut d'aucune espe-

ce d'électrification ; il retira son Malade , & le fit revenir aux bouillons dont il a été parlé plus haut.

Je ne statue rien sur cette préférence ; mais ce que je ne crains pas de dire , c'est que soit qu'elle fût bien ou mal vue , le Malade reprit ces bouillons avec un avantage si supérieur à celui qu'il en avoit retiré avant de se faire électriser , qu'il se crut entièrement guéri , même avant de les avoir finis ; qu'il ne lui resta d'autre vestige de sa maladie , qu'un tant soit peu de relaxation à la paupiere , mais si léger , qu'il falloit le considérer avec attention pour s'en appercevoir , & que la vision n'en étoit pas gênée , quoiqu'il ne se donnât aucun soin particulier pour tenir l'œil ouvert.

Est-ce à la nature des bouillons ou aux changemens que l'Électricité avoit opérés dans les organes dont ces bouil-

lons ont ensuite si bien fini de procurer le rétablissement , qu'il faut attribuer ces derniers succès ? Les auroient-ils produits avec tant de célérité ?..... Ce ne sauroit être un problème pour la franchise & la bonne foi.

Avant de mettre en ordre les matériaux de cette Observation , j'ai voulu consulter M. de Mirmont , ainsi que j'en use à l'égard de tous ceux dont j'ai à parler ; on m'a dit qu'il avoit joui pendant sept mois d'un entier & parfait rétablissement ; mais que par un abus constant de son retour à la santé , il s'étoit permis tant d'erreurs de conduite & de régime , qu'il étoit mort depuis peu , des suites d'une apoplexie combinée avec une nouvelle attaque de paralysie universelle.

TROISIEME OBSERVATION.

M. La G. . . . Place des Pénitens

Blancs, Officier retiré, au Régiment de Chartres, âgé de quarante-six ans, hémiplégique du côté gauche à la suite d'une attaque d'apoplexie, avoit fait de remèdes pendant neuf mois sans beaucoup de fruit. Il venoit de passer une saison à Bareges lorsqu'il me fit l'honneur de s'adresser à moi; & il en avoit tiré si peu d'avantage, qu'il ne pouvoit absolument fléchir la jambe lorsqu'il étoit debout; qu'il la traînoit si fort en marchant, qu'elle étoit arrêtée par le plus petit obstacle, par le pavé le moins raboteux; qu'il ne pouvoit la faire suivre que par un mouvement commun du tronc, & qu'en lui faisant décrire un arc de cercle en dehors.

Les doigts, la main, l'avant-bras, & le bras du même côté, étoient entièrement immobiles, & les parties ligamenteuses, tendineuses, aponévroses,

riques & charnues qui constituent la solidité de l'articulation du bras avec l'épaule étoient si lâches, qu'il s'en falloit de huit lignes que la tête de l'humérus touchât à la cavité glénoïdale de l'omeplâte.

Toutes ces circonstances défavorables ne m'empêcherent pas d'éprouver sur cet Infirmes les moyens pris de l'Électricité, comme l'unique ressource qui lui restoit à tenter.

Les trois premières séances ne produisirent ni bien ni mal ; il n'en fut pas ainsi de la quatrième. M. trouva que lorsqu'il étoit debout il étoit plus ferme sur ses jambes, & que lorsqu'il marchoit, la jambe gauche n'étoit pas si lourde que de coutume, & qu'elle obéissoit avec moins de gêne & de lenteur aux impulsions du tronc.

Peu à peu ce mieux s'accrut. Le Malade fut en état, à la huitième séance.

ce , de marcher fans beaucoup de peine sur le pavé très-pointu & très-inégal de nos rues ; d'aller à pied , aidé seulement d'une canne , de la Place des Pénitens Blancs à la Place Royale ; & après s'être reposé , de revenir de la Place Royale à la Place des Pénitens Blancs , ce qu'il n'avoit pas fait depuis sa maladie. Son bras , qui avoit été jusques-là sans action , commença à montrer quelqu'apparence de mouvement.

Je ne fais quelle erreur s'empara tout-à-coup de son esprit ; si la crainte de la nouveauté fit sur lui plus d'impression que le bien qu'il en retiroit ; je lui proposai de remedes à prendre en même-temps que je continuerois à l'électrifier ; il montra beaucoup d'ardeur à exécuter ce projet : il étoit question de bouillons toniques & incisifs dont je devois lui remettre la formule le len-

demain. Je l'attendis vainement. Je ne l'ai plus vu.

Trois mois après j'allai demander de ses nouvelles ; on me répondit qu'il n'avoit rien perdu de ce qu'il avoit gagné chez moi.

QUATRIEME OBSERVATION.

Domergue , âgé de cinquante ans , ou environ , Etameur - Fondeur en étain , & Fabricant d'ouvrages de ce métal , Fauxbourg St. Etienne , se plaignoit , depuis deux années , d'une très-grande foiblesse des deux mains , particulièrement des doigts , & il éprouvoit d'ailleurs une si grande roideur à ceux-ci , qu'avec la meilleure intention de ne pas être oisif , il avoit été obligé d'abandonner son métier.

Il avoit fait un séjour de quatre mois aux eaux de Bagnères de Bigorre , & il n'avoit cessé d'user , pendant tout

ce temps-là , de ces eaux en bains , en douches & en boisson. Son état s'étoit amélioré ; mais il étoit si loin d'être guéri , ses doigts étoient si peu flexibles , & ils étoient , ainsi que ses mains , encore si foibles & si engourdis , qu'il ne pouvoit s'en servir à couper du pain , & que ce n'étoit qu'avec une peine infinie qu'il les employoit , tant bien que mal , à porter ses alimens à sa bouche , & à quelqu'autre petite fonction semblable & aussi peu pénible.

Cet état me parut d'autant plus difficile à surmonter , que le Malade ne put m'en indiquer la cause ; que je crus devoir le considérer , non-seulement comme le produit des émanations du cuivre & du fer qu'il étoit obligé de racler jusqu'au vif , ou de dégraisser avec du sable ou du machefer pour les disposer à être étamés , mais encore comme celui des vapeurs qui s'exha-

loient de la fonte du mélange d'étain & de plomb employé pour l'étamure, ou pour les ouvrages qu'il fabriquoit, & de celles que répandoient pour lors les matieres arsénicales, mercurielles, &c. que renfermoit ce mélange, & comme constituant cette espece de paralysie dont il est parlé dans la *Nosologie de Sauvages*, sous le nom de *Paralysis Rachialgica, Paresis Metallariorum.*

Rempli de cette opinion, & encouragé par les heureux succès que M. de Haën avoit obtenus de l'Électricité dans ces sortes de maladies métalliques, je me décidai à électriser Domergue.

Les effets qui résulterent de ce remede furent si prompts & si salutaires, que je crus pouvoir m'en reposer sur eux, à l'exclusion de tout autre moyen, pour la cure de la maladie.

Je n'ai pas eu à me repentir de ma

confiance ; vingt séances électriques , moitié bain & moitié étincelles , ont suffi pour faire acquérir aux mains & aux doigts de Domergue , toute la souplesse qui leur manquoit pour le mettre à même de reprendre , dans leur plus grande étendue , toutes les branches de son métier.

A cette époque il me quitta furtivement. Il n'est pas pauvre , & j'ai lieu de croire qu'il n'en usa ainsi que par la crainte d'être obligé , s'il prenoit congé de moi , de me remercier du service important que je venois de lui rendre.

On le dit moins bon Ouvrier & moins diligent qu'il ne l'étoit avant sa maladie ; je n'en suis pas surpris , & je le ferois encore moins d'apprendre qu'il a récidivé. Je voulois l'électrifier plus long-temps ; lui donner , avant de le renvoyer , les instructions néces-

faïres pour diminuer le péril des rechûtes , sans discontinuer de vaquer à son métier ; je le lui fis savoir ; & pour applanir les difficultés , je lui fis dire en même-temps , que je lui faisois cadeau des soins que je lui avois donnés , & de ceux que je pourrois lui donner encore ; toutes ces considérations ne purent le rappeler ; & ce n'est que d'autrui que je tiens (notamment des Potiers d'étain qui l'emploient) que malgré qu'il ne cesse de fondre , d'étamer , &c. il n'a pas cessé de jouir un instant de l'entière liberté qu'il a recouvré chez moi depuis un an , de se servir de ses doigts & de ses mains.

Le feu électrique seroit-il le correctif de ces émanations malfaisantes , métalliques , dont les Peintres , les Barbouilleurs , les Metteurs-en-Œuvre , les Doreurs , les Graveurs , les Plombiers , les Chauderonniers , &c.

sont si souvent frappés ? Et sous ce rapport, ne seroit-il pas plus utile de soumettre à l'Électricité les Malades attaqués de coliques *saturnines*, que de les accabler, d'après l'usage le plus généralement adopté, démétriques, de purgatifs drastiques, & autres violens remèdes, qui ne garantissent pas toujours des *paralysies*, par lesquelles ces coliques se terminent quelquefois ?

Passons à l'incrédulité, & même si l'on veut, à la sagesse bien éclairée, le peu de foi qu'elle pourroit avoir en la seule Électricité dans des cas aussi graves & aussi urgens. Y auroit-il lieu de craindre que ce moyen fût destructif de ceux en qui cette même incrédulité & cette même sagesse auroient mis toute leur espérance ? Qu'un Malade qui viendroit, par exemple, de prendre un bain électrique fût rendu par là inhabile à vomir, à être purgé,

&c. & *vice versa*? Ces doutes sont d'autant moins propofables , que les crises les plus fréquentes de l'Électricité , font , ainfi que la plupart de celles que déterminent les émétiques & les purgatifs , les felles , la falivation , la transpiration , &c.

Mais en fût-il autrement , les caufes qui produifent les coliques des Peintres , étant les mêmes que celles des autres maladies métalliques que l'Électricité guérit ; & ces maladies ne différant entre elles qu'à raifon des différentes parties que ces caufes vont attaquer , il ne paroît pas qu'il y ait de raifon fuffifante pour exclure les fecours électriques du traitement accrédi-
tité contre la colique des Peintres (*).

(*) Je viens de lire dans un ouvrage très-ingénieux de M. l'Abbé Bertholon , fur l'Électricité du corps humain , &c. couronné à Lyon , que M. Gardane , Docteur , Régent de la Faculté de Médecine de Pa-

CINQUIEME OBSERVATION.

Cortal , Cordonnier pour femme ,
rue des Pénitens Noirs , âgé de 52
ans , s'étoit plaint , il y avoit six mois ,
de douleurs atroces à l'épigastre , de
maux d'estomac très-violens , de maux
de cœur , de gêne dans la respiration ,
&c. qui redoubloient pour peu qu'il
se remuât , & qu'il croyoit avoir été
déterminés par un coup qu'il avoit
reçu , depuis plusieurs années , sur la
colonne vertébrale , immédiatement
sous les omeplates.

Ces accidens avoient été suivis de
vives douleurs aux doigts des pieds ,
particulièrement aux gros orteils , de
douleurs aux genoux , &c. & s'étoient

*ris , établit dans une dissertation sur l'Électricité
Médicale , qui n'est pas parvenue jusqu'à moi , que
l'Électricité est très-salutaire pour la RACHIALGIE ,
& sur-tout pour LA COLIQUE DES PEINTRES.*

terminés

terminés par un tel état de stupeur , d'engourdissement , & de foiblesse des bras & des mains , qu'ils étoient agités de tremblemens pour peu qu'il les fît agir ; qu'il ne pouvoit se servir de ses mains ni de ses doigts pour saisir l'argent qu'il avoit dans sa bourse , pour couper du pain , encore moins pour continuer à faire des souliers , & que ce n'étoit qu'avec beaucoup de peine qu'il les employoit à tirer son mouchoir de sa poche , & à porter ses alimens à sa bouche ; même faloit-il , dans ce dernier cas , qu'il fît usage de ses deux mains à la fois , & qu'il baissât assez la tête , pour que l'espace que ses mains avoient à parcourir de l'assiette à la bouche fût si court , qu'il se trouvât presque réduit à rien.

Il avoit le petit doigt , l'annulaire & celui du milieu de chaque main , entièrement pliés ; il ne pouvoit les étendre

par aucun effort de la volonté , & il étoit si foible des jambes , qu'il se sentoît excessivement fatigué après qu'il avoit fait quelques pas , sur-tout lorsqu'il venoit de descendre l'escalier. Il falloit qu'on l'habillât , qu'on le déshabillât , qu'on le boutonnât , qu'on lui mit ses bas , ses souliers , &c.

Les remedes que M. son Médecin ordinaire lui avoit prescrits , étoient en apparence les plus appropriés ; mais il les avoit épuisés sans beaucoup de fruit.

Cette considération , jointe aux premiers symptomes de la maladie , à l'impossibilité où sont les Cordonniers pour femme de se dispenser de blanchir avec de la céréuse , de jaunir , de rougir , &c. les peaux qui couvrent les talons de leurs souliers , ou tout au moins de les manier , d'humer l'odeur des matieres nuisibles dont sont com-

posées les couleurs dont on peint ces peaux ; de respirer journallement un air inficié des molécules qui s'en exhalent ; de résister à la mauvaise habitude qu'ils ont de les tirer avec les dents après qu'ils les ont étendues sur les talons , & de les mouiller à plusieurs reprises avec le bout de la langue ou des doigts chargés de salive , pour les mieux disposer à être polies & lustrées , &c. me firent présumer qu'il pourroit bien avoir été d'abord question chez Cortal d'une colique de Peintres , dont le résultat fut la persévérance des accidens , à raison desquels M. son Médecin lui avoit conseillé de s'adresser à moi.

Je l'électrifiai avec d'autant plus de confiance , qu'elle m'étoit inspirée par le succès avec lequel j'avois employé ce moyen sur Domergue. (Observation antérieure.)

Mais le motif qui me déterminâ à

en user pour Cortal, ne fût-il pas rigoureusement vrai, il n'est pas moins certain, que quoiqu'il n'ait été électrisé que vingt fois, il étend ses doigts à volonté; qu'il porte de l'une des deux mains à son choix, ses alimens à sa bouche sans baisser la tête; qu'il n'a besoin d'aucun secours pour s'habiller, pour se déshabiller; qu'il est beaucoup moins fatigué lorsqu'il marche & qu'il descend des escaliers; qu'il ne tremble presque plus lorsqu'il se sert de ses mains & de ses bras, & qu'il n'attend que d'y avoir acquis un peu plus de force pour reprendre son métier de Cordonnier (*).

(*) Il l'a repris depuis plus de deux mois. Il ne put d'abord travailler que pendant quelques heures: *il parvint graduellement à travailler plus long-temps, & il y a déjà un mois qu'il gagne les trois quarts de la journée; qu'il fait quatre paires de souliers la semaine; qu'il descend les escaliers; qu'il fait des courses assez longues sans ressentir aucune fatigue aux*

SIXIEME OBSERVATION.

La Demoiselle Madale , Fauxbourg St. Etienne , âgée de cinquante-huit ans , d'une constitution vigoureuse , étoit hémiplégique du côté gauche , depuis plusieurs années. Le bras n'étoit qu'un peu foible & engourdi ; mais elle étoit si percluse de la jambe , qu'elle ne pouvoit marcher qu'en la traînant beaucoup , avec une peine infinie , & par le moyen d'un gros bâton sur lequel elle s'appuyoit des deux mains.

jambes , & qu'il n'éprouve ni foiblesse ni tremblemens aux bras & aux mains , que lorsqu'il les emploie à des travaux trop rudes ou trop long-temps continués. C'est ce qu'il a déclaré à l'Académie des Sciences de cette Ville , à laquelle j'ai eu l'honneur de le présenter dans sa séance du 13 Février 1782 , où je rendis compte devant lui de son état antérieur , de son traitement , & de son état actuel.

Depuis qu'il est rentré en boutique , il ne vient plus se faire électriser que tous les huit , ou tous les quinze jours.

Note ajoutée après l'approbation.

Je l'électrisai. Il ne parut pas que les étincelles fissent beaucoup d'impression sur elle , & dix jours se passerent sans qu'il y eût le plus petit changement à son avantage. Je lui ordonnai des bouillons d'écréviffe , qu'elle refusa de prendre. Réduit à la nécessité de la renvoyer , ou de l'électriser sans employer d'autre moyen , j'insistai sur l'Électricité ; avec cette différence , que je fis tirer beaucoup plus d'étincelles du genou , de la jambe & du pied malades , que je ne suis dans l'usage de le faire.

Dix séances de cette espece produisirent un bien si marqué , qu'elle se sentit infiniment plus de force dans sa jambe ; que dans peu elle marcha en s'appuyant seulement d'une main sur son bâton , & que quelques jours après elle marcha sans ce secours dans sa chambre.

Contente de ce qu'elle avoit gagné ,

elle voulut se retirer. Il n'y avoit pas tout-à-fait un mois que je l'électrifois. Je tâchai vainement de la retenir, elle me répondit qu'elle n'étoit venue chez moi que pour se procurer la possibilité de vaquer aux affaires de son ménage ; qu'elle avoit eu le bonheur d'y parvenir par mes soins, qu'elle en étoit très-reconnoissante, & qu'elle ne formoit pas d'autres vœux.

SEPTIEME OBSERVATION.

Blanc, Domestique, rue du Vieux-Raisin, âgé de cinquante - cinq ans, vint me demander conseil sur un état de foiblesse de tout le côté gauche qui lui restoit des suites d'une hémiplegie imparfaite qu'il avoit essuyée depuis quelques mois.

Elle avoit été attaquée avec succès par un émétique, des purgations, & la boisson des eaux de Balaruc qu'on

lui avoit fait continuer pendant un mois à titre d'altérantes.

Je l'électrisai. A la huitieme séance il se trouva plus fort, sa démarche étoit moins lente & moins gênée, & il peut servir à boire à son Maître en portant la bouteille de la main gauche, & sans que sa main, qui étoit agitée de tremblemens au plus petit exercice, en éprouvât aucun, ce qui ne lui étoit plus arrivé depuis sa maladie.

Ce gain se soutint & même s'accrut un peu jusques vers le seizieme jour, où le Malade me dit qu'il lui sembloit qu'il perdoit de ce qu'il avoit gagné. En effet, je crus m'appercevoir qu'il étoit moins leste, & qu'il avoit l'allure presqu'aussi engourdie que le premier jour qu'il étoit venu chez moi. Je lui proposai de se purger & de prendre, pendant quinze jours, des bouillons d'écrévisse. Il n'en fit rien, & il cessa de se faire électriser.

Ce Malade n'étoit rien moins qu'insensible aux plaisirs de Bacchus, & il lui arrivoit assez souvent de s'y livrer plus que de raison. Le vin seroit-il l'ennemi du pouvoir électrique, & ne lui laisseroit-il prendre une apparence de succès que pour le rendre ensuite nul avec plus d'avantage ? Cette idée ne va pas avec l'Observation XLIII, ci-après.

HUITIEME OBSERVATION.

Madame Galé, rue de St. Rome, âgée de cinquante-cinq ans, bien constituée, avoit lavé du linge dans une eau de puits extrêmement froide, le corps étant chaud.

Elle éprouva bientôt après un sentiment de froid, de stupeur & d'engourdissement aux bras & aux mains ; il lui fut impossible de coudre, d'enfiler son aiguille, d'ouvrir sa tabatiere, de pren-

dre du tabac avec ses doigts , & de mettre ses mains dans ses poches autrement qu'en les traînant. *

Ces accidens furent suivis dans peu de vertiges, d'un si grand embarras dans les mouvemens de la langue & des autres organes de la parole, qu'il y avoit des mots qu'elle ne prononçoit qu'avec peine, & d'autres qu'elle ne pouvoit absolument articuler.

Tel étoit son état depuis cinq semaines, lorsqu'elle eut recours à l'Électricité.

Au bout de dix-neuf séances, elle a recouvré l'entière liberté de parler, & de se servir de ses bras & de ses mains, sans qu'il ait paru depuis six mois qu'il lui soit resté le plus petit vestige de ses maux.

NEUVIEME OBSERVATION. *

M. B. . . . Avocat au Parlement,

(*) Observation ajoutée après l'Approbation.

âgé de vingt-cinq ans, ou environ, me fit l'honneur de me consulter sur l'état de sa main gauche.

Il l'a dès ses premières années (si ce n'est depuis sa naissance) plus foible & plus petite que l'autre , ainsi que le bras.

Il a le tact moins bon à cette main qu'à l'autre.

S'il souleve un poids un peu lourd avec les deux mains , il sent une foiblesse depuis l'épaule gauche jusques aux doigts du même côté , qui oblige ceux-ci à céder & à s'ouvrir.

Il ne peut remuer ces doigts les uns après les autres.

Il ne peut coucher le pouce sur le doigt indice , ni celui-ci sur le doigt du milieu.

Il ne peut plier un doigt sans plier tous les autres en même-temps , à l'exception du pouce , qui reste droit , &

de l'indice dont la premiere phalange est immobile , & dont il ne peut plier que la seconde & la troisieme phalanges.

Lorsqu'il tient la main ouverte , il ne peut , par aucun acte de la volonté , faire toucher le petit doigt à l'annulaire.

Il ne peut non plus , par aucun acte de la volonté , faire toucher les cinq doigts par leurs extrémités ; & s'il les y oblige avec l'autre main , ils s'écartent dès qu'ils cessent d'y être contrainsts.

Il ne peut les tenir long-temps dans la même situation , à moins qu'ils ne soient fermés , ou que la main ne porte sur quelque chose de fixe.

Il ne peut les employer ni à se bouttonner , ni à se débouttonner , ni à placer une épingle , ni à se servir des ciseaux , ni à jouer d'aucun instrument

de musique où il soit nécessaire de faire usage de ces doigts. Il peut cependant prendre & saisir à pleine main.

Cette foule d'accidens me parut devoir être rapportée à de vicieuses dispositions organiques originelles, ou quasi originelles, & constituer un genre de maladie dont on ne pouvoit se flatter de triompher. Je ne fus pourtant pas éloigné de faire l'essai des changemens qu'y pourroit apporter l'Électricité. Le Malade y consentit. Je l'électrisai un mois & demi sans qu'il en résultât ni bien ni mal.

L'inutilité de l'épreuve nous déterminâ l'un & l'autre à l'abandonner.

DIXIEME OBSERVATION.

Drhue, Allemand, Ébéniste, rue Tolosane, âgé de 26 ans, & attaqué d'hémiplégie au côté gauche, avoit passé plusieurs mois aux eaux de Ba-

gneres de Bigorre. Le Médecin qui l'y dirigeoit lui conseilla de se faire électriser à son retour à Toulouse.

Il paroissoit si bien rétabli , qu'à la premiere vue je ne le crus pas malade ; il se plaignoit cependant d'engourdissemens & de beaucoup de débilité à la jambe & au bras gauches, tantôt plus, tantôt moins marqués.

Il s'y joignoit par périodes irrégulieres , de bourrasques de douleurs vives à l'épaule , au bras ou à la jambe paralyfés , qui , heureusement , ne duroient que quelques heures.

Il comparoit ces douleurs à celles qu'auroient fait ressentir des cordes d'inégale grosseur , avec lesquelles on auroit ferré très-violemment ces parties.

Pour en éloigner les paroxifmes , il étoit dans l'usage de prendre de temps en temps un vomitif ; de se purger tous les mois , & quelquefois plus souvent,

avec une bouteille d'eau de Balaruz
& deux onces de sel d'epsom.

Je n'eus besoin que d'être instruit du bien qu'il m'assura qu'il retiroit de ces évacuations & de celui qu'avoient produit les bains chauds qu'il avoit pris à Bagneres, notamment celui de la Reine, dont la chaleur est de 43 degrés au Thermometre de M. de Réaumer, & de savoir qu'il y restoit quelquefois si long-temps, contre l'avis de M. son Médecin, que les Baigneurs craignoient qu'il n'y pérît, pour m'induire à penser que sa maladie ne dépendoit que d'humeurs lentes & visqueuses qui tirailloient douloureusement la jambe, l'épaule ou le bras lorsqu'elles étoient parvenues à un certain degré de congestion, & les tenoient dans l'atonie lorsque la congestion étoit moindre, soit par une action immédiate sur les nerfs moteurs de ces parties, soit par toute

autre maniere d'empêcher l'action de ces mêmes nerfs.

Sous cet aspect je crus l'Électricité favorable. Douze séances se passerent, moitié bains & moitié étincelles, sans perte & sans avantage. Le Malade ne put se plaindre que de ce qu'elles ne l'avoient pas garanti d'une attaque de douleurs qu'il avoit éprouvée au bout de ce temps, ce qui l'affligea d'autant plus, qu'il croyoit qu'au premier abord l'Électricité devoit en être le préservatif.

Il avoit le pouls fort & plein, l'air athlétique, les membres charnus, vigoureusement dessinés, & il avoit habituellement le visage très-coloré. Je commençai à me douter que la pléthore n'entrât pour quelque chose dans la fréquence de ses accidens, ainsi qu'une disposition secondaire au spasme, déterminée peut-être par les bains

chauds qu'il avoit pris , & entretenue par les purgations stimulantes dont il ufoit si fréquemment.

Sous ce nouvel aspect , je fis saigner le Malade , je lui conseillai quelques bouillons antispasmodiques ; je proscrivis les émétiques , les eaux de Balaruc & tous les autres purgatifs salins , & je réduisis l'emploi de l'Electricité au bain & à très-peu d'étincelles. Il alla mieux pendant quelques jours. Ce mieux ne se soutint pas autant qu'il l'espéroit. Il crut s'appercevoir que sa main s'engourdissoit plus souvent que de coutume. Il cessa de se faire électriser. Il en étoit à sa vingt-deuxieme séance.

J'ai su postérieurement , qu'il alloit bien ; que sa main le servoit au mieux ; que depuis qu'il m'avoit quitté , il l'employoit aux ouvrages les plus délicats ; que dans l'espace de trois mois il ne s'étoit purgé qu'une fois , & qu'il n'a-

voit éprouvé qu'une attaque de ses douleurs.

Mais en fût-il autrement , devoit-on conclure qu'il faut renoncer à l'Electricité , parce qu'elle ne réussit pas dans tous les cas où elle paroît indiquée , même en supposant que ce défaut de succès ne puisse être imputé ni à l'impatience des Malades qui l'auront abandonnée plutôt qu'il ne falloit , ni à leur indocilité pour les remèdes auxiliaires qui leur auront été prescrits , ni à la maniere dont elle aura été administrée par le Médecin qui en aura dirigé la marche ? (*)

(*) Je rencontrai, il y a quelque temps, Drhuc, que je n'avois pas vu depuis sept mois. Il me confirma le mieux dont il jouissoit depuis qu'il s'étoit fait électriser, & il me dit que pour donner plus de consistence à sa guérison, il s'étoit rendu de nouveau aux eaux de Bagnères de Bigorre; qu'il y avoit passé un mois; que pendant tout ce temps-là, il avoit usé des eaux en bains, en douches &

ONZIEME OBSERVATION.

Le Sr. âgé de trente-quatre ans , épuisé par tout ce que le goût honteux de l'onanisme & de la débauche avec les femmes a de moins excusable , éprouva des vertiges , bientôt après des tremblemens de toutes les parties du corps , qui ne cessioient que lorsqu'elles étoient appuyées ; & une si grande foiblesse des jambes , qu'il ne pouvoit marcher ni se tenir debout sans être soutenu.

Il n'y avoit pas de remedes inconciliables par lesquels on ne l'eût fait passer. Emétiques , bouillons rafraîchissans. Poudres d'Ailhaud , petit-lait. Privation du vin , opiates stomachiques.

en boisson ; qu'il n'avoit fait usage que des plus douces , & qu'il en étoit arrivé en aussi bon état qu'il l'étoit avant sa maladie.

Note ajoutée après l'Approbatton.

Bains chauds, bains froids. Pédiluves dans le marc de la vendange, pédiluves dans la décoction de mauves. Eaux thermules de Balaruc, eaux de Capver acidules, &c., &c. Cet infortuné n'avoit qu'une apparence de vie lorsqu'il eut recours à moi. Le grand jour l'éblouissoit. Il ne distinguoit point les objets lorsqu'il étoit dans la rue. Il falloit qu'on l'habillât, qu'on lui mît dans la bouche les alimens dont il devoit être nourri, s'il ne les prenoit avec la main gauche, qui étoit la main la moins tremblante, &c.

Je le jugeai attaqué d'un tremblement semi-paralytique déterminé par un état d'épuisement; il étoit d'ailleurs sans fièvre, il mangeoit de bon appetit, il digéroit bien ses alimens, & il dormoit d'un bon sommeil.

M. Mauduyt avoit eu la bonté de me prévenir qu'il n'y avoit rien à atten-

dre de l'Electricité dans ces sortes de paralyfies. L'autorité de ce Savant étoit pour moi d'un très-grand poids. Je crus cependant qu'il étoit mieux de tenter ce moyen , dont l'effet , à Touloufe , pourroit bien n'être pas le même qu'à Paris , que d'abandonner le Malade à fon incurabilité.

En même-temps que je le pratiquois, je lui faisois ufer de la décoction des fleurs d'*Arnica*. Après douze féances, il y eut une amélioration fi fenfible , que le Malade venoit feul de chez lui chez moi , qu'il s'en retournoit feul chez lui , qu'il montoit feul mon efcalier , qu'il le descendoit fans autre appui que fa canne , & qu'il commençoit à porter fes alimens à fa bouche avec la main droite. Le temps s'étant mis au froid , il perdit , dans quelques jours , tout ce qu'il avoit gagné.

J'eus beau me retourner de tous les

bouts pour le ramener à cet état , je n'y employai que des soins superflus. Il se retira après environ un mois & demi d'épreuves inutiles ; je ne cherchai point à le retenir , je me contentai de lui conseiller un régime analeptique , & le lait coupé avec parties égales d'une forte décoction de quinquina.

DOUZIEME OBSERVATION (*).

M. P. de Bordeaux , âgé de 46 à 50 ans , d'un tempérament gras , vigoureux , plus humoral que sanguin , cependant très-irritable ; sujet à de longues bourrasques de goutte , tantôt fixe , tantôt vague , tantôt plus , tantôt moins répandue , avoit éprouvé les plus violentes affections de l'ame , & tout récemment , la révolution d'une nouvelle inopinée , très-importante & heureuse , dont il fut saisi au point ,

(*) Ajoutée après l'Approbatton.

que ses idées & sa raison parurent en souffrir , pendant plusieurs jours , quelques éclipses légères.

Dans cet état , il fut frappé d'une attaque d'hémiplégie sur le côté gauche. On lui fit , sans beaucoup de fruit , tous les remèdes qu'on est dans l'usage de pratiquer en pareil cas.

Un an après , il me fit l'honneur de me consulter à son passage à Toulouse. Je lui trouvai l'extérieur d'un Malade qu'il étoit probable de mener à guérison. Il revenoit des eaux de Balaruc , qui lui avoient été ordonnées.

Il paroissoit qu'elles ne lui avoient pas fait du bien. Il étoit cependant évident qu'elles ne lui avoient pas nui , d'ailleurs à raison de sa paralysie , puisqu'il exécutoit du bras & de la main des mouvemens qu'il n'avoit pas exécutés auparavant.

Sous ce rapport , je crus devoir lui

proposer l'Électricité , n'importe qu'il eût souffert dans le courant d'un mois ou deux qu'il avoit séjourné après les eaux à Montpellier , plusieurs retours de ses douleurs de goutte , & qu'il en portât quelques reliquats obscurs sur la main & sur le pied droits ; l'Électricité pouvoit en adoucir la véhémence , & en retarder les paroxismes , surtout si la goutte étoit produite par l'épaississement de la sinovie , ce que j'avois lieu de conjecturer de l'état non-inflammatoire des parties sur lesquelles elle s'établissoit lorsqu'elle n'étoit plus errante.

Le Malade se livra d'autant plus volontiers à ces idées, qu'il étoit déjà déterminé à se faire électriser sur les conseils qu'il avoit reçus de Paris , & sur l'opinion du Médecin très-instruit qui le dirigeoit à Montpellier.

Je ne fus en différend avec ce Médecin

decin que sur le temps où il falloit employer ce secours ; il estimoit que ce ne devoit être que quatre ou cinq mois après les eaux de Balaruc ; peut-être avoit-il raison. Je pensai , au contraire , qu'il suffisoit d'un mois d'intervalle , entre l'un & l'autre remede , & qu'il ne falloit pas faire perdre en expectations , que je croyois peu nécessaires , un temps précieux pour un Etranger que ses affaires domestiques rappelloient dans sa Patrie.

En conséquence , je commençai à l'électrifier peu de jours après son arrivée à Toulouse.

L'action des étincelles fut pour lui presqu'aussi intolérable que l'avoient été les douches *brûlantes* , qu'il me disoit avoir reçues à Balaruc ; cependant , comme il assaisonna de beaucoup de gaieté & de fines plaisanteries l'histoire des sensations *de feu* qu'il y

avoit éprouvées, & du souvenir qui lui en revenoit chez moi à l'explosion de chaque étincelle, même lorsque je ne l'électrifois que par *friction*, je me prêtai sans peine au désir qu'il avoit d'être électrisé deux fois par jour, observant seulement d'y apporter toutes les modifications qu'exigeoient son extrême sensibilité, & un état nerveux, dont je le jugeai attaqué.

Dès les premières séances, la démarche parut moins gênée, & la main plus libre; il montoit & il descendoit, de son aveu, mon escalier avec moins de peine, &c. Cependant la goutte, toujours peu ou prou existante, vagoit fourdement d'une partie à l'autre. L'Électricité, qui n'en avoit pu encore enchaîner la marche, l'écartoit vraisemblablement des lieux sur lesquels je tirois les étincelles, & la forçoit de se cantonner vers le côté opposé, où elle

se déclara ouvertement bientôt après sur la main & sur le genou, avec *in-*sonnie, mal-aise, inquiétude, &c.

Cet événement mit le Malade dans l'impossibilité de continuer à venir se faire électriser, & m'obligea à avoir recours aux narcotiques pris intérieurement, & aux frictions avec la teinture des cantharides à l'extérieur. Les douleurs furent presque tout de suite apaisées. Le calme étant bien revenu, je purgeai le Malade, & je repris l'Électricité.

J'en combinai postérieurement l'usage avec celui de l'infusion des fleurs d'*arnica*, comme *anti-paraliti-*ques & *antispa-*modiques. Le premier jour elles ne produisirent aucun effet sensible : j'en augmentai la dose le lendemain : il en résulta quelques cordialgies & un vomissement précédé de nausées, qui alarmerent si fort le Malade, qu'il ne

voulut plus de remede concomittant , & qui ne revint à l'Électricité qu'après quelques jours de repos.

Ce troisieme essai fut suivi d'un flus hémorrhoidal habituel , qui n'avoit pas paru depuis plusieurs mois; d'une transpiration générale aussi soutenue la nuit que le jour; d'une expectoration abondante de matieres visqueuses , & d'une très-copieuse évacuation d'urines de couleur & de consistance naturelles qui dura plusieurs jours.

Ces excrétiions ne devoient être considérées , sans doute , que sous de bons auspices , quoique le flus d'urines ne pût être regardé comme critique que par son abondance. Mais comment apprécier le bien , l'inutilité ou le mal qu'elles pouvoient déterminer ? Il n'avoit pas été libre de faire de l'Électricité , qui les avoit procurées , un emploi méthodique & suivi. Le Malade , impa-

tienté d'une part par les impressions, qui lui restoient de la goutte, & d'autre part par les ébranlemens que l'Électricité caufoit dans des parties si fort endoulouries par les douches qu'il y avoit reçues, qu'il avoit fait regarder plus d'une fois si la peau n'en avoit pas été enlevée; ce Malade, dis-je, ainsi vexé de tous côtés, ne se fit plus électriser qu'en mettant des fréquentes interruptions d'une séance à l'autre. Il ne s'arrêta qu'un mois à Toulouse; & pendant tout ce temps-là, il ne fut peut-être pas électrisé six jours de suite, & en tout, au-delà de vingt fois.

S'il n'a pas pris du dégoût pour l'Électricité, & qu'il se dispose à y revenir par un usage d'affouplissans & d'anti-spasmodiques suffisant pour émouffer la trop grande irritabilité de ses nerfs, je ne me croirai pas moins fondé à attendre de ce remede, autant

de soulagement du côté de la paralysie, que du côté de la goutte ; s'il est sur-tout administré avec la précaution de n'en étendre l'emploi au-delà du bain électrique, qu'autant que les circonstances le permettront.

Cette dernière opinion est fondée sur une Observation, que des circonstances particulières ne me permettent pas de rendre publique dans ce moment.

Le Malade m'écrit du 10 Mars 1782, « qu'il jouit, relativement à » l'individu, d'une assez bonne santé, » un peu troublée, de temps à autre, » par quelques ressentimens de goutte, » dont il est plus tributaire dans les » changemens des temps ; qu'il croit » devoir les bons momens dont il » jouit, à l'usage du petit lait que je » lui avois conseillé » (qu'il a pris environ cinq mois) « au régime végétal,

» ainsi que la faculté de se promener à
 » une centaine de pas » dont il étoit si
 éloigné , à son arrivée à Toulouse ,
 qu'il ne pouvoit marcher que dans sa
 chambre , appuyé sur sa canne , ou
 soutenu sous le bras : même avoit-il
 plutôt l'air de se traîner que de mar-
 cher.

TREIZIEME OBSERVATION.

Mademoiselle Berger , rue Ste.
 Claire , âgée de 41 ans , venoit d'es-
 fuyer une fièvre ardente - maligne ,
 qui lui avoit laissé de la bouffissure ,
 une si grande foiblesse & en même-
 temps une si grande sensibilité dans la
 jambe droite , qu'elle ne pouvoit faire
 un pas sans beaucoup de peine & de
 souffrance. Elle se plaignoit aussi de
 beaucoup d'angourdissement à la main
 droite , & d'impossibilité de faire exé-
 cuter aucune espèce de mouvement

au petit doigt , & à l'annulaire de la même main.

Elle avoit pris , lors de sa convalescence , des bouillons d'écreviffe , des apozemes apéritifs , &c. , &c. , dont elle n'avoit retiré aucun soulagement.

Je l'électrifiai. Dans peu la jambe fut déœœflée ; les douleurs s'évanouirent , & la Malade marcha avec une entière facilité. La main ne gagna pas dans la même proportion : elle n'étoit libre qu'après que j'en avois tiré des étincelles , & qu'autant que la séance électrique duroit ; une heure après , & quelquefois au bout d'un demi quart d'heure , même engourdissement , même impossibilité de remuer l'annulaire & le petit doigt.

Deux mois s'étant écoulés , sans avoir fait d'autres progrès , la Malade s'impacienta , & pour couvrir la retraite , qu'elle méditoit , elle supposa qu'elle

vouloit voir , si après quelque temps de repos , le remede agiroit plus efficacement. Je la laissai faire.

Il n'y avoit pas un mois qu'elle avoit suspendu l'Électricité , que partie du plancher de sa chambre s'étant entrouvert sous ses pieds , elle se précipita dans une cave sur un tas de bois , & se meurtrit tout le corps. Je la fis saigner au bras , au pied ; je lui conseillai le repos , la diete la plus sévère ; je l'inondai d'infusion théiformes de fleurs de sureau & de coquelico , &c. , &c.

Toutes ces précautions n'empêchèrent pas qu'au bout de quelques jours , il ne se fit dans différentes parties du corps , principalement au cou & dans ses alentours , une éruption de tumeurs de différentes grosseurs , dures , de la couleur de la peau , très-sensibles quand on les touchoit , ac-

compagnées de douleurs dans toutes les articulations , sur-tout dans la jambe droite. Celle-ci étoit devenue aussi enflée , aussi foible , & aussi paresseuse , qu'elle l'étoit avant l'Électricité.

J'ai fait user de quelques purgations , de bouillons adoucissans & légèrement incisifs , au moyen de quoi les douleurs se sont beaucoup calmées ; plusieurs tumeurs se sont fondues , & toutes celles qui restent ont beaucoup diminué.

Je viens d'ordonner la décoction de *douce amere* ; & comme les douleurs & les embarras de la jambe droite ont moins cédé que les accidens des autres parties ; que la main droite reste toujours très-engourdie ; que l'annulaire & le petit doigt y sont toujours comme corps étrangers , & n'y jouissent d'aucun mouvement qui leur soit

propre , j'ai eu d'autant moins de peine à décider la Malade , à faire au plutôt un nouvel essai de l'Électricité , que je l'ai prévenue du bien qu'elle en retireroit pour la résolution des tumeurs qui subsistent.

J'ignore si on l'en à détournée : je ne l'ai pas revue.

QUATORZIEME OBSERVATION.

Armand, rue des Carmes , fils d'une Laitiere , âgé de deux ans & demi , ne s'étoit jamais appuyé que sur la jambe droite lorsqu'on le mettoit debout , & se laissoit tomber par terre , s'il n'étoit soutenu des deux côtés.

Il pouvoit bien , lorsqu'il étoit assis , faire faire au pied gauche quelque petit mouvement d'extention & de flexion ; mais il ne pouvoit lui en faire exécuter aucun de latéral , ni élever la jambe , ni la porter à gauche ni à droite.

Pour l'exciter à marcher, on le prenoit avec les mains sous les aisselles ; on l'élevoit de maniere, que ses pieds ne fissent que raser le pavé sans s'y reposer, & qu'il vît à de petites distances, différens tas de joujou qu'il aimoit, & dont il n'étoit mis en possession qu'autant qu'il alloit s'en saisir.

Le pied droit s'avançoit avec beaucoup de vitesse par l'action de ses propres muscles, par celle des muscles de la jambe & de la cuisse ; mais le gauche étoit si lâche, si peu disposé à suivre, & toujours si arriéré de l'autre, qu'on l'auroit pris pour un pied postiche, dont toute la valeur étoit réduite à être entraîné, malgré sa force d'inertie, par le corps auquel il étoit attaché.

On avoit employé, par les conseils des gens de l'Art, sur les parties débilitées, nombre d'applications corrob-

rantes , spiritueuses , aromatiques ,
&c.

Tout le fruit qu'on en avoit retiré ,
consistoit à avoir fait disparoître un
état de stupeur du bras du même
côté ; mais sans aucune amélioration
de l'extrémité inférieure malade , d'u-
ne tendance vicieuse de l'épaule à se
baïsser plus que l'autre , & d'une dis-
tortion naissante de la colonne verté-
brale qui s'écarte de la perpendiculaire
en s'inclinant à gauche.

Les Médecins consultés de nou-
veau , se réunirent à conseiller les eaux
de Bagnères de Bigorre. Le défaut d'ar-
gent , pour exécuter cette ordonnan-
ce , engagèrent les parens à venir me
trouver.

Je prescrivis la ptisane de garence ,
& j'électrifai l'enfant ; le premier jour,
par bain ; le second , par aigrettes , &
dans les suites par *friction*. Rarement

par étincelles, parce qu'il les craignoit.
(J'expliquerai , dans l'Observation suivante , en quoi consiste l'Électricité par *friction.*)

Ving-trois séances ont suffi pour procurer au sujet , la faculté de se tenir debout devant une chaise , en s'appuyant des mains seulement sur le siege ; de jouer seul , par cet unique moyen , tout le long d'un espace occupé par cinq ou six chaises rangées de file ou en rond , très-près l'une de l'autre ; de les parcourir successivement & avec assez de prestesse , quoique le pied gauche soit encore bien traînant.

On a persuadé aux parens que l'Électricité n'entroit pour rien dans ces changemens ; qu'ils n'étoient dus qu'à l'accroissement de l'âge (comme s'il avoit suffi d'en augmenter la masse de 23 jours pour le rendre supérieur au

poïds d'un si grand mal ;) enfin , on leur a dit , que puisq̃ue les forces commençoient à se développer , l'enfant marcheroit dans peu sans le secours d'aucun remede , & que s'ils continuoient à le faire électriser , je pourrois bien finir par l'estropier. Ils l'ont retiré sur la foi d'un pareil oracle.

C'est ainsi que sous le dehors de la sagesse & du savoir , l'ignorance & la mauvaise foi se jouent de la crédulité de la multitude.

QUINZIEME OBSERVATION.

Charlevigne , âgé de trois ans , fils du Jardinier de ce nom , porte Mata-biau , souffroit depuis assez long-temps de deux tumeurs de la couleur de la peau , d'un très-gros volume , qui approchoient par leur dureté de la nature du squirre , mais différentes de cette espece de tumeur , en ce qu'elles

étoient très-sensibles lorsqu'on y touchoit.

Une de ces tumeurs étoit située sur le genou gauche qu'elle embrassoit dans toute sa circonférence ; elle étoit si épaisse sur la partie supérieure du genou , qu'elle déroboit la rotule à la vue & au tact , & qu'elle ne permettoit à l'enfant ni de marcher , ni de se tenir debout. L'autre occupoit toute l'articulation du bras droit avec l'avant-bras ; elle enveloppoit celui-ci dans toute la moitié de sa longueur , & le privoit de toute espèce de mouvement.

M. Moran , Docteur , Régent de la Faculté de Médecine de Paris , de l'Accadémie des Sciences , qui m'avoit fait l'honneur , à son passage à Toulouse , de venir chez moi , avoit paru désirer de s'assurer par lui-même de l'état des Malades que je traitois , de

celui où se trouvoient ceux que j'avois guérés , de la position de ceux qui par ennui , par impatience ou par séduction , m'avoient quitté sans m'en demander l'agrément , après avoir été plus ou moins foulagés.

Je fis de mon mieux pour le satisfaire à tous ces égards , & je me félicitai d'avoir pour témoin un Médecin aussi instruit , aussi honnête & aussi impartial. En lui présentant le sujet actuel , je ne peux lui faire voir la tumeur du genou , dont la mere de l'enfant lui assura l'existence avant qu'il fût électrisé ; elle étoit guérie , & rien ne le prouvoit mieux , que la maniere dont l'enfant marchoit en sa présence , & la certitude qu'ajoutoit à cette preuve, l'inspection du genou , où il ne se trouvoit rien qui déposât pour la tumeur. Celle du bras fut donc la seule qui fixa notre attention ; je le priai de l'examiner.

Il l'a tâtona , il en considéra le siége & l'étendue ; l'avant-bras étoit plié à demi , il ne lui fut pas possible de le plier davantage ni de l'étendre. Je lui demandai ce qu'il en pensoit ; il eut la bonté de me dire , qu'il ne doutoit pas que cette tumeur ne fût du nombre de ces tumeurs lymphatiques , si souvent rebelles à l'Art , & qu'il n'y eût à craindre , par la maniere dont elle enguoit l'articulation , qu'elle ne finît par l'enchiloser. M. Begué , Chirurgien du Malade , les avoit rangées routes les deux dans la classe des tumeurs froides anormales. On y avoit appliqué , & on y appliquoit encore tous les jours , différens topiques , fans aucune amélioration. Je les avois fait supprimer du moment où j'avois commencé d'électrifier le Sujet.

Les premières étincelles que je lui tirai sur le bras & sur le genou , lui fi-

rent une si vive impression , qu'il n'y eut pas d'effort qu'il ne fît pour se tirer de dessus l'isoloir , & qu'il ne cessa de pousser les hauts cris , que lorsqu'on l'en eut descendu.

Cet inconvénient n'ayant pas été suffisamment diminué par l'usage de la baguette à deux boules , enfermée dans son tube de verre , au moyen de laquelle je tirois des étincelles de la boule opposée à celle qui touchoit la partie malade , j'y substituai l'Électricité par aigrettes. Le Malade ne s'en plaignit pas , & j'y aurois insisté , si je n'avois craint que ce moyen ne fût insuffisant , ou qu'en rendant le traitement trop long , il n'augmentât l'impatience naturelle à mes Électrisés , de me quitter à moitié chemin de leur cure.

J'imaginai de faire mettre au Malade un bas de laine qui couvrit la tu-

meur du genou ; d'envelopper la tumeur du coude d'une flanelle qui s'y plaquât exactement , & après toutes ces dispositions , de promener très-légerement sur ces tumeurs la boule de mon excitateur ordinaire , ou , ce qui seroit , peut-être plus utile (à raison de sa plus grande surface quand il porteroit à plat) l'anneau d'une baguette de communication dont je fis redresser l'extrémité opposée pour la tenir par un manche de verre , &c. observant de faire tourner plus ou moins vite le plateau , relativement au plus ou moins d'énergie que je voulois donner à l'opération.

Cette dernière manière d'électrifier , que je n'ai trouvé décrite nulle part , & que j'ai cru devoir appeler par *friction* , me parut réunir toutes les conditions que j'avois en vue.

Avant de l'éprouver sur mon jeune

Malade , j'en fis faire l'essai sur un adulte , qui me dit que lorsque le plateau alloit lentement , elle ne produisoit sur lui aucune autre sensation que celle qui résulteroit d'une flamme légère assez chaude , mais cependant douce & même agréable , dont la base proportionnée à l'anneau du nouvel exciteur auroit glissé en serpentant sur sa peau ; du reste , qu'elle n'étoit douloureuse ou poignante , que quand l'anneau n'étoit pas bien en contact de la flanelle ou du bas , ou qu'on tournoit trop vite le plateau.

L'enfant s'en accomoda assez bien , quoiqu'il se plaignît par fois qu'il en étoit trop chaudement chatouillé ; & cette maniere toute récente d'administrer l'Électricité , m'a non-seulement procuré l'avantage de résoudre dans moins d'un mois la tumeur du genou , de fondre celle du bras

dans l'espace d'un mois & demi , d'en dégager si bien l'articulation , qu'il n'y reste pas même la plus petite apparence de levain d'anchilose , mais je lui dois encore la satisfaction d'avoir procuré à l'enfant la liberté de marcher , de courir , de sauter & de se servir de son bras avec autant d'aisance que s'il n'avoit jamais été malade. Je n'ai employé d'autre remede auxiliaire qu'une purgation tous les huit jours , & la tisanne d'esquine , dont l'enfant usa dans peu par goût , & dans les suites par préférence à toute autre boisson.

SEIZIEME OBSERVATION.

Jacques Raillac , fils du Portier du College de Pampelonne , âgé de seize ans , avoit été sujet dans son enfance à des glandes au cou & à la tête dont les unes s'étoient ouvertes , & les autres avoient fini par se résoudre , ce qui

ne l'avoit pas empêché de jouir (du moins en apparence) d'une bonne fanté , jusqu'à l'âge de dix ans , qu'il fut attaqué de la petite vérole la plus orageuse.

Cette maladie avoit été suivie d'un si grand dérangement dans le jeu des muscles moteurs de la langue , que lorsqu'il vouloit articuler un son , il ne pouvoit s'empêcher de la faire sortir hors de la bouche , ce qui gênoit si fort le mécanisme de la parole , que ce n'étoit qu'avec effort & précipitation qu'il bredouilloit quelques mots , qu'on avoit toutes les peines du monde à comprendre.

La première fois qu'il me parla , il me fut impossible de les distinguer ; aussi eût-il l'attention , lorsqu'il s'en aperçut , d'être fort laconique , & de ne répondre à mes questions que par des *oui* & par des *non* , qu'il ne pronon-

çoit même que d'une voix gutturale ,
entrecoupée , & comme stertoreuse ,
malgré la vigilance qu'il apportoit à les
bien exprimer , & à les exprimer lente-
ment pour se faire entendre.

Il se plaignoit de beaucoup de foi-
blesse au bras gauche , à l'avant-bras
& à la main du même côté. Il ne les em-
ploit que très-difficilement à mettre
son chapeau sur sa tête , à l'en retirer ,
& il éprouvoit une peine infinie à faire
exécuter au poignet le mouvement de
supination & à l'y maintenir.

S'il lui prenoit envie d'ouvrir la main
dans cet état , ses doigts s'étendoient
avec si peu de consonance , le pe-
tit doigt s'élevoit fort au-dessus des
autres , il s'écartoit si loin & avec
tant de célérité de l'annulaire , & ce-
lui-ci du doigt du milieu en sens con-
traire , je veux dire en se baissant ,
qu'aucun acte de la volonté ne pouvoit
ralentir

ralentir les efforts & l'irrégularité de cette divergence.

L'Électricité me parut indiquée à beaucoup d'égards ; mais je ne trouvai pas peu de difficulté à l'employer avec méthode. Les endroits que j'avois à électriser étoient composés de muscles , dont les uns agissoient trop , & les autres trop peu , & dont les fibres de quelques-uns de ceux-ci se trouvoient confondues avec les fibres des muscles antagonistes trop agissans.

Il étoit question en effet d'électriser d'une part , le bras , l'avant-bras & la main gauche ; d'augmenter les forces des muscles *supinateurs* du poignet ; de donner du ressort à l'*abducteur* du petit doigt , & de ne pas toucher à l'*extenseur* de celui-ci , dont les attaches fixes au condyle de l'humérus , & au ligament *interosseux* , se trouvoient à peu près au centre des par-

ties , dont il falloit rétablir le ton.

J'avois à augmenter d'autre part , celui des muscles destinés à porter la langue en arriere , observant que les *gênioGLOSSOS* , dont l'usage est de la tirer en avant , peuvent aussi la ramener en dedans par leurs fibres antérieures & recourbées qui vont à sa pointe ; & qu'en attaquant ces fibres par l'action des étincelles , je pouvois accroître l'action déjà trop vive des fibres de ce muscle qui la poussent en avant , & vont se terminer tout le long de la partie inférieure de cet organe ; à raison de quoi les *basiosloges* , dont la terminaison est la même , mais dont les effets sont opposés , puisqu'ils tirent la langue en arriere , n'étoient accessibles à mes moyens que par leur attache à *Los-hioïde*.

Toutes ces combinaisons faites & réfléchies , je purgeai le Malade ; je

le mis à l'usage de la ptisane de racine d'esquine , & je l'électrifai avec les précautions qu'exigeoient les circonstances dont je viens de parler.

Ces remedes continués pendant un mois & demi , le Malade put répéter une phrase entiere d'une maniere assez distincte , pour qu'il fût aisé de le comprendre ; sa langue sortoit moins de la bouche lorsqu'il parloit ; son bras avoit repris toute sa force & le servoit au mieux ; les mouvemens de supination n'étoient pas à beaucoup près si difficiles ; la main y perséveroit avec moins de contrainte , & bien plus long-temps que par le passé , & s'il pouvoit dans cette position , ses doigts se divarquoient beaucoup moins ; d'ailleurs il s'en servoit avec presque autant de facilité , que de ceux de l'autre main pour ôter son chapeau de dessus la tête & pour l'y replacer.

DIX-SEPTIEME OBSERVATION.

1. François Raillac, âgé de 12 ans, frere de celui dont je viens de parler, avoit marché librement, & avoit paru jouir d'une assez bonne santé jusqu'à l'âge de quatre années.

2. A peine y fut-il parvenu, que les os de la jambe gauche devinrent un peu arqués en dehors. Dans peu cette jambe & le pied de ce côté se tuméfièrent sans se décolorer, & se durcirent. Il s'y établit trois petites tumeurs un peu plus dures, dont deux se montrèrent au-dessous du gras de la jambe, & la troisième au milieu de la partie latérale externe du métatarse.

3. Ces tumeurs, qui étoient indolentes dans le principe, & de la couleur de la peau, rougirent peu-à-peu; elles devinrent sensibles & finirent par s'abscéder. La matiere qui en décou-

loit n'étoit pas du vrai pus , mais une ichorosité séreuse : en même-temps le pied s'enfla ultérieurement, & se couvrit d'une espece de tumeur plate, limphatique , & de consistance assez ferme sans être dure. Les mouvemens des orteils furent d'abord très-gênés, & ensuite abolis ; plusieurs de ces orteils se tuméfierent sans devenir douloureux.

Bientôt après, les os qui composent l'articulation du genou droit & du genou gauche se gonflerent ; la jambe & le pied droits participerent de l'état de la jambe & du pied gauches , mais avec un peu moins d'intensité : les cuisses s'atrophierent ; le pied droit se tourna de côté en dedans ; il ne toucha au pavé que par sa partie latérale externe ; le gauche se tourna au contraire de côté en dehors , & ne portoit à terre que par sa partie latérale interne.

Dans un pareil état , il étoit impossible au Malade de marcher. Il y suppléoit au moyen de deux potences qu'il tenoit sous les bras , & à la faveur desquelles il se hissoit pour un instant au-dessus du terrain. Il profitoit de cet instant d'élevation pour pousser en avant les deux cuisses , les deux jambes , & les deux pieds d'un mouvement commun avec le tronc ; après quoi il se laissoit aller à terre , & ainsi de suite , alternativement , il parcourroit des deux pieds à la fois & comme par sauts , l'espace qui le séparoit du lieu où il se proposoit d'aller.

Il n'en étoit pas ainsi lorsqu'il rencontroit des escaliers ; il falloit qu'il les montât à quatre pattes (des mains & des genoux) & il ne pouvoit les descendre qu'autant qu'on le portoit.

Je crus appercevoir en lui les effets d'un virus scrophuleux & rachitiques

prédominans , & un état paralytique
secondaire déterminé par ces virus. *Pa-*
ralysis scrophulosa (*Nosologie de Sau-*
vages) où on lit , *curatur electrifatio-*
ne , attenuantibus , martialibus anti-
monio tenuissime trito , &c.

Je purgeai le Malade ; je l'électrifai ,
& je le fis passer en même-temps à
l'usage de pilules composées de savon ,
d'antimoine diaphorétique , de racine
de rubiatinctorum en poudre , d'extrait
de grande ciguë , de panacée mercu-
rielle , de camphre & de syrop de
menthe.

Sa boisson étoit la ptisane de rubia-
tinctorum. Il étoit purgé tous les huit
jours.

Quant aux ulceres , je les fis couvrir
d'un liniment fait avec le camphre , &
le mucilage de gomme arabique.

Cette combinaison de moyens pro-
duisit peu-à-peu des soulagemens si sen-

sibles , que dans un mois & demi le gonflement des genoux , des jambes & des pieds eut beaucoup diminué ; que les ulceres furent fermés , à l'exception d'un seul qui touchoit au moment de l'être ; que le Malade , à l'aide seulement de ses potences , pouvoit marcher un pied l'un après l'autre , & les poser à plat à terre ; qu'il ne marchoit plus par sauts , qu'autant qu'il y étoit entraîné par l'habitude , ou que ses parens négligeoit de tenir l'œil à ce qu'il y résistât ; qu'il montoit seul , le corps étant droit , & sans autre appui que ses potences ; les marches de mon escalier au nombre de 22 , & celles de la maison qu'il habite , qu'il ne pouvoit monter auparavant qu'à quatre pattes , ainsi que je l'ai dit , & qu'il les descendoit également droit , sans autre appui que ses potences , tandis qu'il ne pouvoit les descendre lui-

même avant d'être électrisé par aucun moyen quelconque.

Des améliorations aussi considérables m'avoient rempli de plus grandes espérances , lorsque la mere de ces infortunés vint me remercier des soins que je m'étois donné pour eux , & me témoigner le regret qu'elle avoit de ne pouvoir fournir aux frais du Tourneur (quoyqu'ils fussent réduits à trois sols par séance pour chaque enfant) & encore moins à ceux des moyens accessoires que je faisois marcher de front avec l'Électricité.

Il fallut me résoudre à laisser mon ouvrage tel qu'il étoit , & à céder à la nécessité , encore plus puissante que le zele que je mettois à le mener à sa perfection.

DIX-HUITIEME OBSERVATION.

La Demoiselle Delon , de Toulou-

D r

se , âgée de 44 ans , avoit souffert pendant six années , de douleurs universelles très-aigues. Elles s'étoient terminées au bout de ce temps par des gonflemens circulaires dans toutes les articulations des doigts , comme s'ils avoient été frappés de la goutte. Ceux-ci étoient devenus si inflexibles , qu'elle avoit été obligée d'abandonner son métier de Couturiere , dont elle avoit vécu jusqu'alors.

Réduite aux secours de la charité , elle émouvoit d'autant plus les personnes sensibles , qu'outre l'infirmité de ses mains , elle avoit à produire deux tumeurs de la couleur de la peau , plates , de consistance assez solide , sans être dures , dont l'une étoit située à l'extrémité extérieure , inférieure de l'avant bras droit , & s'étendoit jusques sur le carpe ; l'autre se présentoit sur la même portion de l'avant bras opposé , & couvroit le carpe &

partie du métacarpe , où la malade éprouvoit , au plus léger changement de temps , des douleurs pongitives & quelque fois lancinantes.

Huit jours d'électricité suffirent pour diminuer le volume de toutes ces tumeurs , pour les amolir , & pour faire jouir les doigts d'un commencement de flexibilité.

Encouragé par ces dispositions , je prescrivis , pour les favoriser & pour parer aux métastases qui pourroient survenir , s'il ne s'établissoit quelque évacuation critique par les urines , ou par la peau , &c. une purgation , & le lait coupé avec parties égales de décoction d'esquine & de false pareille.

J'ignore si ce nouveau secours ne fut pas du goût de la malade , ou si elle ne préféra point le plaisir de jouir , sans travail , des dons qu'elle recevoit de la bienfaisance , à la perspective de

guérir des maux qui en étoient l'objet & le motif. Ce que je puis dire , c'est qu'elle ne se fut pas plutôt apperçue des biens que l'électricité commençoit à lui procurer , qu'au lieu de chercher à les accroître , elle se retira avec l'humeur qu'elle auroit pu y mettre , s'ils lui avoient été plus nuisibles qu'utiles.

DIX-NEUVIEME OBSERVATION.

M. D. . . L. . . Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis , si estimable à tous égards , mais sur-tout par l'honnêteté , la vérité & la franchise de son caractère , se plaignoit depuis plusieurs années de douleurs si constantes & si cruelles aux bras & aux épaules , particulièrement aux articulations des bras avec les omoplates , que ce n'étoit qu'avec une gêne infinie qu'il pouvoit exécuter quelques mouvemens de ses bras.

Cette fâcheuse circonstance ne lui avoit pas fait perdre le goût qu'il a pour la musique , mais elle le privoit du plaisir de jouer d'un instrument qu'il aime. Il lui étoit impossible de mettre son col, ses souliers , ses boucles, en un mot de s'habiller sans souffrir , & sans le secours de son laquais. Ses douleurs étoient quelquefois si vives, qu'elles l'empêchoient de dormir. Communément elles ne lui permettoient pas de changer de place , une fois qu'il en avoit pris une dans son lit. S'il lui arrivoit , après quelque temps de sommeil , d'être éveillé par la nécessité d'uriner , il ne pouvoit satisfaire à ce besoin, qu'autant qu'il y étoit aidé , & qu'on lui tenoit son pot de chambre.

Il n'y avoit pas des bains où il n'eût été envoyé , & point de remede interne & externe dont il n'eût fait usage pour se débarrasser d'un mal aussi in-

commode , ou tout au moins pour en adoucir la véhémence.

Impatient de voir que rien ne lui réussissoit, il imagina de se faire électriser. Il me demanda mon avis sur ce projet : je l'accueillis ; l'instant d'après il fallut se mettre en devoir de le réaliser.

Au bout de quelques séances les douleurs diminuèrent, les nuits furent tranquilles ; & ce qui étonna le plus le malade , c'est qu'un état vaporeux , très-inquiétant , dont il ne m'avoit rien dit à dessein , & qui rendoit ses autres maux encore plus insupportables , n'en fut point aggravé , malgré l'opinion qu'il avoit du contraire.

Sur l'aveu qu'il m'en fit , je prescrivis , pour l'heure du sommeil , une friction sur les épaules & sur les bras , avec la teinture des cantharides. Je fis prendre , le matin à jeun , du lait ,

tantôt coupé avec une égale quantité de ptisane de feuilles d'oranger, & tantôt avec une légère décoction de racine d'esquine.

Quant à l'électricité, quoiqu'il n'eût pas paru qu'elle eût augmenté l'irritabilité des nerfs, je crus devoir pourtant en réduire pour lui tout le système pratique, à peu d'étincelles, au bain, & à l'électricité par *friction*.

Cette dernière manière de la lui administrer, étoit celle qu'il préféroit, & dont il croyoit retirer le plus d'avantage. Il en parloit, comme d'un moyen qui portoit jusques dans les replis les plus reculés des parties souffrantes, une chaleur douce, fine, moëleuse, balzamique, qui s'y insinuoit avec un tel sentiment de calme & de volupté, que quand même il n'auroit pas eu besoin de ce remède, il en auroit usé, disoit-il, par plaisir.

Deux mois de ces opérations lui ont procuré un rétablissement si solide, que depuis onze mois qu'il a cessé de venir chez moi, il n'a ressenti aucun retour de ses douleurs. Quant à son état nerveux, il n'a ni augmenté ni diminué.

VINGTIÈME OBSERVATION.

M. Beurré, âgé de 50 ans, rue St. Rome, souffroit des crampes si incommodés & si terribles, qu'elles lui faisoient éprouver quelquefois dans le jour les plus vives douleurs, & qu'elles l'empêchoient quelquefois tout-à-coup de marcher.

Le plus souvent elles le tourmentent la nuit ; elles le reveilloient s'il dormoit ; le forçoient à quitter le lit, à s'étendre, partie sur le pavé, partie sur les sieges voisins, & lui occasionnoient des tiraillemens si intolérables

dans la cuisse & dans la jambe droites qui en étoient le siege , que sans égard aux conditions d'une ame forte & souffrante dont il est doué, ils lui faisoient jeter des cris aigus.

Ces tiraillemens finissoient pour l'ordinaire par se réunir en un seul point , vers la partie moyenne , latérale , externe du molet de la jambe. Dans ce cas il lui sembloit que ce point du molet étoit tenaillé ou dévoré par des chiens.

Lassé de ces souffrances qui datoient déjà d'assez loin , il vint me prier de l'électrifier. Sa confiance en ce remede venoit de ce qu'il l'avoit guéri antérieurement d'une douleur ciatique qui avoit résisté à tous les autres moyens. Je ne me prêtai à ses désirs qu'avec beaucoup de retenue ; je voyois un état convulsif que l'électricité pouvoit aggraver , s'il n'étoit produit par un épaisissement

d'humeurs , tel que celui qui avoit donné lieu à la sciatique dont elle l'avoit débarrassé , &c. . . . La première séance fut courte , je n'employai que l'électricité par *friction* ; les crampe furent beaucoup diminuées la nuit d'après. Ce succès nous inspira de la sécurité. Je l'électrifiai le lendemain plus long-temps , mais seulement par *friction*. Le mieux fit des progrès. Ils furent encore plus marqués le jour suivant. Bref , il ne fallut que douze séances pour ramener entièrement le calme , & ce calme paroît si bien cimenté , qu'il y a un peu plus de deux mois qu'il n'a pas souffert la plus petite altération (*).

(*) M. Bonnel de la Brageresse , Docteur en l'Université de Médecine de Montpellier , mon ancien Condisciple , m'écrit de Mende en Gevaudan , où il exerce sa profession avec les plus brillans succès , qu'il n'est pas possible de trouver un secours plus prompt , plus sûr & plus efficace contre les

VINGT-UNIEME OBSERVATION.

Maubriffon , d'un village appellé
Aufone , âgé de neuf ans , éprouva à

crampes , que l'électricité. « Le hafard » (je copie sa
lettre , elle est du 1 Février 1782.) « Le hafard me
» le fit découvrir il y a plus de trente ans. Une
» nourrice d'un de mes enfans , voyant un concours
» de monde venir chez moi par curiosité , pour
» l'électricité alors nouvelle , fut curieuse elle-même
» de voir faire mes expériences ; elle fut électrisée.
» Le lendemain elle vint me demander si ma ma-
» chine électrique guériffoit la crampe dont elle
» avoit été entièrement délivrée la nuit dernière &
» dont elle étoit régulièrement tourmentée depuis plus
» de deux mois toutes les nuits ; je l'électrisai en-
» core , & elle n'y fut plus sujette. Depuis cette épo-
» que j'en ai guéri nombre d'autres. Parmi le nom-
» bre , je n'en citerai que deux. Une femme que la
» crampe tourmentoit nuit & jour depuis trois ans ,
» me fut adressée par M. le Baron de Montialoux ;
» trois jours suffirent pour l'en délivrer ; elle fut
» électrisée deux fois le jour , & elle n'y a plus été
» sujette. M. Rochevalier , célèbre Médecin de Ma-
» ruejols , & mon ami , à qui je communiquai dans le
» temps cette observation , & qui avoit tenté sans
» succès bien des remèdes sur Madame son épouse
» pour la guérir d'une crampe cruelle qui la dévo-

l'âge de trois ans , une maladie qui se termina par l'atrophie de l'épaule & du bras gauches. Cette atrophie est accompagnée d'un si grand relâchement des attaches de l'articulation de la cavité glenoïde avec la tête de l'humérus , que l'on pourroit placer le pouce dans le vide qui les sépare , & qu'en considérant le peu de consistance de cette articulation , on seroit tenté de croire qu'il suffiroit de la plus légère impulsion pour y déterminer telle luxation qu'on voudroit.

» roit depuis long temps , me l'emmena à Mende ,
 » où je l'électrifiai deux fois par jour pendant une
 » semaine entière. L'effet en fut si heureux & si
 » constant , qu'elle n'y a plus été sujette pendant
 » plus de vingt ans , qu'elle a survécu à cette opéra-
 » tion électrique. »

Si j'avois plutôt connu ces expériences , la vérité & la franchise de l'ami qui me le communique , m'auroit fait employer l'électricité avec plus de confiance sur M. Beurré.

Note & Observation ajoutées après l'approbation.

L'acromium fait une faille qui ne s'efface que lorsqu'on pousse perpendiculairement le bras en haut & qu'on l'y maintient. Tous les mouvemens de l'article sont abolis; le poignet est dans un état constant de pronation, cependant l'avant-bras & la main sont aussi pleins de chairs que ceux du côté opposé; les doigts y jouissent de tous les mouvemens qui leur sont propres & les exécutent avec force; mais tout cela n'empêche pas que cette extrémité supérieure gauche, ne soit aussi parfaitement immobile, (à l'exception des doigts) aussi flottante & aussi pendante à côté du corps, que le seroit le bras d'une poupée qu'on y auroit attaché.

Cet enfant me fut présenté par sa mere, qui ne s'y décida que sur le conseil de M. son Curé, que je n'ai pas l'honneur de connoître. Il ne me fut

pas difficile de juger par tout ce qu'elle me dit , qu'elle étoit moins déterminée à cette démarche , par l'espérance de voir guérir son fils qu'elle croyoit incurable , que par respect & par docilité pour des avis auxquels elle étoit subordonnée.

L'enfant n'avoit été électrisé que six fois , & toutes les fois par bain , par *friction* , ou par étincelles , qu'il étoit déjà parvenu dans ce court espace de temps , à porter l'avant-bras presque à la hauteur de l'estomac , & à lui faire exécuter un demi mouvement de flexion sur le bras.

Cet amendement inopiné fit une si grande impression sur l'esprit de la mere , qu'elle se détermina à laisser son fils à Toulouse , pour y continuer un remède dont elle pensa d'abord bien différemment de ce qu'elle en au-

guroit avant cette épreuve ; & sur ce que je lui dis du temps que j'employerois vraisemblablement à le mener à une entière guérison, si tant est qu'elle eût lieu, elle me dit qu'elle alloit le mettre en pension pour quatre mois chez le sieur Lafont, Marchand grenetier, rue de l'Inquisition, se proposant de l'y laisser quatre mois de plus si je le jugeois nécessaire.

Il n'y a qu'un mois & demi que j'électrise le Malade, & il commence déjà à porter le pain à sa bouche avec la main gauche ; à ôter son chapeau de la tête & à l'y remettre avec la même main. La capsule articulaire est moins lâche ; le bras a mis des chairs ; il s'est accru d'un demi pouce de circonférence, & quoique la plûpart de ses mouvemens ne se fassent encore que par secouffes, j'espère que le Malade

delahfiolel i nllsqnotlgnol enllq nolllll b nllndzoll

COI

fera guéri au terme où j'ai présumé qu'il pourroit l'être (*).

VINGT-DEUXIEME OBSERVATION.

Le fils de M. de Santis , âgé de quatre ans & demi , est depuis l'âge de dix mois dans le même état où Maubrissou est représenté , avec cette différence à son avantage , que le relâchement paralytique des ligamens & des muscles de l'articulation est moins considérable ; que les os sont moins éloignés les uns des autres , & que l'amaigrissement de l'épaule & du bras est moins marqué.

Cet enfant n'a encore été électrisé que six fois , & l'on apperçoit déjà de l'amélioration dans son état , quoique

(*) Au bout de deux mois d'Electricité , ses parens l'ont ramené chez eux sans m'en demander l'agrément. J'ai appris qu'on leur fait espérer que l'âge & la nature finiront de le rétablir , sans qu'il soit besoin d'insister plus long-temps sur l'Electricité.
son

son indocilité ne permette, le plus souvent, que de l'électriser par *friction* (*).

VINGT-TROISIEME OBSERVATION.

Jeanne Claret, femme de Cugnau, Porteur de chaise, âgée de cinquante-

(*) On l'a retiré après vingt-une séances. Son corps s'étoit couvert de petites taches rouges, en maniere d'éruptions miliaires, très-prurigineuses, qui finirent par faire écailler l'épiderme, ce qu'on attribua à l'Électricité; mais cette éruption familière à tout plein d'autres enfans, même à nombre d'adultes qui n'étoient pas électrisés, & qui d'ailleurs se portoient bien, ne devoit-elle pas être plutôt attribuée à la longue sécheresse du printems qui avoit précédé, & à l'été sec & ardent, dont nous réfléchissons pour lors encore les impressions?

Quoi qu'il en soit, le jeune Malade pouvoit, à l'époque de sa retraite, élaner sa main sur une table à la hauteur de ses épaules; y placer avec cette main les badinages qu'on lui donnoit pour jouer, les en retirer, & même, en s'élevant un peu sur la pointe des pieds, les monter & les aller prendre sur un livre de deux pouces d'épaisseur situé sur la table. (Ces Notes ont été ajoutées après l'Approbation).

huit ans , étoit prise depuis quatre mois d'un engourdissement très-douloureux, qui occupoit l'épaule, le bras, l'avant-bras, la main & les doigts du côté droit, avec impossibilité de faire aucun usage de cette extrémité supérieure.

On lui avoit fait pratiquer pendant tout ce temps-là plusieurs remèdes, tant internes qu'externes, dont elle n'avoit retiré que de foibles soulagemens.

Douze jours d'électricité, sans aucun secours concomittant, ont suffi pour la guérir.

Cette cure date de sept mois, & n'a souffert depuis ce temps aucune altération.

VINGT-QUATRIEME OBSERVATION.

Jacques Tregan, de Toulouse, Paroisse Saint-Etienne, âgé de trente

ans , Matelot employé dans la Marine Royale , avoit été attaqué , il n'y avoit pas long-temps , à Brest , de deux gonorrhées virulentes , très-près l'une de l'autre , dont il avoit été tant bien que mal traité.

A la suite de ces maladies , il fut saisi tout-à-coup en dormant d'une douleur très-vive à la main & au poignet du côté droit , avec rougeur & tuméfaction énorme de ces parties ; il fut saigné plusieurs fois au bras , & on lui fit nombre d'applications dont il n'a pas su rendre compte.

La rougeur ayant disparu au bout de quelques jours , & la douleur persévérant toujours , ainsi que la tuméfaction , on pratiqua sur la main & sur le poignet des douches avec la lessive des sarmens. Ces douches continuées pendant un mois , la douleur cessa de se faire sentir , & le gonflement se termina par



l'atrophie du poignet & de la main.

Elle étoit telle , lorsque je vis pour la première fois le Malade , qu'on auroit jugé que ces parties n'étoient plus qu'un composé d'os soudés ensemble , uniquement recouverts d'un parchemin brunâtre , dur , ridé , desséché , inorganisé.

Le Malade y éprouvoit une débilité excessive , & ne pouvoit en tirer aucune espèce de mouvement , pas même de l'articulation du carpe avec l'avant-bras , quoique ce dernier ne participât que bien peu de l'atrophie. Ses doigts étoient dressés & d'une inflexibilité si absolue , qu'on auroit cru ne pouvoir les faire plier sans casser leurs tendons , leurs ligamens , leurs muscles , leurs enveloppes & leurs extrémités articulées. Les ongles paroissent prêts à s'en détacher ; les chairs qui s'en étoient retirées en se fronçant ,

les faisoient paroître plus longs que ceux de l'autre main , cependant ils croissoient moins. Ils avoient contracté une couleur pâle cendrée , & un si grand degré de fragilité , que quand on les rognoit , ils voloient en éclats , à l'instar d'une lame de verre qu'on auroit voulu couper avec des ciseaux , & qu'ils présentoient sur leurs bords pendant quelques jours , des pointes & des apérités si incommodes , que le Malade en étoit quelquefois déchiré s'il y touchoit sans précaution. Il se plaignoit en outre , d'un sentiment constant de froid dans toutes ces parties.

Dans ces circonstances , il fut congédié pour quatre mois ; il se rendit à Toulouse , où , après quelques remèdes qu'on lui fit à l'Hôpital , il lui fut ordonné par un des Médecins de l'Hôtel-Dieu , d'aller aux eaux de Bagnères de Luchon pour y prendre les

bains & s'y faire doucher les parties malades.

Ce voyage n'ayant pas eu lieu , Tregan me fut adressé vers le milieu de Novembre 1780 ; il étoit depuis sept mois dans l'état où je viens de le représenter.

Je soupçonnai d'abord que cette maladie ne fût déterminée par quelque reste de virus vérolique , qui après avoir donné lieu au gonflement subit & phlegmoneux de la main & du poignet , avoit ensuite empêché la distribution du suc nourricier dans les vaisseaux névrolimphatiques des parties malades , épaisi les liqueurs destinées à lubrefier leurs articulations , à en faciliter le jeu , ou bouché les tuyaux sécrétoires des glandes synoviales qui les fournissent , &c. D'où pouvoit résulter concurremment avec l'action trop vive des douches de lessive sur les vaisseaux de

tout genre de ces parties , l'explication des phénomènes qui s'offroient à mes regards , & je me décidai à m'éclairer sur ce doute par l'essai de quelque antivénérien , combiné avec les bains de vapeur d'eau tiède & autres assouplissans externes , sauf à recourir à l'Électricité seule ou en concours avec ces moyens , s'ils n'étoient suivis d'aucun amendement.

Le Malade s'y refusa ; indépendamment de la confiance qu'il avoit en sa guérison des gonorrhées qu'il avoit antérieurement essuyées , il opposa à mon projet , l'impossibilité de se procurer ce dont il avoit besoin pour le réaliser , quelque mince qu'en fût la dépense , & je me vis presque forcé avant de faire aucune autre tentative , de céder à l'impatience qu'il monroit d'être électrisé , à la bonne opinion qu'il avoit de ce remède , & à l'éloignement qu'il

montrait pour tous les autres.

Je l'envoyai à M. Born, Commissaire de la Marine à Toulouse, pour qu'il lui fit part de sa détermination, de mon acquiescement à cette épreuve, & qu'il obtînt de lui par écrit l'agrément de l'exécuter.

Dans le billet obligeant que ce M. me fit l'honneur de m'adresser le 21 Novembre 1780, il ne se borna pas à louer les opérations dont ma charité & ma bienfaisance, me disoit-il, s'occupaient pour le soulagement de l'humanité, & la guérison des hommes affectés au service, il me marquoit de plus, que le Bureau des Classes de la Marine de Toulouse, payeroit pour un ou deux mois, si la maladie de Tregan l'exigeoit, les peines & frais revenant aux hommes occupés à tourner chez moi le platteau, à raison de trois sols par jour, sur mon Certificat.

Ce même jour Tregan commença à être électrisé ; il ne parut pas bien sensible à l'impression des étincelles , malgré les ébranlemens qu'elles caufoient dans tout le trajet des muscles d'où je les faisois éclater.

A la huitieme séance , il les sentit telles qu'on les éprouve , & il s'aperçut qu'il lui étoit libre de faire faire quelque petit mouvement au doigt indice & au pouce ; de ployer un peu le poignet ; de le relever , de le porter un peu à droite & à gauche ; mais il ne put lui faire exécuter aucun mouvement de circonduction.

Insensiblement le bien s'accrut , au point que le mouvement de flexion commença à renaître dans tous les doigts , que le Malade put faire agir assez le pouce & l'index pour les ployer , de façon qu'ils se touchassent par leurs extrémités quand il le vouloit ;

qu'il put s'en servir pour prendre du tabac , pour se moucher , pour se boutonner , pour porter ses alimens à sa bouche , pour mettre son chapeau sur sa tête , pour se découvrir , &c. , & qu'il fut aisé de reconnoître que ses ongles commençoient à prendre une couleur vermeille , que le carpe & la totalité de la main commençoient de même à se colorer , à se dérider , à se couvrir de chairs.

A la seizieme séance , la main & le poignet avoient repris presque toute leur force ; la nutrition s'y rétablissoit de la maniere la plus marquée , le sentiment de froid en avoit totalement disparu ; les ongles ne se brisoient plus lorsqu'on les rognait ; ils croissoient moins lentement ; leur couleur , ainsi que celle de la main & du poignet , étoit naturelle ; la flexion du pouce & de l'indice se faisoit avec une pleine

& entiere facilité ; celle des autres doigts , quoiqu'elle ne fût pas encore entièrement libre , gaignoit de jour en jour. En un mot , le mieux étoit si évident à tous égards , qu'on préjugea que dans peu Tregan seroit en état d'aller rejoindre.

Cette nouvelle l'affligea ; il vouloit bien guérir , mais il avoit perdu , sans doute , le goût de voyager sur l'eau , & il souhaitoit , qu'en lui continuant mes soins , je lui laissasse au moins une nuance d'incommodité assez sensible , pour qu'il pût se faire déclarer inhabile à servir. Je le lui promis ; mais d'un ton qui lui fit croire , vraisemblablement , que c'étoit moins pour lui tenir parole , que pour le mener , comme à son insu , à une cure finale. Aussi prit-il le parti de se retirer sans m'en prévenir , lorsqu'il s'apperçut des progrès rapides de sa guérison , & de la célé-

rité que je tâchois d'y mettre en prolongeant la durée des séances.

A cette époque, il avoit déjà pris le métier de Crocheteur, qu'il fait encore aujourd'hui. Sa main étoit si vigoureuse, qu'il s'en servoit pour porter, saisir, manier, traîner, soulever, déplacer toute sorte de corps lourds; pour les assujettir sur sa tête & sur ses épaules, &c. Les mouvemens du poignet, quoiqu'un peu gênés encore, n'avoient plus d'obstacle à surmonter, & ce qui restoit à guérir étoit borné à rendre au doigt du milieu, à l'annulaire & au petit doigt, la faculté de se ployer entièrement.

J'avois un regret infini que Tregan m'eût quitté avant que cet ouvrage fût mené à sa perfection; j'avois beau lui envoyer des émissaires pour l'engager à revenir & à continuer à se faire électriser, il me faisoit répondre qu'il étoit guéri.

Il y avoit trois mois que je ne l'avois vu , lorsque le hafard me le fit rencontrer. Je l'examinai , il n'avoit rien perdu des avantages que l'électricité lui avoit procurés.

Je tâchai vainement de le réconcilier avec un remede auquel il n'avoit à reprocher que le trop de bien qu'il craignoit qu'il lui fit ; il prétextâ qu'il en avoit retiré tout celui qu'il désiroit ; qu'il n'avoit jamais aspiré qu'au bonheur de pouvoir gagner sa vie par son travail ; qu'il se feroit suffisamment de sa main pour cela ; mais que quand il n'en seroit pas ainsi , il ne pouvoit avoir recours de nouveau à l'électricité , parce qu'il manquoit d'argent pour payer les tourneurs ; qu'il étoit engagé à aller travailler pendant deux mois à Bordeaux , où le métier de Crocheteur étoit plus lucratif qu'à Toulouse ; qu'à son retour il profiteroit d'autant plus

volontiers de mes bontés , s'il y avoit lieu , qu'il auroit gagné , non-seulement de quoi vivre , mais encore de quoi suppléer au défaut de bienfaits du Bureau , qui avoit délibéré , à ce qu'il me dit , de ne plus rien faire en sa faveur , attendu son *incurabilité*.

Le motif de cette Délibération est trop inconciliable avec la conviction prise des changemens heureux qui le démentoit , pour y ajouter la plus petite foi. D'ailleurs le Bureau dont il s'agit , s'étoit obligé dans le billet dont j'ai rapporté plus haut la teneur , à fournir *trois sols par jour pendant UN MOIS OU DEUX si la maladie de Tregan l'exigeoit*. Il avoit donc supposé que cette maladie pouvoit entraîner *un mois ou deux* de traitement : or à l'époque où l'on veut qu'il ait statué de ne plus s'en occuper , Tregan n'avoit

été électrisé que vingt & une fois ; il ne se peut donc que Tregan ne se soit mépris , quand il a dit que le Bureau l'avoit déclaré *iucurable* à cette époque , ou que le Bureau n'ait eu d'autres raisons pour prononcer ainsi sur son sort , & pour n'avoir pas attendu l'échéance du temps qu'il avoit fixé à l'intérêt qu'il mettoit à sa guérison , dans la circonstance sur-tout où le Malade touchoit au moment de ne plus l'être , ou pour mieux dire , ne l'étoit plus (*).

Quoi qu'il en soit , la cure de Tregan , mérite , à mon avis , d'autant plus de considération , qu'il n'a fallu que vingt & une séances pour la mener au point où elle est ; qu'elle n'a occasionné qu'une dépense de 3 liv. 3 s. au Bureau de la Marine de Touloufe ,

(*) Je passai chez M. Born pour lui demander l'explication de l'énigme ; il avoit quitté Touloufe , où je ne sache pas qu'il y soit revenu.

qui a bien voulu y concourir, (ce qui doit résulter des livres de dépense de ce Bureau) qu'on peut d'autant moins contester à l'Électricité la gloire de l'avoir opérée seule , qu'il n'y a été employé aucun autre secours , & que si la maladie a été l'effet d'un virus vérolique mal éteint, ou bien détruit quant à sa cause , à sa communication , à sa reproduction , mais non quant à ses suites , ce que je ne serois pas éloigné de penser , les inductions qu'on en pourroit tirer dans les différens cas de *reliquats* , de dégénération, de dégüissement de ce virus , &c. si souvent supérieurs aux traitemens usités , ne seroient peut-être pas d'un prix indifférent aux yeux de la Médecine-Pratique.

Du reste , je ne tiens à cette idée que comme à un aperçu vague & indéterminé d'où l'on ne peut rien con-

clure qu'autant qu'un certain nombre de faits en aura fixé la valeur ; à quoi j'ajoute cependant , qu'une paraplegie (*) jugée vérolique , dont je ne désespere point d'avoir à parler dans un autre temps , fut si heureusement attaquée par l'Électricité , que le Malade qui ne jouissoit d'aucune espece de mouvement aux extrémités inférieures , si on excepte celui de flexion & d'extension des pieds qui n'étoit pas même toujours aisé , fut en état à la cinquième séance , de changer ses jambes & ses pieds de place , de les élever à la hauteur de huit à neuf pouces , & de les porter à droite & à gauche à la même distance.

On lui fit cesser ce traitement pour lui faire subir celui des frictions mercurielles. Il en a tiré si peu d'avantage ,

(*) Par *paraplegie* , j'entends la paralysie des extrémités inférieures.

qu'on lui a ordonné les bains de Balaruc. S'il n'est pas guéri après qu'il les aura pris , il se propose de revenir à l'Électricité.

Tout autre l'auroit fait depuis longtemps , ou pour mieux dire ne l'auroit pas abandonnée ; mais ce n'est pas la première fois que la tyrannie des préjugés pour les anciens usages , a fait craindre le bien quand il étoit opéré par des moyens nouveaux (*).

(*) J'apprends par une Lettre, que le Malade a écrite à un de ses amis à Toulouse , qu'étant allé à Montpellier , les Médecins qu'il y avoit consulté lui avoient dit que sa paralysie ne pouvoit être guérie par aucun moyen ; qu'il ne retireroit aucun avantage des eaux de Balaruc ; que cependant il s'y étoit rendu conformément à l'Ordonnance de Toulouse ; qu'il y avoit pris les bains , les douches , &c. ce qui n'avoit produit effectivement aucun bien ; qu'en conséquence de cet accomplissement de partie du jugement porté à Montpellier sur son état , il s'étoit retiré chez lui , déterminé de ne plus faire que quelques remèdes subalternes qui lui avoient été conseillés.

VINGT-CINQUIEME OBSERVATION.

Jean Fraïsse, âgé de 48 ans, Laboureur au Village de Saint Caprais ,

Quant à Tregan , il est venu ces jours derniers me prier de lui rendre la Consultation du Médecin de l'Hôtel-Dieu qui lui avoit prescrit les bains de Bagneres de Luchon , & de me joindre à ce Médecin pour attester *l'incurabilité* qu'il prétend avoir été prononcée sur son compte par le Bureau des classés de la Marine de Toulouse. Il est gras , fleuri , & il a l'air de la santé la plus athletique. J'ai examiné sa main avec autant d'exactitude que de scrupule , je l'ai trouvée dans l'état où elle étoit lorsqu'il me quitta ; avec cette différence cependant , qu'il m'a paru qu'elle avoit un peu perdu du côté de la flexibilité des doigts. Mais en est-il réellement ainsi ? Et cette petite alure de roideur sous laquelle Tregan les produit aujourd'hui , ne seroit-elle pas une feinte pour arracher de moi l'attestation qu'il sollicite ?

Quoi qu'il en soit, la vérité ne m'ayant pas permis de la lui accorder , j'ai profité de l'occasion qu'il m'a fournie de l'interroger sur les différens usages auxquels il fait servir actuellement cette main , & de prendre des renseignemens ultérieurs sur les maladies Vénéériennes qui avoient précédé , dont il ne m'avoit auparavant parlé qu'avec mystère , &

à demi-lieue de Touloufe, se plaignoit depuis cinq femaines de douleurs vi-

comme s'il avoit eu intérêt à ne m'en apprendre qu'en partie le traitement & les particularités.

Il a répondu à ma premiere question, qu'il employoit cette main aux mêmes usages que l'autre, sans exclusion d'aucun; qu'il y sentoit la même force quoiqu'elle fût un peu moins souple; que s'il pouvoit la fermer entièrement, il se regarderoit comme tout-à-fait guéri; qu'il croyoit bien que l'Électricité suffiroit pour le mener à ce point; mais qu'il avoit des raisons pour ne pas se soucier d'y parvenir encore, & que quand il en seroit temps, il viendrait réclamer la continuation de mes soins.

Quant à ma seconde question, il a prétendu que c'étoit à Bordeaux & non à Brest, ainsi qu'il me l'avoit dit par erreur, si je n'avois moi-même mal entendu, qu'il avoit eu à faire à des femmes suspectes; qu'il n'avoit eu qu'une gonorrhée; que le lendemain de son dernier commerce avec celle qui la lui avoit donnée, il avoit été obligé de s'embarquer sur le vaisseau L'INVINCIBLE; qu'il y passa dix ou douze jours sans se reconnoître malade; que le premier symptôme dont il s'apperçut fut une ardeur d'urine avec un léger écoulement blanc; que peu de jours après l'écoulement augmenta, qu'il devint jaune; que les ardeurs d'urine se firent plus vivement sentir, & qu'elles furent suivies d'un écou-

ves , lancinantes & continuelles au genou droit , avec état léger de phlogose

lement verdâtre des plus abondans ; que ce dernier écoulement s'étant ralenti , soit faute de régime , soit faute des remèdes appropriés , le testicule droit étoit devenu si gros & si douloureux , qu'il ne pouvoit résister aux souffrances qu'il lui caufoit ; qu'après quinze ou vingt jours de tourmens , il fut débarqué à Rochefort & conduit à l'Hôpital , où malgré les remèdes qu'on lui fit , il se déclara à l'aîne droite un bubon très-dur , très-lancinant , presque aussi gros qu'un œuf de poule ; que ce ne fut qu'après qu'il eut avalé onze cents trente dragées de Keiser , que le bubon se termina par la résolution , & qu'à cette époque le testicule n'étant plus enflé , & l'écoulement ayant disparu , il ne lui fut pas possible de douter qu'il ne fût bien guéri.

Il est encore si rempli de cette idée , & qu'il n'est point de maladie Vénérienne qui puisse résister à une si grande quantité de dragées , que malgré la tumeur qui s'établit immédiatement après sur la main , malgré qu'on n'en pût attribuer l'appartion à aucune autre cause manifeste qu'à une métastase de la matière vérolique qui avoit précédemment engorgé le testicule , &c. malgré la foiblesse , l'atrophie , l'anchilose de la main & du poignet qui succederent à cette tumeur , je n'ai jamais pu lui faire entendre qu'il eût pu rester chez lui une étincelle de virus , &

à la peau ; tuméfaction énorme & assez dure de cette jointure ; senti-

que les phenomenes de la main en pussent être l'effet, même en le supposant détruit.

Tels sont les traits dont il m'a peint les cruelles vicissitudes par lesquels il a passé, & les motifs sur lesquels il fonde l'extinction de tout principe vénérien, avant la maladie de la main & du poignet.

Cependant à considérer les liaisons qui rapprochent les nuances qui séparent, en apparence, tous ces événemens, leur ensemble me paroît si peu propre à faire prendre l'échange sur la nature de la tumeur dont il s'agit, & sur la principale origine des révolutions subséquentes que la main éprouva, que je crois au contraire pouvoir en tirer avantage pour me confirmer dans l'opinion que j'en avois d'abord conçue ; pour persévérer dans l'attente des biens que l'Electricité promet dans les mêmes cas, soit qu'ils doivent leur existence aux restes agissans d'un virus mal éteint, soit que le virus détruit, ils ne soient que le résultat des ravages de ce virus.

Mais fût-il vrai que dans l'espece actuelle il y eût erreur à leur assigner la cause que je présume ; au moins y auroit-il lieu de ne plus se décourager à l'aspect de pareils accidens ; à les regarder comme insurmontables, ou à ne les attaquer par des moyens dispendieux, quelquefois au-dessus de la fortune des Malades, &c. qu'après que les secours électriques y auroient été opposés sans succès.

ment obscur de fluctuation dans quelques uns de ses points , particulièrement dans ses parties latérales , interne & externe ; accroissement de douleur à la plus petite pression ; impossibilité de tendre la jambe , de la tenir autrement que demi fléchie , de pouvoir la fléchir davantage ; de marcher sans boiter considérablement , & sans augmenter les souffrances.

Elles s'aggravoient le soir , quoique le malade n'eût point ou presque point marché de toute la journée , & elles devenoient si intolérables , lorsqu'il étoit au lit , qu'il y avoit un mois qu'il n'avoit pas dormi un quart d'heure de suite ; qu'il étoit obligé , le plus souvent , de se lever après s'être couché , & de passer les nuits en se traînant , avec beaucoup de peine & de travail , d'une chaise sur une autre , malgré l'usage qu'il faisoit des cataplasmes , des linimens des

douches , des lotions & autres reme-
des externes qui lui avoient été con-
seillés. Il n'avoit pas la fièvre , mais il
étoit dégoûté , maigre , & il portoit
un visage chagrin & entierement dé-
fait.

Il y avoit deux années qu'il avoit
souffert pendant sept mois d'un rhuma-
tisme universel , dont il éprouvoit en-
core de temps en temps les impressions
dans différentes parties du corps.

Je considerai la maladie du genou
comme le produit d'un reste de la ma-
tiere du rhumatisme , dont ia combi-
naison , avec les liqueurs sinoviales ,
avoit altéré le caractere mucilagineux
de ces liqueurs destinées à faciliter le
jeu des os articulés , & les avoit rendu
acrimonieuses & trop épaisses , d'où
il avoit résulté des engorgemens dans
les vaisseaux des parties ligamenteuses
& tendineuses de l'articulation ; des
épanchemens

épanchemens d'humeurs limphatiques dans les interstices de ces parties , & des tiraillemens douloureux qui étoient augmentés par la chaleur du lit , &c.

Je fis saigner le malade au bras , & je le fis purger le jour suivant.

Le lendemain je le mis à une ample boisson de ptisane d'esquine ; j'électrifai le genou par *friction* , & je le fis couvrir ensuite de linges trempés dans la décoction chaude de feuilles de douce amere. La nuit fut moins mauvaise.

Le deuxieme jour de ces remedes , l'appétit commença à s'ouvrir , le malade dormit pendant trois heures sans s'éveiller , & les douleurs furent moins fortes & moins lancinantes : successivement le genou diminua de volume , la jambe commença de jouir de quelque mouvement de flexion & d'extension ; & les accroissemens de ces amé-

liorations furent portés au point que le malade, qui jusqu'alors, n'avoit pu se rendre à Toulouse pour se faire électriser qu'à cheval, fut en état, au bout de dix séances, d'y venir à pied, presque sans souffrir & sans boiter, de s'en retourner de même; & dans quinze séances, de reprendre ses exercices de laboureur, & de vaquer à tous les autres travaux de la terre.

A cette époque, il voulut absolument se retirer; j'eus beau lui représenter qu'il n'étoit pas entièrement guéri, que son genou n'étoit pas encore dans l'état naturel, qu'il ne suffisoit pas de l'avoir délivré des attaques d'une anchilose naissante pour abandonner l'électricité; qu'il étoit essentiel de détruire jusqu'à la plus petite disposition de la jointure à cette maladie, &c. il en convint, mais il ne put se résoudre à perdre, en voyages à Toulouse, un temps

qu'il pouvoit employer à cultiver les champs , & qui contrarioit (à ce que j'ai appris dans les suites) l'usage d'une emplâtre , avec laquelle un Capucin lui avoit promis de le mener dans peu de jours au retablissement le plus parfait.

J'ignore quels sont les matériaux qui entrent dans la composition de cette emplâtre ; tout ce que je fais , c'est qu'elle fut appliquée immédiatement après que le malade eut cessé de venir chez moi ; & que je tiens des gens de son Village & du malade lui-même , que depuis trois mois qu'il s'est retiré , il n'y a pas eu de jour de travail qu'il n'ait gagné sa journée.

Est-ce à l'emplâtre du Capucin ou à l'électricité qu'il faut attribuer la guérison du malade ? Cette question ne paroît pas de nature à devoir être proposée sérieusement.

VINGT-SIXIEME OBSERVATION.

Albert , âgé de 18 ans , Fauxbourg Saint Etienne , rue Saint Alby , porte depuis l'enfance sous le genou droit , & dans la direction du tendon formé par la réunion des muscles *biceps* & *fasciata* , une cicatrice très-profonde , de deux pouces de longueur , qui paroît avoir intéressé le tendon.

Cette cicatrice n'a jamais cependant empêché le malade de marcher avec facilité , & n'a jamais gêné en rien , à ce qu'il dit , les mouvemens du genou.

A l'âge de 16 ans , il fit une chute sur cette partie , dont il ne se ressentit d'abord que bien peu ; mais sept à huit mois après , le genou se tuméfia ; il acquit en volume deux pouces de circonférence de plus que l'autre genou ; il devint très-douloureux ; la cuisse s'atrophia ; le malade ne put

étendre la jambe au-delà de la demi flexion, ni la fléchir ultérieurement ; il ne put monter ni descendre les escaliers qu'avec le pied gauche ; enfin il ne put marcher sans boiter considérablement, sans souffrir beaucoup, & se tenir debout sans souffrir tout autant, & sans le secours d'un bâton.

Cet ensemble de fâcheux événemens l'obligea d'abandonner son métier de manœuvre-maçon, qui faisoit toute son existence. Ce métier consiste dans ce pays à être toujours debout, & à travailler ainsi des deux mains toute la journée à racler la brique, à la dresser, à l'équerrir, &c.

L'atrophie de la cuisse, la cicatrice profonde qui existe sous le genou, dont le malade ignore l'origine, mais qu'il croit avoir été déterminée par une tumeur spontanée qui avoit fini par s'abcéder ; le gonflement & la

douleur du genou , postérieurs de sept à huit mois à la chute , ne me permirent pas de rapporter uniquement à cette chute la cause des accidens dont le malade se plaignoit , & je me crus d'autant plus fondé à les considérer , dumoins en partie , comme la suite d'un levain scrophuleux originel , dont la circonstance de la chute avoit déterminé le développement sur le genou , que celui-ci sans être dur ne gardoit pas les impressions des corps qui y touchoient ; qu'on y voyoit à l'extérieur des inégalités , que la couleur en étoit naturelle , que la douleur qui s'y faisoit sentir n'étoit pas aggravée par la pression , &c.

Quoi qu'il en soit , j'observai dans ce genou , ainsi que dans celui de Jean Fraisse , un sentiment obscur de fluctuation dans plusieurs endroits , ce que j'attribuai à des congestions de limphe

gélatineuse , chargée d'accrimonie , & particulièrement à des infiltrations de la liqueur synoviale dans la capsule articulaire , & les cellules des environs.

Tel étoit depuis trois ans l'état d'Albert lorsqu'il vint me trouver. A ces accidens près , il dormoit bien , il mangeoit de bon appétit , & il se portoit au mieux.

Il y a bientôt trois mois que je le fais purger tous les vingt jours , que je lui fais boire abondamment d'une ptisane faite avec la fâsse pareille & la racine d'esquine ; que je lui fais couvrir le genou , pendant la nuit , d'un cataplasme fait avec les feuilles de douce-amere cuittes dans l'eau , (ce qu'il pratique rarement) & que j'électrise ce genou par *friction* & par étincelles.

Les douleurs se sont presque entièrement dissipées ; le volume du genou a diminué de près d'un ponce & demi

de circonférence ; on n'y observe plus d'endroit où il y ait fluctuation , & il n'exédéroit pas vraisemblablement aujourd'hui le volume de l'autre genou , si les condyles du fémur ne s'étoient gonflés. La rotule qu'on ne pouvoit toucher antérieurement qu'en enfonçant profondément les doigts dans la tumeur , ne paroît plus recouverte que par ses tégumens ; la cuisse a mis des chairs , & l'anchilose , qui s'opposoit au jeu de l'articulation , a été attaquée avec tant de succès , par l'Électricité & les autres remèdes , que le Malade étend presque complètement la jambe lorsqu'il est au lit , ou qu'il est debout ; qu'il marche sans bâton ; qu'il boite beaucoup moins qu'il ne le faisoit , & qu'il ne boiteroit peut-être pas du tout , si l'effort des muscles , fléchisseurs de la jambe , lorsqu'il l'éleve pour marcher , ne la recourcissoit en

la lui faisant plier contre sa volonté. Du reste, il ne souffre à présent de ses douleurs, que lors de quelque mouvement trop brusque, ou lorsqu'il fait un faux pas, ce qui lui arrive assez souvent, tant par l'effet de la contraction vicieuse des muscles dont je viens de parler, que par celui de l'inégalité du pavé de nos rues. Il monte avec aisance les escaliers, un pied l'un après l'autre, ce qu'il n'avoit plus fait depuis sa maladie; il ne les descend pas encore ainsi sans se gêner; mais il peut se tenir debout aussi long-temps qu'il le veut sans être appuyé, & il a atteint le but où il aspirait avec le plus d'ardeur, celui de reprendre son métier de Manœuvre, & de gagner sa vie par son travail.

L'heure qu'on lui donne pour aller déjeuner, il l'emploie assez exactement, deux ou trois fois la semaine,

à venir se faire électriser , & il paroît résolu à continuer jusqu'à parfaite guérison.

VINGT-SEPTIEME OBSERVATION.

Jeanne du Tos , du village de Croix-Daurade , à demi lieue de Toulouse , âgée de 48 ans , se plaignoit depuis trois années de douleurs très-aigues , plus ou moins constantes dans toutes les parties musculieuses , & dans presque toutes les articulations du corps ; particulièrement dans les articulations des carpes avec les avant-bras ; dans celles des premières phalanges des doigts avec les secondes ; dans celles des pieds avec les jambes ; dans les genoux , &c. avec enflure de consistance assez solide sans être dure , de toutes ces articulations , insomnie , inappétence , roideur si excessive des poignets , qu'elle ne pouvoit leur faire

exécuter par quel moyen que ce fût, aucun mouvement, soit latéral, soit de flexion, soit d'élevation, &c. impossibilité de plier les doigts, de vaquer à aucune espee de travail des mains, de s'habiller, de se déshabiller, d'étendre les jambes; de marcher autrement que les genoux crochus, en dandinant, avec beaucoup de lenteur, & sur-tout beaucoup de souffrance, tant des tendons des muscles fléchisseurs des jambes, que des tarses & des métatarses, dans lesquels la Malade croyoit se sentir percée comme par une infinité de grosses aiguilles à chaque pas qu'elle faisoit.

Les bains de Bagneres de Bigorre, dont elle avoit usé pendant un mois, il y a deux années, lui avoient procuré quelque soulagement, mais n'avoient pas empêché qu'elle ne revînt dans peu à son premier état. Ses mois

étoient supprimés depuis une année lorsqu'elle vint chez moi , & cette suppression , qui me parut dans l'ordre de la nature , n'avoit point aggravé ses maux.

Il y a trois mois & demi que je l'électrise par bain , par *friction* & par étincelles ; que je lui fais user de la pufane d'esquine , & que je lui fais prendre soir & matin un verre de décoction des tiges de douce-amere.

Ces remedes ont produit peu-à-peu des effets si avantageux , que dans quinze jours l'appétit & le sommeil ont été entierement rétablis ; qu'au bout d'un mois les douleurs & les gonflemens des articulations ont diminué de moitié , & que depuis près d'un mois la Malade ouvre & ferme ses mains à volonté , particulièrement la main droite ; qu'elle s'habille , se déshabille , met ses bas , ses souliers & ses bou-

cles, sans secours ; qu'elle cout, file ;
&c. quoique les articulations des doigts
soient encore un peu gonflés ; qu'elle
étend complètement les jambes ;
qu'elle monte les éscaliers des deux
pieds, tantôt de l'un, tantôt de l'autre
sans s'appuyer aux écuyers, ce
qu'elle ne pouvoit faire auparavant ;
qu'au lieu de les descendre, comme
elle les avoit toujours descendus depuis
sa maladie, c'est-à-dire, courbée,
de côté, & comme à reculons, tou-
jours avec le pied droit, beaucoup de
gêne, de souffrance, & en s'accro-
chant à tous les corps voisins, elle les
descend actuellement droite, la face
en avant, un pied l'un après l'autre,
sans souffrir, mais avec moins d'ai-
sance qu'elle ne les monte ; qu'elle
marche sans presque se dandiner, &
avec tant de force, qu'elle ne se fait
plus porter pour se rendre à Toulouse,

ainsi qu'elle l'a fait pendant deux mois ; qu'elle y vient tous les jours à pied se faire électriser ; qu'elle s'en retourne à son Village à pied , & qu'elle va dans nos rues sur le pavé le plus raboteux , sans ressentir que rarement & avec beaucoup moins de véhémence , les impressions de ces piqueures qu'elle éprouvoit dans les tarses & les métatarses , lors même qu'elle marchoit sur le terrain le plus uni. Elle ne pouvoit se mettre à genoux à terre ; elle s'y met aujourd'hui avec une entière liberté.

Quant à l'état d'anchilose du carpe avec l'avant-bras gauche , il commence à se dissiper : la Malade porte un peu le poignet à droite , à gauche , le fléchit , le relève à volonté , l'avant-bras étant immobile. Il n'en est pas encore ainsi du poignet droit ; elle ne peut lui faire exécuter aucune espece

de mouvement, qu'autant qu'elle l'y contraint avec la main opposée.

Mais elle met si peu d'intérêt à corriger cette roideur des poignets ; & la perspective de ce bien est pour elle d'un si bas prix, en comparaison de la disparition presque totale de ses douleurs ; de la liberté de marcher, de se servir de ses doigts, &c. dont elle est redevable à l'Électricité, qu'elle auroit déjà, peut-être, abandonné ce remède, si le désir d'assurer la stabilité des avantages qu'elle en a retirés, ne l'avoit décidée à y insister au moins encore pendant un mois.

VINGT-HUITIEME OBSERVATION.

Le fils de M. Dufour de Toulouse, rue Nazaret, âgé de 5 ans 11 mois, portoit toutes les apparences de la meilleure fanté, lorsqu'après une course d'une heure à cheval, il se trouva très-

géné pour marcher , & eut bien de la peine à se tenir debout.

Il avoit voyagé à Califourchons , sur une barde beauconp plus large que n'étoit l'angle que ses cuisses formoient en s'ouvrant naturellement.

Peu-à-peu la difficulté de marcher augmenta ; il souffrit les plus vives douleurs au plus petit mouvement qu'il fit de la cuisse droite ; il fut obligé , même dans le repos , de la tenir très-écartée de l'autre cuisse pour ne pas souffrir , & d'écarter encore davantage la jambe du même côté : il ne pouvoit marcher qu'autant qu'il étoit soutenu par les deux mains , qu'en boitant considérablement , le genou droit crochu , le pied du même côté très-éloigné de l'autre , tourné en dehors , ainsi que le genou , la fesse & la portion droites du bassin plus basses que la fesse & la portion du bas-

fin opposées , & en s'inclinant si excessivement sur le côté droit , que la colonne vertébrale formoit un très-grand arc de cercle , dont la convexité étoit du côté gauche. Cette tendance , à se pancher à droite , étoit même si supérieure aux efforts qu'il faisoit pour la surmonter , que lorsqu'on le mettoit à table , soit qu'il y eût des bras ou non à la chaise sur laquelle on l'asseyoit , il étoit obligé de s'accrocher à la table avec les mains , pour éviter d'être entraîné à terre sur le côté malade.

Il y avoit plus de quinze jours que l'enfant étoit dans cet état lorsqu'on me le présenta. On me dit qu'indépendamment de la roideur que je trouvai dans tous les muscles de la cuisse , & des douleurs générales qu'il y ressentoit , il éprouvoit une douleur encore plus vive & plus constante que toutes

les autres au pli de la cuisse, au-dessous de l'aîne, & que cette douleur l'empêchoit, le plus souvent, de dormir d'un sommeil tranquile & suivi.

Je trouvai les glandes inguinales droites gonflées, un peu douloureuses; mais je ne trouvai ni cavité, ni éminence, ni tumeur osseuse au-dessous de ces glandes. Point de creux ni d'applatissement du côté de la fesse, &c. D'où je conclus, que malgré que la cuisse & la jambe malades fussent de deux pouces plus longues que la cuisse & la jambe saines, que le pied & le genou fussent tournés en dehors, très-écartés du genou & du pied de l'autre côté, que ce ne fut qu'avec peine & en faisant souffrir l'enfant, que je les rapprochois de leur position naturelle sans pouvoir les y ramener entierement, il n'y avoit point de luxation du fémur; & que si tant est qu'il y en eût, ce ne

pouvoit être qu'une luxation incomplète en bas ; les symptômes dont je viens de faire l'énumération , pouvant être considérés comme l'effet d'une attitude insurmontable , dans laquelle l'enfant ne pouvoit se dispenser de persévérer , soit parce qu'elle diminueoit ses souffrances , &c. , soit parce que les bouts spongieux des os de l'extrémité inférieure malade , leurs épiphyses , particulièrement celle qui constitue la tête du fémur ; les vertèbres dorsales & lombaires , &c. étoient frappées de quelque vice rachitique , ou tel autre caché jusqu'alors , qui en avoit altéré l'organisation.

Mais outre que l'élongation de la jambe , son écartement de l'autre jambe , &c. , la distorsion du pied & du genou en dehors , l'effort que j'étois obligé de faire pour les tourner , &c. , qui , dans toute autre circonstance ,

auroient été un des témoignages les moins douteux de la luxation, me parurent insuffisans pour l'établir ; que dans la supposition où la luxation eût lieu, il n'étoit pas possible qu'elle ne se fût montrée, dans tout l'appareil qui lui est propre, dès l'instant où l'enfant fut descendu de cheval ; je crus devoir sur-tout m'autoriser de cet ensemble de derniers symptômes, de leur progression successive, pour éloigner toute idée de fracture du col du fémur, ou de décollement de l'épiphise, & de soupçon que cette épiphise eût resté dans la cavité cotyloïde.

Je rapportai la cause procatartique des accidens, aux distensions que les ligamens, la capsule articulaire, les muscles abducteurs de la cuisse, &c., avoient souffertes tout le temps du voyage ; à l'écartement forcé de la cuisse, qui, peut-être avoit fait des-

cendre la tête du fémur , de maniere à faire éprouver , dumoins pendant tout ce temps-là , aux rebords cartilagineux de la cavité ischiatique , aux ligamens , aux nerfs de la jointure , &c. , des irritations , des compressions , des tiraillemens inusités , &c.

Quant à la persévérance des accidens , après l'action de ces premieres causes , elle pouvoit être imputée d'une part à l'épaississement & à l'accumulation de la synovie dans l'articulation ; accumulation qui devoit empêcher que la tête du fémur rentrât jusqu'au fond de la cavité ; à l'engorgement des vaisseaux , de tout genre , des parties malades , déterminé par l'éretisme , les crispations , les étranglemens qu'ils avoient subis , & essentiellement d'autre part , à l'inertie & au défaut de jeu qui avoient succédé à l'état violent de tous ces vaisseaux ;

à l'acrimonie , à la viscosité des fucs limphatiques & osseux , soit que ces vices fussent produits par le ralentissement antérieur & actuel de la marche de ces fucs dans les glandes des aines , dans les vaisseaux blancs des gaines des muscles , des tendons , des membranes aponévrotiques de la cuisse , de la substance des os articulés , &c. où ils s'étoient dépravés , & où en se dépravant ultérieurement par leur séjour , ils aggravoyent les maux qu'il y avoit à surmonter , soit qu'ils fussent préexistans dans les humeurs , & que la situation pénible de la course à cheval ne fût que l'occasion de leur développement sur la cuisse , sur la jambe , &c.

Les frictions électriques me parurent l'atténuant , l'incisif , le fondant le plus doux ; le tonique le moins irritant , en un mot le remede le plus ap-

proprié dans tous ces cas. Après la deuxième séance , le Sujet alla moins mal , & l'on cessa de me l'envoyer.

Un mois après , je fus appelé pour lui en consultation avec deux Chirurgiens de Toulouse des plus réputés ; l'un de ces MM. pensa qu'il y avoit fracture au col du fémur ou décollement de l'épiphise , sans que ce jugement fût en contrariété avec le surplus de longueur de la cuisse & de la jambe droites sur la cuisse & la jambe gauches , qu'il déduisoit de la disposition du bassin , qui , comme je l'ai dit , baissoit du côté droit , & du reste du corps qui panchoit beaucoup de ce côté depuis la maladie. *L'autre estima* qu'il y avoit luxation , non incomplète , telle que je me la représentois , qu'il ne considéroit que comme un être métaphisique , mais luxation complète en bas.

On a vu plus haut les raisons que j'avois de n'adopter aucun de ces systèmes, ou dumoins de ne les adopter qu'avec les conditions du doute pris de ce que ma main, quoique moins exercée que celle de ces MM. n'avoit rien trouvé qui m'emmenât à y adhérer.

Les remedes qu'ils proposerent n'avoient guere d'autre objet que de gagner du temps, & d'arriver à celui où la saison permit d'envoyer le Malade aux eaux de Bareges.

Le Chirurgien, qui avoit opiné pour la luxation, faisoit entrevoir quelque espérance de la réduire après que ces eaux auroient assoupli les muscles qui s'y opposoient actuellement par leur roideur, &c. . . . L'autre avoit pour but de calmer les douleurs par le moyen des bains, de dissiper par le même moyen les différens engorgemens qui pouvoient s'être faits dans
les

les différentes parties de la cuisse, &c.

Pour remplir les indications dont ces MM. étoient occupés, & celles que j'avois tâché de remplir un mois avant la consultation, je proposai de reprendre les *frictions électriques*, comme celui de tous les moyens sur lequel il y avoit le plus à compter, ne fût-ce que pour disposer aux bains, dont la saison étoit encore bien éloignée, si tant est qu'il y eût lieu d'y envoyer le Sujet après cette épreuve.

Ma proposition ne fut pas rejetée, mais il me fut aisé de m'appercevoir, à la maniere dont elle fut accueillie, qu'elle n'étoit adoptée que par honnêteté pour mon opinion, & parce qu'on favoit d'ailleurs très-bien qu'il ne pouvoit en résulter aucun fâcheux événement, avec les modifications que je me proposois de mettre à cette nouvelle maniere d'administrer l'Électricité.

Quant aux autres remedes qu'il fut déterminé de pratiquer en même-temps , ils furent bornés à l'emplâtre de mucilage , dont on devoit couvrir , pendant la nuit, la cuisse & la fesse malades , & à la ptisane d'esquine dont le Sujet feroit sa boisson.

A compter de son retour à l'Électricité, il en est déjà à la soixante-cinquieme séance , mais seulement d'un quart d'heure chacune. Le premier jour de l'usage de ce moyen , les douleurs diminuèrent, & la nuit fut moins mauvaise.

Les progrès en mieux sont insensiblement parvenus au point , que la cuisse a repris toute sa flexibilité ; que le gonflement des glandes des aines a presqu'entièrement disparu ; que l'Enfant se tient debout , sans appui , aussi long-temps qu'on le veut , & aussi droit qu'avant la maladie ; la jambe

complètement tendue, très-rapprochée de l'autre; qu'il marche seul dans la chambre, & même dans la rue sans tourner le pied ni le genou en dehors; qu'il ne se ressent que de loin en loin de ses douleurs; qu'elles sont infiniment moindres que par le passé; que le repos de la nuit n'en est plus troublé; que quoiqu'il boite encore un peu, qu'il marche lentement, & qu'en marchant le corps fasse encore mine de pencher par fois sur le côté droit, il monte & descend les escaliers un pied l'un après l'autre, soutenu seulement par une main, ce qu'il n'avoit pu faire jusqu'à présent; que lorsqu'il est assis, il commence à porter la cuisse malade sur le genou sain; que la longueur de la cuisse & de la jambe droites a diminué de plus de moitié; qu'elle n'excede tout au plus que de huit ou neuf lignes la longueur

de la cuisse & de la jambe gauches ; qu'il les rapproche à volonté sans se gêner , même sans y songer ; qu'il joue indifféremment de l'une & de l'autre , & dans tous les sens , lorsqu'il est assis sur une chaise assez haute pour empêcher les pieds de toucher à terre , & qu'il ne les écarte que quand il marche , mais beaucoup moins qu'auparavant.

On veut qu'il n'y ait que le temps qui puisse instruire du jugement définitif qu'il y a à porter sur cette maladie , & qu'il ne reste aucun appui à l'idée que j'en ai conçue , pour peu que l'Enfant boite , ou qu'il écarte les jambes en marchant , après que j'aurai fini de l'électriser. Ce n'est pas ici le lieu de contester à cet égard ; mais qu'on ait tort ou raison , je ne dois pas laisser ignorer , que m'étant aperçu , il y a plusieurs jours , que le

malade boitoit un peu plus que de coutume , j'en demandai la cause , que l'on me répondit que l'on n'en connoissoit d'autre qu'une très-forte engelure dont il se plaignoit sur le talon droit , qui s'étendoit des deux côtés jusques aux malléoles ; que j'en fus d'autant plus surpris , que j'aurois cru que les *frictions* électriques qu'il recevoit journellement sur la cuisse , sur la fesse , &c. du même côté , qui devoient tenir lieu de *bain électrique* pour le talon , auroient suffi pour en être le préservatif ; & qu'ayant électrisé localement par *friction* les endroits engelés , il ne fallut que trois séances , d'environ quatre minutes chacune , pour résoudre totalement l'engelure , & réduire la claudication à son état antérieur.

Le même cas est arrivé tout récemment à un autre Sujet ; j'en supprime-

rai le détail , parce qu'il est renfermé dans celui que je viens de faire , si l'on en excepte que ce dernier Malade ne boitait pas.

VINGT-NEUVIEME OBSERVATION(*).

M. Liffertel , du lieu de Cuc , à sept lieues de Toulouse , âgé de seize ans , étoit tourmenté depuis deux mois d'une engelure qui occupoit toute la premiere & la seconde phalange du doigt indice de la main gauche , & de deux autres engelures , l'une sur le talon droit , très-gonflée , très-prurigineuse , par instans très-lancinante , qui faisoit déjà mine de s'ouvrir (à en juger dumoins par une tache ronde , de la grandeur d'une piece de six sols , d'un blanc sale , située sur le centre de l'engelure) & l'autre sur le talon gauche , moins gonflée , qui s'étendoit

(*) Ajoutée après l'Approbation.

d'une maléole à l'autre , & s'élevoit jusqu'au mollet de la jambe en maniere de tumeur érésipellateuse.

Quatre séances électriques, de six ou sept minutes chacune , où il n'a été employé que la *friction* , les ont menées à la résolution la plus complète.

TRENTIEME OBSERVATION.

M..... âgé de cinquante ans , fut passé, il y a seize années , par les grands remedes , à raison d'une tumeur dure , de la couleur de la peau , indolente , presque de la grosseur d'un œuf de poule , qu'on avoit jugé vérolique , & qu'il portoit depuis quelque temps , vers le milieu de la partie antérieure un peu latérale gauche du cou. Cette tumeur gênoit si fort la déglutition , que le Malade avoit toutes les peines du monde à avaler.

Les frictions mercurielles n'ayant pu la résoudre , il fallut l'extirper. L'opération faite , M. . . se plaignit d'une surdité très-forte aux deux oreilles , particulièrement à la gauche , & il n'a cessé de s'en plaindre depuis.

Il n'entend de l'oreille gauche le mouvement de sa montre , qu'autant qu'il la place , de façon à la mettre en contact de cette oreille , & il l'entend de l'oreille droite , qu'il appelle sa *bonne oreille* , à la distance de dix lignes.

Il regardoit cette incommodité comme incurable , tant à raison de son ancienneté de seize années , qu'à raison de l'opération dont il croyoit qu'elle étoit l'ouvrage , & il s'en occupoit peu.

Il n'étoit pas plus occupé de ses paupières supérieures , qui étoient trop pendantes , & de son œil gauche ,

sur lequel il avoit reçu , étant enfant , un si violent coup de chapeau , qu'il ne voyoit de cet œil , depuis trente & huit ans , qu'à travers des fils , des cheveux , des papillons noirs , &c. qui voltigeoient au tour , & un brouillard épais ; enforte qu'il ne pouvoit distinguer les objets quelque'éclairés qu'ils fussent.

Les MM. Grand-Jean , qu'il consulta , il y a plusieurs années à Paris , trouverent dans cet œil des cicatrices , des vaisseaux variqueux , &c. lui ordonnerent quelques petits remedes , & lui laisserent entrevoir qu'il n'étoit guere possible de le guérir. Je n'y trouvai d'autre vice , après l'avoir examiné attentivement , qu'un défaut de mobilité de la pupile , & un léger commencement d'opacité au cristallin.

Mais ce n'étoit pas pour cet objet qu'il me consultoit : l'indisposition pour

laquelle il avoit recours à mes soins , étoit une espece de douleur sciatique , qui , depuis près d'une année , se faisoit tantôt plus , tantôt moins sentir , depuis le haut de la hanche gauche , partie latérale externe , jusqu'à la malléole externe de la jambe du même côté. Il l'imputoit à un coup qu'il avoit reçu pour s'être laissé tomber par terre sur cette hanche. Cette douleur ne lui permettoit de marcher qu'avec peine , & le mettoit dans l'impossibilité de se tourner dans son lit ; de se chauffer seul ; de se baisser ; de mettre les boucles de ses souliers , &c.

En commençant à l'électriser , je ne m'attachai d'abord qu'à la sciatique. Quelques jours après je tirai , non-seulement des étincelles de toutes les parties qu'elle occupoit , mais encore des paupieres supérieures ; des sourcils ;

des environs & du corps de l'œil gauche, & des conduits auditifs externes des oreilles.

Succesivement j'en tirai de la nuque, du front, du menton, & autres parties de la tête, que je me crois d'autant plus fondé à considérer comme extensions de l'organe de l'ouïe, ou comme jouissant de la propriété de *sentir* & de transmettre le son par le *toucher*, que M. Pérrolle, Docteur en l'Université de Médecine de Montpellier, Médecin à Grace, Correspondant de la Société Royale de Médecine, &c. a prouvé, dans un Mémoire très-intéressant, qu'il n'est point ou presque point de sourd qui n'entende le battement de sa montre, lorsqu'il l'applique immédiatement sur ces parties. A quoi j'ajoute qu'il n'est personne qui ne puisse réaliser sur soi l'expérience de cette perception, après

avoir bouché exactement ses oreilles.

Indépendamment des moyens électriques que j'employois sur tous les endroits où la sciatique faisoit ressentir ses vives douleurs, je faisois frictionner tous les soirs ces mêmes endroits avec la teinture des cantarides, & il a suffi de ces deux moyens continués pendant vingt-huit jours, pour dissiper entièrement ces douleurs, & les accidens auxquels elles donnoient lieu.

Quant au relâchement des paupieres, à la cécité imparfaite de l'œil gauche & à la surdité, je ne leur ai encore opposé que l'Électricité. Le relâchement des paupieres a été guéri dans vingt & une séances, & dans ce court espace de temps, les deux autres maladies ont été améliorées si sensiblement, qu'à l'égard de l'œil gauche, le Malade ne voit plus ni ces fils, ni ces papillons noirs, ni ces

brouillards qui répandoient du trouble & de l'incertitude dans la vision , quoique l'opacité du cristallin ne paroisse pas avoir diminué ; qu'il n'a besoin que de rapprocher les objets de cet œil pour les distinguer parfaitement , l'autre œil étant fermé ; qu'en cet état il commence à appercevoir les lettres , à lire les syllabes ; qu'il pourroit vraisemblablement lire les mots composés de trois ou quatre syllabes , si le centre de ces mots ne lui paroissoit percé d'un trou blanc aux deux côtés , duquel il ne voit que la premiere & la derniere lettre des mots ; & qu'à l'égard de l'ouïe , il entend de l'oreille gauche à la distance de huit lignes , les mouvemens de sa montre qu'il n'entendoit avant de se faire électriser , qu'autant qu'elle touchoit immédiatement l'oreille ; qu'il l'entend à près de deux pouces de l'oreille droite , & que la

Comédie, où il n'alloit que pour jouir simplement du Spectacle, l'intéresse & l'affecte aujourd'hui, parce qu'il entend presque tout ce que disent les Acteurs, quoiqu'assis à la même place, d'où il n'entendoit auparavant presque rien.

M. Abadie, Médecin à Toulouse, a vu plusieurs fois le Malade; il l'a interrogé sur tous les faits dont je viens de parler. Il est trop zélé pour les progrès de l'Art, pour ne pas s'empresse à suivre avec moi la marche des changemens que l'Électricité produit sur ce sujet. Je le crois de nature, à piquer du moins la curiosité, quand même la fin ne répondroit pas en entier aux espérances que le début fait concevoir. (*)

(*) Il y a bientôt six mois que le Malade a cessé de se faire électriser. Je suis passé chez lui; il m'a dit, qu'en ayant été d'abord empêché par des affaires domestiques, il avoit, non-seulement perdu au

TRENTÉ-UNIÈME OBSERVATION.

M..... étoit devenu sourd de l'oreille droite, & paralytique de la moitié du front, de la moitié du nez, & de toute la joue du même côté. Sa bouche étoit un peu tirée à gauche.

bout de quelques jours tout ce qu'il avoit gagné du côté de l'ouïe, mais qu'il lui avoit semblé que sa surdité avoit été plus considérable qu'elle ne l'étoit antérieurement : qu'à raison de ce dernier événement on l'avoit un peu alarmé sur les suites de l'Électricité ; mais qu'étant revenu, à l'égard de l'ouïe, au même état où il étoit avant de se faire électriser, il étoit résolu à reprendre au premier jour la continuation de ce remède, & qu'il y reviendrait avec d'autant plus de confiance, qu'il ne se ressentoit absolument plus de sa sciatique ; qu'il n'avoit rien perdu de la vision qu'il avoit gagnée du côté de l'œil gauche ; qu'il n'étoit plus gêné, ni par ces fils, ni par ces monches, &c. qui l'empêchoient de voir de cet œil, & que s'il avoit le malheur de perdre l'œil droit, il seroit en état de se conduire avec le gauche dans les rues, de se garantir des voitures, d'aller se heurter contre les corps en repos, &c., &c.

Note ajoutée après l'Approbatton.

Faute de cause apparente , on regarda ces accidens comme le produit d'un virus vérolique , dont le Malade n'avoit pas les symptômes ordinaires , mais qu'il s'étoit mis souvent dans le cas de contracter. On le soumit aux frictions mercurielles. Le mercure n'ayant produit aucun soulagement , il me fut adressé.

Il devoit passer plusieurs mois à Toulouse : des circonstances particulières l'appellerent au bout d'un mois à Paris , & ne lui permirent de se faire électriser , en différens temps , que treize ou quatorze fois.

Qu'attendre d'un remede administré si peu de suite , si peu de temps , dont les interruptions brisoient si souvent la chaîné qui devoit en lier les effets ! Cependant le bien qui en résulta fut tel , que la distorsion de la bouche diminua au point qu'elle fut à peine sen-

fible; que le fourcil & la narrine gauches, dont l'immobilité ne pouvoit être ébranlée par aucun effort quelconque de la narrine & du fourcil droits, se laissoient déjà émouvoir par l'action de ceux-ci, & que le Malade, qui n'entendoit absolument pas le mouvement de sa montre, quoiqu'il eût l'attention de la plaquer sur son oreille, commençoit un peu à l'entendre avant son départ.

Ces nuances d'amélioration n'étoient pas bien considérables, mais elles étoient suffisantes pour faire présumer, que s'il avoit été plus exact à se faire électriser, qu'il eût fait usage en même-temps des autres remedes que je lui avois proposés, le changement de son état en mieux, dans un aussi court espace de temps, auroit été bien plus faillant, & qu'en insistant sur ces moyens, je serois peut-être parvenu à le mener à une cure finale.

TRENTE-DEUXIEME OBSERVATION.

M. de.... âgé de trente ans, fut frappé il y a deux ans, au sortir de la Comédie, le corps étant en sueur, par l'impression d'un air froid, d'après laquelle il s'aperçut, pour la première fois, qu'il entendoit moins bien que par le passé, sur-tout de l'oreille droite.

Cette surdité n'avoit cédé à aucun des moyens qui lui avoient été indiqués; elle s'étoit accrue au contraire, ce qui l'avoit déterminé à s'adresser à moi.

Après avoir pesé sur la cause de la maladie, telle qu'elle m'étoit présentée; sur ce que le Malade m'ajouta, que sa surdité augmentoit en temps humide, lorsque le vent du midi souffloit, je n'hésitai pas un instant de regarder l'Électricité comme un moyen

curatif dans ce cas. Mais ce moyen se trouvoit un peu contrarié par la constitution nerveuse du Malade, qui me fit observer, qu'à la plus légère affection de l'ame, à la plus petite peine d'esprit, il éprouvoit des sensations de bruit faux, plus ou moins bruyans dans la tête, qui aggravoient la difficulté qu'il avoit d'entendre, & que l'ouïe étoit beaucoup moins dure lorsque le bruit de la tête étoit moindre, ou qu'il étoit calmé.

Je ne crus pas cette contre-indication suffisante, pour m'empêcher d'user avec précaution des secours électriques, pour lesquels je m'étois déjà décidé; mais le Malade ne voulut y soumettre que l'oreille droite. J'entrai dans les vues qui lui étoient inspirées, & je n'électrisai que cette oreille. En même-temps je prescrivis du petit lait, des bains, des décoctions des feuil-

les d'oranges, des infusions de fleurs de tilleul, &c. Il prit, non-seulement ces remèdes sans peine, mais avec confiance.

A la troisième séance, il sortit quelque goutte de sang noirâtre de l'oreille, & une espèce de petit son, entièrement ressemblant à celui dont se couvroit une dartre farineuse qui s'étoit manifestée depuis assez long-temps sur le front, & sur toute la partie chevelue de la tête qui l'avoisine.

Cette découverte me fit présumer que l'effet du vice dartreux pourroit bien n'être pas borné à l'extérieur, & que si l'éruption, qui s'en étoit faite dans le conduit de l'oreille externe, & probablement sur la face externe de la membrane du *tambour*, avoit également attaqué la face interne de cette membrane, la membrane qui en tapisse la *caisse*; celle de la *fenêtre*

ovale ; de celle de la *lame spirale* ; du *vestibule* , &c. les muscles des *osselets* , &c. rien ne s'opposoit à ce que toutes ces parties ne fussent rendues moins susceptibles d'être ébranlées par les ondes sonores.

Cette nouvelle indication me déterminâ à substituer aux anti-spasmodiques des bouillons dépurans , successivement la boisson des eaux de Baresges ; enfin , la décoction de douce-amère , *solanum scandens* , comme un des plus puissans moyens d'éteindre le virus dartreux. Je continuai en même-temps à électriser.

Les séances n'avoient été poussées qu'au nombre de vingt-trois , lorsque des affaires domestiques obligèrent le Malade à quitter ses remèdes & à se rendre chez lui.

Il m'avoit dit , & redit antérieurement , qu'il ne pouvoit disconvenir que

l'oreille droite n'eût gagné ; (il entendoit en effet à deux pouces & demi de distance le battement de sa montre , qu'il ne pouvoit entendre la première fois qu'il vint chez moi , qu'en la mettant en contact de l'oreille , ce qui étoit un amendement prodigieux , attendu le peu de temps qui avoit été employé à l'opérer.) La veille de son départ , il me dit qu'il alloit bien , mais qu'il s'étoit mépris , quand il m'avoit dit qu'il entendoit mieux.

Quoi qu'il en soit de cette rétractation , que j'ai dû rapporter pour l'exactitude de l'histoire , je dois aussi rapporter , en faveur de cette même exactitude , & des autres inductions qu'on en pourroit tirer , relatives aux opérations électriques , les aveux qu'il me fit en même-temps. Il reconnut ,

1°. Que c'étoit seulement à l'Électricité locale , par étincelles , que j'a-

vois employé contre une file de glandes très-près l'une de l'autre, & assez grosses pour être apperçues sans le secours du tact, qu'il devoit la résolution qui s'en étoit faite depuis l'oreille gauche jusqu'à l'oreille droite, dans la direction de toute la portion antérieure du col, contigue à la machoire inférieure, où ces glandes s'étoient établies.

2°. Que tout le temps qu'il avoit été électrisé, il avoit éprouvé une fonte du *mucus* des narinnes, qui l'obligeoit à se moucher beaucoup, ce qu'il faisoit si peu antérieurement, qu'il ne se mouchoit presque jamais.

3°. Enfin, que malgré qu'un Médecin, qu'il avoit consulté, lui eût conseillé de ne plus se faire électriser, il se sentoit pour ce remede une tendance, à laquelle il lui étoit si peu libre de résister, qu'il avoit acheté une machine

pour se faire électriser chez lui , en même-temps qu'il useroit de la douce-amere , dont il n'avoit pas pris encore.

TRENTE-TROISIEME OBSERVATION.

Mademoiselle Lepine , rue des Couteliers , Maitresse Couturiere , âgée d'environ 50 ans , d'un tempéramment sec , très-susceptible de mobilité , sujette depuis long-temps à des migraines du côté gauche , à des mouvemens spasmodiques dans différentes parties du corps , & à des bourrasques de fièvre irrégulieres , vint me demander conseil sur l'état de ses yeux.

Le droit étoit un peu douloureux , larmoyant & atrophié ; il paroissoit hérissé , çà & là , de petites phlictenes sur la cornée opaque. On voyoit serpenter , sur d'autres portions de cette cornée , de petits vaisseaux capillaires sanguins variqueux , & la pupille étoit

étoit couverte d'une tache blanche assez obscure , presqu'impénétrable aux rayons de lumière. Elle ne voyoit que très-peu de cet œil, ou pour mieux dire , elle n'en voyoit que pour distinguer le grand jour des ténèbres.

L'œil gauche , quoique plus utile & plus gros que l'autre , n'étoit pas moins malade. Il étoit très-rouge , très-douloureux , très-larmoyant , ridé sur certains points de la cornée transparente , & l'on y remarquoit tout plein de petites taches grises , luisantes , difformées sur les autres parties de cette cornée , ce qui faisoit , vraisemblablement , que la Malade ne voyoit de cet œil , qu'à travers un milieu qui lui paroissoit toujours nébuleux. Cependant elle voyoit assez pour distinguer les grands objets , pour se conduire dans les rues , & même pour faire de temps en temps quelque grosse couture.

Les indications qu'il y avoit à remplir , dans une position qui paroïssoit si peu faite pour être guérie , n'étoient autres , dans mon opinion , que d'assouplir , d'humecter , d'adoucir intérieurement , & d'employer à l'extérieur , les calmans combinés avec des incisifs très-doux , mais cependant efficaces , & tels que leur finesse & leur ténuité pût les rendre habiles à pénétrer dans les vaisseaux capillaires , tant sanguins que limphatiques engorgés , & à fondre les matieres épaisses qui y séjournoient , observant qu'ils ne pussent produire , sur l'organisation de ces vaisseaux très-irritables & déjà très-irrités , d'autre impression , s'il étoit possible , que celle que produit sur le verre , la matiere de la lumiere lorsqu'elle passe à travers.

Je joignis aux remedes connus , pour remplir la premiere indication , l'usage

d'un collire , fait simplement avec la décoction de fleurs de mauves blanches & de sureau , dont on lavoit les yeux soir & matin , & celui de l'Électricité , qui n'étoit employée que pendant cinq ou six minutes.

Je ménageai celui-ci , de maniere à ne tirer d'abord que de très-petites étincelles des environs des yeux ; dans la vue seulement de faire affluer vers ces organes une plus grande quantité de matiere électrique : peu-à-peu je l'y dirigeai plus puissamment en tirant les étincelles plus près de l'orbite , & même en en tirant, mais avec sobriété, des globes des yeux eux-mêmes , particulièrement de l'œil gauche , qui faisoit l'objet principal de ma vigilance , comme le seul dont je pouvois attendre quelqu'heureux changement.

Cette opération déterminoit toutes les fois une si grande effusion de lar-

mes, qu'il falloit essuyer plusieurs fois les yeux avant la fin de la séance. La séance finie, ils étoient beaucoup plus rouges. Cet accroissement accidentel de rougeur étoit dissipé, dans quelques minutes, par le repos.

Quant aux effets subséquens, ils consistèrent en ce que le larmoyement habituel des yeux fut tari dans trois séances, que la rougeur & la douleur s'évanouirent dans le même espace de temps, & que le brouillard qui rendoit la vue incertaine, disparut au bout de huit jours.

La tache de l'œil droit resta la même, mais les phlictenes & les varices ne se firent plus appercevoir, & il sembla à la Malade qu'elle voyoit plus clairement le jour de cet œil. Il n'y eut aucune diminution, dumoins sensible, des taches de la cornée transparente de l'œil gauche, quoique ce

fût le seul dont elle vît les objets. Toute la différence qu'il y eut , consista en ce qu'elles étoient moins luisantes , & que les portions de cette cornée , qui étoient crispées , se déridèrent.

Je ne poussai pas plus loin mes essais électriques ; la crainte d'aggraver l'état nerveux me fit tenir sur mes gardes ; & je bornai la cure ultérieure , à la vapeur du baume de Fioraventi , que l'on faisoit humer aux yeux , le soir , à l'heure du sommeil , & aux adoucissans internes que j'avois conseillés.

Il n'en fallut pas davantage à la Malade pour ajouter à la faculté de voir plus clair , de plus loin , & même de vaquer une partie du jour à la couture , la satisfaction d'être débarrassée de ses migraines , & tout au moins d'en être notablement soulagée.

Il y avoit près d'un mois & demi qu'elle jouissoit de tous ces avantages ,

qu'elle n'étoit plus inquiétée ni par les douleurs , ni par les rougeurs , ni par le larmoyement ordinaire des yeux , & qu'elle ne voyoit plus à travers des brouillards , lorsque s'étant négligée sur le régime & sur les remedes , elle contracta des accès de fièvre , qui ramenerent tous les accidens dont elle avoit eu le bonheur de se délivrer par l'Électricité.

Les accès de fièvre dissipés , l'Électricité opéra de nouveau la guérison de ces accidens. Cette seconde guérison ne dût-elle être que momentanée , ce seroit encore beaucoup d'avoir trouvé , dans une maladie où l'indication curative ne paroît pas avoir lieu , un palliatif aussi efficace que l'a été l'Électricité , malgré les oppositions prises de l'affectation des nerfs.

XXXIV. OBSERVATION.

Le sieur Boufferet , de l'Isle de Tounis , âgé de vingt-deux ans , Graveur pour l'Indienne , fit , il y a deux années & demi , une chute de cheval sur le parietal gauche. Cette chute fut suivie d'une plaie très-considérable des tégumens , de l'exfoliation de l'os , de paralysie de la langue , de toute la portion du nez du côté gauche ; du sourcil , du front & de la paupiere inférieure de ce côté, qui l'empêchoit de fermer l'œil ; de douleur , de rougeur , de larmoyement à cet œil ; de divarication de cet organe vers l'oreille , & d'un si grand relâchement de la joue du même côté , que le Malade la mordoit jusqu'au sang toutes les fois qu'il mangeoit , ou qu'il n'usoit pas d'artifice pour l'éloigner des mâchoires quand il vouloit mâcher. Il ne parloit qu'avec

une peine infinie , sa déglutition étoit gênée , sa bouche étoit tournée du côté droit , & il étoit souvent obligé de la fermer avec la main pour empêcher les alimens d'en sortir lorsqu'il avaloit.

Il fut soigné pendant plusieurs mois à l'Hôpital d'Autun. De là il fut envoyé aux eaux de Bourbon-les-Bains , où il resta toute la saison , occupé à boire les eaux , & à prendre des douches & des bains.

Ces derniers secours lui furent très-utiles ; ils le mirent à même de parler assez librement , de mâcher sans blesser la joue , d'avalier sans peine , & redresserent un peu la bouche ; mais il lui restoit l'immobilité absolue du front , du sourcil , du nez , de la joue & de la paupière inférieure gauches ; des impressions de rougeur constantes dans le globe de l'œil , beaucoup plus

fortes en été qu'en hiver ; des retours de douleur dans cet organe ; la plus grande tendance à se tourner à gauche , malgré que l'objet à voir fût parallèle au centre de l'orbite , & un larmoyement si incommode , & qui augmentoit si fort lorsque le Malade vaquoit à son métier de Graveur , qu'il étoit obligé de se reposer très-souvent , & même de le quitter pour peu qu'il s'y appliquât.

Le peu d'espoir qu'offroit aux moyens pris de l'Électricité la cause qui avoit déterminé la maladie , m'avoit mis dans l'incertitude de les tenter ; mais je ne fus pas peu enhardi à y avoir recours par l'impossibilité où le défaut d'argent assujettissoit le Malade d'aller chercher de nouveau, aux eaux de Bourbon , ou à telles autres eaux plus ou moins énergiques , la santé qu'il pouvoit recouvrer ici sans se dé-

placer , sans quitter son métier & à très-peu de frais (*).

Je lui proposai l'Électricité , il s'y soumit. Je tirai nombre d'étincelles de parties paralysées , sur-tout de la paupiere inférieure ; j'électrifai plus souvent l'œil par aigrettes que par étincelles , & je ne l'électrifai jamais que du côté du grand canthus.

Par ces moyens , sans autre secours quelconque , je suis parvenu , dans dix séances , à améliorer si bien l'état du Malade , qu'il commence à faire exécuter quelque petit mouvement aux muscles du front , du sourcil , du nez & de la joue paralysés ; qu'il louche beaucoup moins ; qu'à peine on s'aperçoit qu'il a la bouche un peu tirée à droite ; qu'il peut fermer presque-entièrement l'œil ; que la rougeur & la

(*) Aux frais du Tourneur , fixés pour les pauvres à trois sols par séance.

douleur en ont entierement disparu ,
 & que le larmoyement en est tari au
 point , que Bousseret s'occupe de son
 métier aussi long-temps qu'il le veut ,
 & qu'il grave les planches les plus fines
 & les plus compliquées sans en être
 incommodé.

Ce dernier changement fût-il le seul
 qu'il eût à attendre des secours électri-
 ques dont il a fait usage , & ne dût-
 on compter pour rien ceux que lui
 promet la continuation de ce remede ,
 il semble qu'il devroit se trouver trop
 heureux d'avoir acquis , en aussi peu
 de temps , par un moyen si simple ,
 si aisé , si peu coûteux , la faculté de
 vivre sans être à charge à personne , &
 d'exister de son propre travail.

M. Moran, qui eut la complaisance
 de l'examiner , n'a pas paru éloigné
 de le penser de même (*).

(*) Bousseret n'est plus revenu. Il n'a rien perdu,

XXXV. OBSERVATION.

Pons, Fauxbourg Saint-Michel, âgé de huit ans, d'une constitution humorale, étoit depuis deux années dans un état de cécité absolue. Nombre de vésicatoires qu'on lui avoit appliqués, & d'autres remèdes, tant internes qu'externes, dont on lui avoit conseillé l'usage, avoient été employés sans succès.

Le seul vice extérieur qui parût dans ses yeux, étoit un défaut de mobilité, & une excessive dilatation de la pupille. Il se plaignoit de douleurs de tête presque continuelles; il paroïssoit affaïssé de tout le corps; avec cela il étoit sans fièvre, il dormoit bien, & jouïssoit d'un très-brillant appetit.

depuis huit mois qu'il s'est retiré, des avantages que l'Électricité lui a procurés.

Note, ajoutée après l'Approbaton.

Je l'électrifois par bain & par étir-
celles ; je faisois sortir celles-ci de
rous les environs des yeux ; & quand
je n'en étois pas empêché par le cligne-
ment des paupieres , je les faisois en-
core sortir de différentes portions du
globe des yeux , & particulièrement
du centre de la pupille ; en même-
temps je le faisois purger tous les huit
jours , & je lui faisois user , tantôt des
bouillons céphaliques fondans , & tan-
tôt de l'infusion des fleurs *d'arnica*.

Au bout de vingt séances , un jour
qu'on le portoit chez moi , qu'il tra-
versoit le Jardin Royal , & que le so-
leil n'étoit obscurci par aucun nuage ,
il demanda si cet astre éclairoit : on
lui répondit qu'oui , & il ne cessa de
le suivre des yeux , jusqu'à ce qu'il fut
entré dans la Ville , où tout étoit plongé
dans l'ombre. Cette obscurité l'étonna ;
& il voulut savoir de moi pourquoi la

nuit étoit venue si vite. Je lui donnai la solution du problème , & je l'assurai que dans peu il verroit , non-seulement le soleil lorsqu'il seroit sur notre horison , s'il se laissoit bien électriser , mais encore tous les objets qui ne seroient pas inaccessibles à sa lumiere. Il fut docile , & la séance finie , il se fit remporter chez lui , comptant sur la parole que je lui avois donnée.

Il n'en fut pas de même de sa mere ; elle vint me dire le lendemain , qu'un de ses amis , *homme de l'Art* , étoit venu l'avertir que mes remedes ne guériroient jamais son fils , que tout ce qu'elle avoit à faire étoit de lui mettre un cautere , de lui appliquer l'emplâtre de Rigaud (*), & qu'il lui avoit conseillé de ne plus me l'amener.

Je lui répondis, que si elle avoit plus

(*) Elle avoit antérieurement éprouvé l'insuffisance des vésicatoires.

de confiance pour cet *ami* , pour cet *homme de l'Art* , que pour moi , il falloit qu'elle s'adressât entierement à lui ; elle a pris vraisemblablement ce parti. Je n'ai plus entendu parler ni d'elle , ni de son fils.

TRENTE-SIXIEME OBSERVATION.

Peldux , Fauxbourg Saint Etienne , âgé de dix ans , fils d'un Marchand d'oranges , étoit attaqué depuis quatre mois d'une goutte *séreine parfaite*. Ses pupilles étoient très-dilatées , mais un peu moins immobiles que celles de Pons.

Je le purgeai , je le mis à l'usage des fleurs *d'arnica* , & je l'électrifiai.

Après douze jours de ces remedes , il commença à distinguer la lumiere des ténèbres. Bientôt après il vit une chandelle allumée ; il indiqua le lieu où elle étoit placée ; il apperçut le

feu ; il avertit quand il jetta des flammes ; enfin il reconnut sa sœur qui venoit à lui , portant à la main un flambeau allumé. Postérieurement il donna un coup de pied à un chien , dont il étoit assez éloigné , & lui dit , par son nom , *de se retirer , qu'il l'empêchoit de se chauffer* , &c. &c.

Ses parens étoient au comble de la joie. Ils cessèrent de me l'envoyer. J'en fis demander la raison. On me répondit qu'il étoit malade , & qu'immédiatement après qu'il seroit guéri on lui seroit reprendre la continuation de mes remèdes. Plusieurs jours s'étant écoulés sans qu'on me l'emmenât , j'allai le voir , je le trouvai attaqué d'une fièvre maligne , dont il mourut peu de temps après.

TRENTE-SEPTIEME OBSERVATION.

La Dame Toulan , Place Royale ,

âgée de 49 ans , femme du Sieur Toulan , Conducteur de la Diligence en Poste de Toulouse à Paris , étoit totalement privée de la vue depuis plusieurs années. Ses pupilles n'étoient pas excessivement dilatées , mais elles ne jouissoient de presqu'aucune mobilité. Il n'y avoit pas d'autres vices apparens dans ses yeux.

Son mari avoit consulté plusieurs célèbres Oculistes , entr'autres , les MM. Grand-Jean , qui avoient jugé que cette maladie des yeux étoit une *paralyse incomplète* , & lui avoient prescrit , très-au long , tout ce qu'on est dans l'usage de conseiller en pareil cas.

Ces remedes n'ayant produit aucun bien , comme c'est assez l'ordinaire , la Dame Toulan fut déclarée incurable.

Ce jugement affligea son mari ; mais il ne le considéra pas comme irrévocable.

La circonstance de ses fréquens voyages à la Capitale , l'avoit mis à même de parler de l'état de sa femme à nombre de Médecins , que le hasard avoit fait trouver dans sa voiture. Il en avoit rencontré plus d'un qui lui avoient parlé de l'Électricité comme de la seule ressource qu'il eût à tenter.

Il se décida d'autant plus volontiers pour ce parti , que le pire qui pouvoit en arriver , étoit qu'il ne réussît pas , & que sa femme restât aveugle. Elle l'étoit déjà par le fait irrévocablement. Il me l'envoya , je l'électrifiai.

A la seizième séance , il l'accompagna lui-même chez moi pour me confirmer ce qu'elle avoit à me dire de la clarté d'une chandelle allumée qu'elle avoit vu la veille ; & pour y ajouter que cette vision étoit si peu chimérique , que sa femme s'apercevoit très-bien quand on lui cachoit la

lumiere par l'interposition de quelque corps opaque , quand on la cachoit dans la cheminée , quand on la changeoit de lieu , &c. &c.

Il n'avoit pas intérêt à m'en imposer. Le fait étoit donc vrai ; & j'ai d'autant plus lieu d'y croire , qu'il tint , au sortir de chez moi , le même langage à M. Bogues , Apothicaire-Droguiste , à qui je l'avois adressé pour avoir des fleurs *d'arnica*. Le lendemain il partit pour Paris. Ce même jour *sa femme* étoit encore dans l'enthousiasme du phénomène de l'avant-veille. Elle ne cessa de m'en parler tout le temps qu'elle resta chez moi pour se faire électriser ; la fille qui la conduisoit y ajouta des particularités qui en auroient augmenté la vérité pour peu qu'il eût fourni matiere au doute : je m'attendois à la voir redoubler de zele pour l'Électricité , je ne l'ai plus revue.

TRENTE-HUITIEME OBSERVATION.

Bonnemaïson , rue des Chapeliers , âgé de sept ans , se plaignoit depuis trois mois de douleurs de tête intolérables , avec vomissement , qui se terminerent par la cécité absolue de l'œil droit.

On le fit vomir , on le purgea plusieurs fois , on lui appliqua des vésicatoires à la nuque , &c. &c.

Ces remedes n'ayant été suivis d'aucun succès , on me présenta le Sujet. Il étoit décoloré ; il avoit le visage bouffi , & la pupille de l'œil malade excessivement dilatée , mais jouissant encore d'un petit mouvement de contraction à l'approche d'une bougie allumée. Le reste de cet œil paroissoit en bon état.

Le Malade ne voyoit que de très-près de l'œil gauche. Il ne put lire

dans l'Almanach Historique de Toulouse qu'à la distance de deux pouces, à compter du milieu du sourcil jusques au bord supérieur de l'Almanach, dont il lisoit la premiere ligne. La pupille en étoit plus dilatée qu'elle ne devoit l'être dans l'état naturel ; elle se dilatoit cependant ultérieurement à l'ombre, & se resserroit au grand jour.

J'électrifai d'abord les yeux pendant quelques jours. Quand je crus avoir assez mis en jeu par ce moyen les solides & les liquides de ces organes, je fis vomir le Sujet. Après deux jours de repos pendant lesquels il fut électrisé, je revins à un second vomitif. Ils lui procurerent, l'un & l'autre, de vomissemens énormes de matieres glaireuses, sans que les secousses qui en résulterent fussent suivies d'aucun changement dans ses yeux, ce qui me détermina à lui faire boire, pendant trois jours, les eaux de Bala-

ruc, comme purgatives. Le temps des eaux expiré, je lui fis prendre, à l'alternative, huit jours de bouillons aux écrivisses, & huit jours de petit-lait aux cloportes; en même-temps il étoit électrisé tous les jours.

Au bout de vingt séances, les parens fatigués de voir que l'Enfant ne gagnoit rien, le retirèrent par le conseil d'un Curé qui se mêle de faire la Médecine, & qui leur promit de le guérir plus promptement.

XXXIXe. OBSERVATION (*).

Mr. de Toulouse, âgé de 23 ans, d'une constitution humorale, s'apperçut, il y a bientôt un an, qu'il voyoit des deux yeux des fils, des araignées, des mouches, &c. qui n'existoit pas.

(*) *Ajoutée après l'Approbation.*

Ces *imaginations* furent bientôt après suivies d'une si grande diminution de vue de l'œil droit, qu'il y avoit de jours où il n'en voyoit que très-imparfaitement les objets les plus éclairés, & d'autres jours où il ne pouvoit s'en servir que pour distinguer la lumière des ténèbres.

Il est né d'un pere myope ; il a un frere & une sœur myopes, & il l'est lui-même originairement, au point, que lorsqu'il me fit l'honneur de venir chez moi pour me consulter, il ne put lire de l'œil gauche (le seul dont il se fert depuis dix mois) qu'à la distance de trois pouces dans l'Almanach Historique de Toulouse. Madame sa mere, ses autres freres & sœurs y voient très-bien, & de loin.

La pupille des deux yeux est beaucoup plus dilatée qu'elle ne doit l'être naturellement. Celle de l'œil droit ne

jouit que de très-peu de mobilité; & ces especes de fibres rayonnées, qui marchent entre *l'iris* & les plis *ciliaires*, sont presque totalement effacées. Le cristallin n'a rien perdu de sa transparence. Quant à la pupille de l'œil gauche, elle est en possession de tous ses mouvemens; mais le cristallin paroît obscurci à son centre par un petit nuage gris.

Est-ce à ce nuage qu'il faut s'en prendre, des fils, des mouches, &c. dont la vision de cet œil est constamment accompagnée? & s'il en est ainsi, d'où vient que le Malade voyoit de l'œil droit les mêmes *imagination*s, quoique le cristallin de cet œil n'ait offert à la sévérité des recherches aucune altération dans sa diaphanéité?

Quelle que soit la cause de ces vices, je jugeai le Malade attaqué d'une goutte séreine naissante à l'œil droit,
 &

& d'un commencement de cataracte à l'œil gauche.

Telle est (d'après ce qu'on m'en a dit) l'opinion d'un Médecin Oculiste , que Mr. a consulté à Paris , il y a quelque temps , & c'est ainsi qu'en a pensé tout récemment un autre Médecin Oculiste qu'il a consulté à Toulouse le 16 Janvier 1782 , depuis qu'il a eu recours à moi.

Nous nous sommes trouvés tous réunis à conseiller l'Électricité ; des bains de vapeur assouplissans & résolutifs pour l'œil gauche ; la vapeur du baume de fioraventi échauffé entre les mains , & un exutoire sur le bras du même côté. J'étois d'avis d'ajouter à cet ensemble de moyens , l'usage intérieur des incisifs , des fondans , pris sur-tout de la classe des céphaliques.

Ces remedes n'ont été pratiqués qu'en partie. L'emploi des céphaliques

a été sur-tout omis, ou, ce qui revient au même, renvoyé à un autre temps ; mais le malade s'est fait électriser pendant deux mois & demi, le plus souvent deux fois par jour, ce qui n'a produit aucun changement ni en bien ni en mal, & l'a déterminé à abandonner l'Électricité.

Y auroit-il eu lieu d'en attendre quelque succès, s'il se fût fait électriser plus long-temps, & qu'on n'eût pas négligé de faire marcher de front tous les moyens proposés ?

J'observe, en terminant cette observation,

1°. Que je n'ai jamais électrisé de Malade pour fait de maux d'yeux, qu'il n'ait coulé, pendant la séance, beaucoup de larmes des yeux électrisés, ce qui est principalement arrivé au Sujet dont je viens de parler.

2°. Que ce n'est quelquefois qu'à

force de constance que l'on parvient à obtenir des guérisons par l'Électricité ; qu'il est des malades qui n'en retirent des soulagemens qu'après six mois de persévérance, ce qui se trouve confirmé par Mr. de Haën , qui nous apprend que dans le cours de ses opérations électriques , *unum fuisse aut alterum , quibus per integros sex menses machina minimè opitularetur , pertinaciter tamen perseverantibus multum levaminis attulerit.*

3°. Que quoiqu'il résulte de mes observations que les changemens en mieux ont été assez généralement opérés sur mes malades dans le court espace d'une vingtaine de séances , ce seroit s'abuser que de croire qu'il dût toujours en être ainsi.

4°. Que pour s'en convaincre, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur le tableau des malades électrisés par Mr.

Mauduyt ; qu'indépendamment qu'on y verra (n°. X.) qu'une femme paralytique, depuis treize mois, a été électrisée dix mois sept jours, deux heures chaque fois, avec beaucoup d'amélioration ; que le traitement ordinaire est allé depuis cinq semaines jusqu'à six mois, A DEUX SÉANCES PAR JOUR ; on m'écrit de Lyon qu'une Dame de Chambéri, qui s'étoit faite électriser quatre mois à Geneve, à raison d'une goutte fereine, sans en avoir retiré aucun fruit, avoit été guérie de sa cécité après s'être faite électriser pendant quatre autres mois chez elle.

5°. Que c'est manquer de justice que de prononcer contre l'Électricité après un mois ou deux d'épreuves inutiles du remede, & s'exposer aux démarches les plus mal entendues, que de s'y soumettre quand on n'est pas

bien déterminé à y insister , au moins pendant quatre mois s'il est nécessaire.

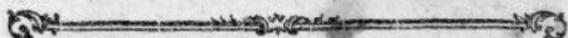
6°. Enfin , que j'exige d'autant plus l'inverse de cette disposition dans les malades qui ont recours à moi pour cet objet , que les autres devoirs de ma profession ne me permettent de vacquer *qu'une fois par jour seulement* à la conduite de l'Électricité , & que sous ce rapport , le terme moyen des cures obtenues par Mr. Mauduyt A DEUX SÉANCES PAR JOUR , d'une heure ou de deux heures chacune , étant de plus de trois mois , c'est être bien modéré que d'avoir réduit à quatre le terme moyen des miennes , surtout quand on saura que par des circonstances prises du lieu où je suis obligé de faire mes traitemens ; du nombre des malades dont il est quelquefois surchargé à raison de son peu d'étendue ; du peu de vigilance que

ces Malades apportent à ne pas s'y rendre tous à la fois , à la même heure , &c. il est des jours où je ne puis les faire électriser au-delà d'un quart d'heure chacun.

(*) *Je viens d'apprendre que les espérances dont on avoit bercé les parens d'Armand (14 Obs.) sur la guérison de cet infirme , par les seuls efforts de l'âge & de la nature , ne s'étoient rien moins que vérifiées ; & qu'à raison des craintes dont on avoit agité ces parens sur les chimériques dangers que courent ceux qui sont électrisés , ils s'étoient conformés à l'avis des gens de l'art , qui avoient opiné pour les eaux de Bagnères ; qu'on y avoit porté l'Enfant ; qu'il en avoit usé pendant un mois en bains ; & que quelques jours après son retour à Toulouse , il étoit*

(*) *Note ajoutée.*

mort des suites de l'état de foiblesse & d'épuisement qui avoit succédé à ce remede.



M A L A D E S
DE L'HOPITAL DE LA GRAVE.

QUARANTIEME OBSERVATION.

PASCHAL GALLIS, âgé de 28 ans, avoit les deux yeux si gros & si failans, qu'on auroit dit qu'ils faisoient effort pour s'échapper des orbites. Les pupilles en étoient très-dilatées, particulièrement celle de l'œil droit qui ne jouissoit que d'un bien foible mouvement de contraction & de dilaction. Celle de l'œil gauche étoit entierement immobile. J'apperçus à travers celle-ci le cristallin gris & opaque. Gallis déclara qu'il ne voyoit absolument rien



de cet œil depuis trois ans. Quant au cristallin de l'œil droit, il me parut avoir sa couleur & sa diaphanéité ordinaires.

Le Malade voyoit d'assez loin les grands objets, pourvu qu'ils fussent bien éclairés; mais il ne pouvoit lire dans l'Almanach Historique de Toulouse, qu'à un pouce trois lignes de distance, mesure prise du milieu du sourcil jusqu'au haut du livre qu'il tenoit dans sa main, & dont il lisoit la première ligne.

Je l'électrifai d'abord uniquement de cet œil, & je lui fis user en même-temps de bouillons composés de valérienne, de gentiane, de gallium jaune, &c. postérieurement de bolus faits avec l'extrait de grande ciguë, celui de jusquiame, le kermès minéral, la poudre de cloportes, &c. j'avois en même-temps ordonné qu'il fit humer aux

yeux , le soir en se couchant , la vapeur du baume de fioraventi , échauffé entre les mains.

Quelques jours après l'usage de ces remèdes , je m'apperçus que la pupille de l'œil gauche avoit acquis un tant soit peu de mobilité. J'électrisai les deux yeux.

Au bout de deux mois de ces épreuves , les yeux eurent beaucoup diminué de volume ; Gallis put lire à la distance de deux pouces quatre lignes dans ce même *Almanach Historique de Toulouse* , dans lequel il ne lisoit auparavant qu'à la distance d'un pouce trois lignes , ainsi que je l'ai dit ; il vit plus distinctement les objets éloignés. Il reconnut de la fenêtre de sa chambre en regardant dans la cour ou dans le pré , les mêmes personnes qu'il ne reconnoissoit pas à la même distance avant d'être électrisé. Un jour qu'il me

conduisoit au Fauxbourg St. Ciprien chez un Épinglier qu'il m'avoit dit être en état de faire un instrument dont j'avois besoin pour électriser les sourds, je m'arrêtai vers le milieu du Pont, pour considérer les bords rians des environs de la Garonne à droite. Le temps étoit serein & des plus clairs. Je fus fort étonné de voir de loin un nuage épais qui l'obscurcissoit : je le lui montrai du doigt. Il me releva sur cette erreur d'optique, & n'eut pas de la peine à me prouver, par le détail dans lequel il entra, que ce que je prenois pour un nuage, n'étoit autre chose qu'une touffe d'arbres adjacente à une maison de campagne qu'il me nomma. J'y vois pourtant très-bien, & je ne suis pas myope. J'attribuai la supériorité de la vue de Gallis sur la mienne dans ce moment, à ce que nous avions le Soleil en face, & que j'étois

peut-être ébloui lorsqu'il n'étoit que fortement éclairé. Une autre preuve bien évidente des progrès de sa vue, c'est celle qu'il m'en donnoit tous les jours sans s'en douter. Je lui avois permis de se mettre en société de travail & de profits avec l'homme que j'employois à tourner le platteau, & par conséquent de monter à l'entre-sol où j'ai placé ma machine électrique. Lorsque son tour de se reposer étoit arrivé il s'amusoit à essayer s'il ne pourroit pas voir de là ce qu'il y avoit sur la fenêtre de ma cuisine. Ses regards n'y pouvoient pénétrer qu'à travers une vitre à quinze pieds de distance de ses yeux, & qu'après avoir parcouru postérieurement une cour de trente-cinq pieds de longueur. Ces essais se faisoient en présence de tous mes électrisés, des porteurs, des curieux qui se rendoient chez moi, &c.

Les premières tentatives ne firent qu'établir qu'il ne pouvoit rien distinguer de si loin & à travers un milieu de verre.

Dans peu sa vue franchit ces obstacles, & il vit sur la fenêtre vers laquelle il dirigeoit ses recherches, des ombres très-distinctes les unes des autres.

Quelques jours après, il put nommer les objets qui ne lui avoient paru antérieurement que des ombres, ce qui n'empêchoit pourtant pas qu'il n'apprêtât quelques fois à rire aux spectateurs, & qu'il ne donnât lieu aux plaisanteries qu'on lui faisoit de ce qu'il lui arrivoit par fois de dire, qu'il voyoit sur la fenêtre un pot, tandis que c'étoit une bouteille, & de ce qu'il se trompoit rarement lorsqu'il avoit à juger en même-temps, laquelle de deux filles de service que j'avois

pour lors (de Rose ou de Jeaneton) dont le buste étoit visible , occupoit la fenêtré & lui faisoit des mines.

A cet accroissement de vue de l'œil droit , se joignit bientôt après un commencement de vision de l'œil gauche. Le droit étant fermé , le Malade aperçut la lumière d'une lampe qui éclairoit la Salle où il étoit. Cet événement l'étonna. Il réitéra vingt fois l'épreuve ; le résultat fut toujours le même. Bien assuré de ne s'être pas mépris , il fit part de cette nouvelle. Elle parut si extraordinaire , qu'on ne voulut y croire que le lendemain , lorsqu'après qu'on lui eut exactement couvert l'œil droit , & qu'il eut fait cinq ou six tours sur lui-même , il eût indiqué , sans découvrir cet œil , le lieu où étoit la fenêtré qui donnoit du jour à l'appartement.

• Ce succès fut pour moi un surcroît

de motifs pour insister sur l'Électricité ; mais le mieux n'ayant pas fait des progrès après trente séances de plus ; & d'ailleurs le Malade s'étant plaint que le grand jour fatiguoit ses yeux (ce qu'il n'avoit jamais plus éprouvé ,) qu'il ne pouvoit pas lire de suite aussi long-temps qu'il le faisoit , & d'un sentiment de chaleur & de douleur au fonds des orbites , particulièrement au fonds de l'œil droit , je crus devoir regarder ces symptômes comme d'un heureux présage , comme une marque de la sensibilité de la rétine qui commençoit à se rétablir , & un avertissement des ménagemens que j'avois à garder pour éviter de changer la maladie d'inertie , en maladie d'irritation.

En conséquence je laissai reposer le sujet , me proposant de le rappeler à l'Électricité , lorsque ses yeux seroient

devenus plus paisibles , & qu'il y auroit probabilité d'en exciter les ressorts sans les trop agacer.

Quand je crus être parvenu à ce point , je fis dire à Gallis de revenir à mes remedes. Il répondit qu'il n'en vouloit plus , attendu *qu'il avoit totalement perdu le peu qu'il avoit acquis de l'œil gauche quinze jours après qu'il les eut cessés* (*).

Tout autre seroit venu m'en avertir ,

(*) Il s'est rétracté six mois après à cet égard, dans la cour de l'Hôpital , où le hasard me le fit rencontrer. Il m'avoua , en présence d'un des MM. de la Direction , que depuis le jour où il avoit aperçu pour la première fois de l'œil gauche *la lumière de la lampe qui éclairoit la Salle où il s'étoit trouvé* , il n'avoit point cessé de distinguer avec cet œil la lumière des ténèbres , ce dont il lui fut aisé de nous convaincre par la justesse & la précision avec lesquelles il nous avertissoit quand nous lui eumes exactement fermé l'œil droit , & que dans cet état nous l'empêchions de voir le jour de l'autre œil par l'interposition de la main , ou de quelqu'autre corps opaque.

Note ajoutée après l'Approbation.

du moment où il auroit reconnu qu'il se trouvoit moins bien , & n'auroit pas mieux demandé que de les recommencer , avec telle modification que j'aurois jugé convenir ; il n'en pouvoit arriver pis. Mais on avoit si souvent dit & redit à Gallis qu'*il n'avoit rien à attendre de l'Électricité* , & on lui répétoit encore si souvent , qu'*elle ne pouvoit aboutir à rien d'utile* ; que quoi qu'il eût été lui-même la preuve du contraire , il préféra la certitude d'être borgne à jamais , & de courir le péril de perdre entièrement la vue de l'œil droit , aux biens dont un nouvel essai de ce remede pouvoit le mettre en possession.

QUARANTE-UNIEME OBSERVATION.

Lionnet , âgé de soixante-deux ans , ancien Sergent-Major des Grenadiers Royaux , avoit été attaqué , il y avoit

huit années , d'une paralysie presque universelle.

Sa situation étoit beaucoup moins triste lorsque je commençai à l'électrifier.

Les bains de Rennes , auxquels il avoit été envoyé quatre fois dans quatre saisons différentes , & nombre d'autres remèdes qu'il avoit faits lui avoient été utiles : mais cette utilité étoit réduite à si peu de chose , qu'il ne pouvoit marcher ni se tenir debout , qu'autant qu'il étoit aidé par deux personnes qui le soutenoient vigoureusement chacune sous l'aisselle.

Dans le cours d'une marche aussi pénible , il étoit d'autant plus tenté de croire qu'il n'y avoit point *d'os à ses pieds* , que *ses pieds n'étoient point à lui* , & qu'ils n'étoient qu'un composé d'argile , (Je souligne ses expressions) qu'il sentoit qu'ils s'affaïsoient sous le

poids du corps , & qu'à chaque pas qu'il faisoit , ces pieds qui ne jouissoient d'aucun mouvement qui leur fut propre , n'obéissoient qu'à l'action de leur gravité ; de maniere qu'à juger de leur union avec les jambes par la ligne parabolique qu'ils affectoient , lorsque celles-ci étoient élevées & se pouffoient en avant , on auroit cru avec Lionnet , qu'ils n'y tenoient *que par des fils très-lâches* , & qu'ils alloient s'en séparer.

Il éprouvoit la plus grande débilité dans les bras quoiqu'il les élevât à la hauteur de la tête , & il ne pouvoit se servir de ses mains ni pour se boutonner , ni pour prendre du tabac , &c. Le carpe & le métacarpe paroissoient desséchés des deux côtés ; le doigt auriculaire , l'annulaire & le pouce étoient inextensibles , & par la bisarrierie du même vice sur des muscles ,

dont l'action étoit toute opposée , il ne plioit ni l'indice , ni le doigt du milieu des deux mains.

Je ne crus pas curable un pareil état. J'osai cependant tenter de l'améliorer. Huit séances suffirent pour persuader à Lionnet que j'irois plus loin que je ne l'espérois ; peut-être avoit-il raison. Il se sentit *beaucoup plus de force , beaucoup plus de courage au bout de ce temps*. Il put se tenir debout sans être aidé par personne , ce qu'il défavoua à l'assemblée du Bureau du 13 Octobre 1781 , où j'avois lu , en sa présence , l'histoire de son traitement ; mais ce dont il ne put s'empêcher de convenir , c'est qu'à cette époque , il avoit fait quelques pas sans le secours de deux appuis , soutenu seulement d'une main , ou comme il s'en exprima lui-même (après avoir obtenu de M. Turle , qui se trouvoit à côté de lui ,

la permission de le toucher) précédé d'un enfant sur l'épaule duquel il appuyoit une main , ainsi qu'il le faisoit sur celle de M. Turle.

Que de motifs pour l'engager à perséverer ; n'eût-il eu d'autre espoir que de parvenir à suffire à ses besoins & de se retirer à cet égard de la dépendance des personnes employées à le servir !

Les gens qui le portoient chez moi le laisserent tomber par deux fois. Le temps étoit dur ; il renvoya au printemps à continuer à se faire électriser ; il ne s'est plus représenté.

XLII. OBSERVATION.

Paule Lafont , d'un tempéramment lâche , pituiteux , relevée de couches depuis trois mois & demi , étoit en hémiplégie du côté gauéhe depuis huit mois ou environ. L'épaule , le bras , l'avant-bras , la main & les doigts de

ce côté étoient privés de toute espece de mouvement.

Reduite à ne pouvoir quitter le lit pendant sa grossesse, ses jambes étoient si foibles, qu'elle ne put faire un pas d'abord après ses couches, qu'autant qu'elle fut aidée par une domestique, sur les épaules de laquelle elle mettoit le bras sain, & s'appuyoit fortement.

Mais malgré ce secours, elle avoit tant de peine à faire suivre la partie paralysée, elle la sentoit si pésante, elle étoit si épuisée par le plus petit mouvement, qu'elle ne bougeoit presque jamais de son lit.

Quand on la forçoit de le quitter & de s'essayer à marcher, elle traînoit si fort la jambe & le pied, & celui-ci étoit si lâche & si débilité, qu'il suffisoit de la plus légère résistance, du plus petit frottement sur le pavé, pour en faire sortir le soulier, & pour qu'elle

le perdit sans s'en appercevoir.

On avoit toutes les peines du monde à lui mettre le bas de cette jambe , tant parce qu'elle ne pouvoit la tendre lorsqu'on la chauffoit , qu'à cause des manœuvres qu'il y avoit à faire pour empêcher le pied d'être entraîné & renversé par le bas quand on tiroit celui-ci en haut.

Il n'étoit guere moins difficile de l'habiller. La femme chargée de cet emploi , étoit obligée de passer sa main à travers la manche de la chemise ou de la veste que l'on donnoit à la Malade , de prendre la main de celle-ci , de l'y traîner tout de même que si elle avoit eu à y conduire le bras d'un enfant au maillot , avec cette différence , à l'avantage de ce dernier , que le bras & la main de l'enfant auroient pu y concourir par le seul effet du ressort des muscles de ces parties , sans

en être empêchés par aucun obstacle pris de leur inertie. Ce cas n'étoit pas celui de Paule, qui joignoit au vice contraire, celui d'avoir le bras, l'avant-bras, & particulièrement les doigts, maigres, secs & couverts d'une peau écailleuse.

Je n'allai à l'Hôpital pour choisir les Malades auxquels l'Électricité pouvoit être appliquée avec fruit, que vers les trois heures de l'après-midi. M. l'Abbé du Bourg, Chanoine de Saint-Etienne, un des Directeurs de cet Hôpital, eut la complaisance de m'y conduire.

Paule étoit encore dans son lit. Les Sœurs infirmières nous dirent qu'elles alloient l'habiller & la lever, pour que je pusse l'examiner plus à mon aise.

Cette opération faite, Paule fit deux ou trois pas pour venir à moi, aidée d'une femme qui se tenoit à côté

d'elle , & d'une potence qu'elle portoit sous le bras droit (*).

Elle marchoit avec tant de peine & de lenteur , qu'elle employeroit aujourd'hui moins de temps à faire vingt pas qu'elle n'en employoit pour lors à en faire un seul , ce qui ne me parut être autre chose que se *traîner*.

Elle me confirma tout ce qu'on m'avoit déjà dit d'elle , & m'apprit qu'elle étoit si peu ferme sur ses jambes , qu'elle s'étoit laissée tomber par terre , toutes les fois qu'elle avoit voulu faire l'épreuve de se tenir un instant debout sans soutien , & que de quelle précaution qu'elle usât , elle ne pouvoit rester assise sur son lit au-delà d'un instant , sans être renversée sur son traversin ,

(*) J'ai su depuis , que ce n'étoit qu'un long bâton en forme de potence , qu'elle appeloit sa *croffe* , & que j'appellai *potence* , parce qu'elle s'en servoit comme d'une potence.

tant l'action des muscles propres à la tenir assise , étoit dominée par la gravité du tronc , qui ne cessoit de jeter la Malade en arriere , malgré tous les efforts qu'elle y opposoit.

Toutes ces instructions prises , l'Électricité me parut indiquée. Pour l'employer , il falloit que Paule vînt chez moi. On l'y portoit en chaise à Porteurs. Arrivée dans ma cour , on étoit obligé de la prendre à brasse-corps pour la monter jusqu'au dernier palier de mon escalier , ou de l'y monter dans sa chaise. Ces essais faits , les Porteurs trouverent le dernier parti moins pénible & s'y fixerent.

De là on va à plein pied dans la chambre que j'appelle *électrique* , parce que j'y fais mes traitemens ; il n'y a qu'un petit fallon à traverser & une marche d'un pouce d'élévation à monter. Ces pieces sont très-bien carrelées,

& le trajet n'est que de douze pieds. J'ignore si Paule auroit pu le faire à la longue , & de la même maniere dont elle étoit venue me joindre à l'Hôpital. Mais ce que j'affirme , c'est qu'un des Porteurs (celui de devant , le Porteur de derriere étant aveugle) soit qu'il jugeât que ce chemin fût trop long relativement aux forces de la Malade , soit qu'il voulût abréger & s'épargner les dégoûts de lui aider à se traîner, la prenoit dans ses bras , traversoit le salon chargé de ce fardeau , la portoit à la chambre électrique, & la posoit sur l'isoloir ; que la séance finie, il l'emportoit de nouveau dans ses bras, jusques à l'escalier, où il l'assuyoit dans la chaise avec laquelle on devoit le lui faire descendre, & la ramener à l'Hôpital.

L'Électricité donna dans peu des marques si sensibles de sa puissance ,

qu'au bout de trois jours , la main & le pied firent quelque petit mouvement ; que la peau qui recouvroit la main parut un peu moins rude , & qu'elle laissa exuder quelque vapeur de transpiration pendant la séance.

Je purgeai aussi-tôt la Malade , & je la fis passer à des bouillons amers & diaphoretiques , où les écrevisses entroient. Elle les prit en même-temps que je continuois à l'électrifier. Au bout de huit jours elle éleva l'avant-bras à la hauteur de l'estomac , & fit faire quelque mouvement de flexion & d'extension au pied. Un mois après elle fut en état de se tenir debout sans secours ; d'aller assez rondement sans se faire porter , & à la très-grande satisfaction du Porteur de devant , de mon salon dans la chambre électrique ; de celle-ci à l'escalier , soutenue seulement par la main , ou bien tout simplement à

l'aide du bâton du Porteur aveugle qui ne s'en dessaisissoit que pour elle ; qu'il mettoit en travers sur les bâtons de la chaise lorsqu'il la portoit, & qu'il avoit tant d'intérêt à ne pas oublier, qu'il lui tenoit lieu d'yeux, & que ce n'étoit qu'à la faveur de ce bâton qu'il pouvoit se conduire dans ma maison, monter & descendre mon escalier, &c. lorsque Paule étoit tirée de la chaise.

A mesure que j'appercevois des changemens en mieux, je rendois les remèdes concomittans plus actifs, observant de les diriger toujours vers les routes critiques que l'Électricité faisoit mine d'ouvrir. . . . Le pouls ayant annoncé quelque travail du côté des felles, je fis boire les eaux de Balaruc comme purgatives. Quelques jours après, la Malade éprouva le retour de ses évacuations périodiques, qui n'avoient pas encore eu lieu depuis ses couches.

Elles n'ont plus discontinué de venir régulièrement tous les mois.

Par la réunion de ces circonstances, de ces moyens, de ces précautions, je suis parvenu dans l'espace de six mois ou environ (car quoique Paule ait commencé depuis très-long-temps à venir chez moi, il ne faut pas mettre en rang utile les différentes absences que j'ai été obligé de faire pour traitemens de maladies, pour inoculations à la Campagne & dans les Villes où j'ai été demandé; le temps où Paule a été retenue à l'Hôpital par la pluie, par les boues, par les glaces, &c., par le manque de Porteurs, par les indispositions qu'elle a essuyées étrangères à sa paralysie, &c. &c.) Ce temps donc ôté de celui où la Malade a commencé de venir chez moi, & à dater du nombre des séances dont elle a profité, je suis, dis-je, parvenu,

dans l'espace de six mois, à *une séance par jour*, (ce qui ne fait que trois mois d'Électricité, administrée soir & matin, ainsi qu'on le pratique ordinairement) à redonner autant de chairs & d'embonpoint au bras & à la main paralysés de la Malade, qu'en ont le bras & la main du côté opposé; à la mettre à même de se servir de ses doigts; de les plier, de les étendre, *d'en saisir tous les corps* qu'on leur présente; de les employer à transporter une chaise, une bouteille pleine d'eau ou de vin, &c., d'un lieu à un autre; à lui procurer la faculté d'élever sa main au-dessus du front; de la placer sur sa tête; de la faire descendre de là jusqu'au bas de la nuque; de pincer, de couvrir avec cette main les joues; l'épaule opposée, de la faire passer sur le dos à la hauteur des omoplates; de s'en servir pour s'habiller,

pour se déshabiller , pour porter le pain & la boisson à sa bouche , &c. ; en un mot , à faire jouir la Malade de la liberté de rester assise sur son lit aussi long temps qu'elle le veut , sans être forcée de se renverser , ainsi qu'elle l'étoit par le passé ; de descendre , de monter , sans autre appui qu'un bâton , les marches de mon escalier ; de se promener dans toutes les salles , dans toutes les cours de l'Hôpital sans être arrêtée , ni par le nombre , ni par la hauteur des escaliers ; de passer le pont à pied d'un bout à l'autre , même de marcher sans bâton sur un terrain uni ; de ne plus se servir de Porteurs , depuis plusieurs mois , pour se rendre chez moi ; d'y venir à pied tous les jours , sur un pavé très-dur , sur-tout à la montée du pont , avant d'arriver au guichet , du côté du Fauxbourg , & aux petites rues qui condui-

sent à la grand'rue de St. Rome, où je demeure ; de s'en retourner à l'Hôpital à pied , & de faire ainsi , deux fois par jour , dans un quart d'heure ou un quart d'heure & demi , toutes les fois , sans se reposer , un trajet auquel les Porteurs de l'Hôpital m'ont dit qu'ils employoient eux-mêmes un temps semblable.

Quoique cette femme manque de grace en marchant , qu'elle ait l'allure gênée , & le bras comme encore un peu abandonné , elle a si bien recouvré le mouvement de toutes les parties antérieurement immobiles , qu'il n'en est aucun qu'elles n'exécutent , à quoi j'ajoute que ces mouvemens prennent de jour en jour tant de consistance ,

1°. Que Paule a bu plusieurs fois chez moi debout , & de la main gauche , en présence de mes Electrisés ; ce qu'elle fait aussi souvent que je le veux ,

toujours dans un très-petit verre à liqueur ; qu'elle tient par la patte , rempli de vin bord à bord , sans en répandre & sans en laisser une goutte dans le verre , malgré que le nez n'y puisse point entrer , & qu'il lui faille une élévation du coude , avec une action assez long-temps soutenue de la main & de l'avant-bras , & un petit renversement de la tête en arriere pour le vider entierement.

2°. Que ses doigts de la main gauche sont aujourd'hui assez souples pour qu'elle puisse les faire toucher tous les cinq à la fois par leurs extrémités , & former ce qu'on appelle vulgairement ici *l'œuf de poule* ; pour aller saisir une épingle ordinaire , une piece de six sols , un sol marqué de six liards des plus plats , des plus minces , des plus usés , sur une table de marbre , & son corps assez flexible & en même-temps

assez assuré pour ramasser de terre avec ces mêmes doigts, sans s'appuyer nulle part, tous ces objets, quoique placés sur un pavé de brique frottée, par conséquent presque aussi lisse & aussi poli que le marbre. Elle a réitéré ces jours derniers tous ces exercices en présence d'une commission (*), que l'Académie Royale des Sciences de Toulouse a bien voulu m'accorder pour vérifier & suivre l'état de deux Malades, dont je lui avois fait le rapport, & que j'al-

(*) Cette Commission est composée de MM. **POUDEROUX**, Docteur en Médecine, Vice-Président; de **GARIPUY**, Directeur, & de l'Académie des Arts; **CAIROL**, Capitaine d'Artillerie; **DUBERNARD**, Professeur de Chymie & de Pharmacie dans la Faculté de Médecine de Toulouse; **GARDELL**, Professeur de Médecine à l'Université, de Mathématiques au Collège Royal, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & de la Société Royale de Médecine; **BRUN & BAQUIER**, Maîtres-ès-Arts & en Chirurgie, tous Associés ordinaires de l'Académie.

lois soumettre à l'Électricité (*).

3°. Que Paule a acquis assez de force

(*) L'un de ces Malades est M. l'Abbé Cauffe , hémiplegique du côté droit depuis trois ans , avec roideur , contraction , inflexibilité des membres paralyfés , & beaucoup de gêne dans les mouvemens du bras gauche. Un Phyficien l'avoit électrifé pendant deux mois fans fruit , dès l'origine du mal. Dans les suites , fon état avoit été confidérablement aggravé , & ne pouvoit manquer de l'être , d'umoins dans mon opinion , par l'ufage qu'on lui avoit fait faire des eaux de Balaruc , en boiffon , en douches & en bains.

L'autre Malade est Jeanne Fraiffe , également hémiplegique du côté droit ; mais avec cette différence très-efentielle à observer dans la pratique , & trop fouvent négligée , que la paralyfie de cette femme est avec foibleffe , relâchement , atonie des muscles privés du mouvement , & que par cette raifon les eaux de Balaruc auroient certainement améliorée. Aufli le traitement électrique que j'adminiftré au premier Malade , est-il toujours combiné avec l'ufage intérieur des affoupiffans , &c. , & celui de Jeanne Fraiffe avec celui des toniques , des fondans , des évacuans , &c. ou tout fimplement réduit aux fecours pris de l'Électricité.

• Notes ajoutées , ainfi que ce qui y a donné lieu , après l'Approvation.

à la cuisse & à la jambe , pour qu'elle les étende complètement lorsqu'elle est assise ; qu'elle les maintienne au même degré où elle les étend , & les croise avec une entière liberté sur la cuisse & le genou droit.

4°. Qu'elle tire avec ses doigts de la main gauche, une épingle de sa coëffe sur le sommet de la tête ; qu'elle la place sur sa manche du côté droit , & qu'au lieu de rester assise tout le temps qu'on dit la Messe , elle se met à genoux à terre , & se relève en appuyant un peu ses mains sur sa chaise , ce qui lui avoit été impossible de faire jusques à présent , & dont elle vient tout-à-l'heure de rendre témoins tous mes Électrisés. Il semble donc , que quoi-qu'elle ne puisse encore se coëffer , il ne lui manque , pour arriver à une cure finale , qu'à acquérir plus de force , plus d'énergie , plus de vitesse dans la

totalité des mouvemens dont elle est en possession.

Les crises apparentes que l'Électricité a produites sur cette femme, consistent au rétablissement de ses évacuations périodiques, qui s'avancent tous les mois de quelques jours, & en une sueur visqueuse, colente, journaliere de la main, & sur-tout du pied paralysés, qui commença dès les premiers jours qu'elle fut électrisée, & qui n'a pas discontinué depuis, ni pendant les grands froids qu'il a fait cet hiver durant quelques jours, ni pendant les longues & fréquentes interruptions qu'il y a eues dans le cours du traitement.

XLIII^e. OBSERVATION.

Des considérations dont il seroit inutile de rapporter ici les motifs, m'ayant déterminé à ne pas me charger

du traitement de Vincens, dont il s'agit dans cette Observation, sans m'être associé un témoin non suspect de l'état dans lequel il se fit voir à moi : je préviens, qu'indépendamment qu'il a été *vérifié*, trouvé *paralysé & hors d'état de gagner sa vie*, le 19 Août 1780, par M. Larey, Chirurgien de l'Hôpital, il a été reconnu avant sa cure, tel qu'il le représente dans son acte du 11 Janvier 1781, par M. l'Abbé du Bourg, dont il a été parlé plus haut ; que ce vertueux Ecclésiastique, rempli de zèle pour l'humanité souffrante, de charité pour la soulager, & d'intelligence pour en trouver les moyens, eut la bonté de rédiger de sa main les principales circonstances de la maladie de Vincens en ces termes :

« Je soussigné déclare, qu'étant allé
 » avec M. Masars, Docteur en Mé-
 » decine à l'Hôpital de la Grave, pour

» voir quels étoient les Malades aux-
 » quels il pouvoit donner ses soins ; il
 » choisit le nommé Jean-Pierre Vin-
 » cens , âgé de vingt-sept ans , & la
 » nommée Paule Lafont , âgée d'en-
 » viron trente ans.

» Le premier étoit incommodé de-
 » puis environ quatre mois. Le temps
 » que nous le vîmes , il ne peut faire
 » un pas sans s'appuyer sur sa potence.
 » Il nous déclara , en son langage ,
 » qu'il ne pouvoit que difficilement
 » ENGOULA [avaler] les liquides. Il
 » parloit difficilement , & l'on avoit
 » de la peine à l'entendre , ce qui fit
 » juger qu'il avoit la gorge attaquée de
 » paralysie. M. Masars ayant voulu voir
 » s'il n'avoit pas les jambes enflées , il
 » ne peut défaire ses bas , & sa mere
 » ayant voulu lui rendre ce service , &
 » étant tombée , il nous laissa la peine
 » de l'aider à se relever. Nous voulû-

» mes voir s'il pouvoit se boutonner ;
 » il nous dit bien qu'il le pouvoit , & en
 » effet , il réussit aux boutons du bas
 » de sa veste ; mais pour ceux d'en
 » haut , je l'y vis travailler quelque
 » temps sans y réussir. Je ne fais si après
 » quelques momens , quand nous nous
 » fûmes retirés , il fut plus heureux ,
 » mais ce ne put être qu'après qu'il
 » eût tiré bien gauchement son cha-
 » peau pour nous saluer ».

Je préviens en second lieu , que
 nanti de cette piece, j'électrisai le Ma-
 lade , & que dans la suite , à la sollici-
 tation d'un ami respectable , qui avoit
 des raisons pour se douter que sous le
 masque de la bonne foi, l'incrédulité
 déguisée ne parvint à jeter des nuages
 sur la guérison de Vincens s'il ne l'at-
 testoit lui-même d'une maniere invaria-
 ble ; j'ai eu des raisons à mon tour
 pour consentir à ce que ledit Vincens

allât en déposer la vérité chez un Notaire ; qu'il se mît volontairement hors d'état de pouvoir se la dissimuler jamais , à plus forte raison de se laisser entraîner à la dissimuler à autrui , même dans le cas où il y seroit intéressé pour obtenir de la commiseration des charités qui font partie de son patrimoine ; que cependant je me serois opposé à ce qu'il eût pris une voie si peu usitée en Médecine , si j'avois eu pour lors en mon pouvoir la preuve que j'ai depuis peu, qu'il est écrit dans le Registre de l'Hôpital, contenant l'époque de sa retraite , qu'il en est sorti [trois mois trois jours après y avoir été reçu] le 24 Novembre 1780, *BIEN REMIS DE SA PARALYSIE* , ce que j'aurois regardé comme aussi solennel , aussi décisif , aussi incontestable , que l'aveu libre que Vincens a fait de sa guérison dans l'acte ci dessous.

Pardevant le Conseiller du Roi
 Notaire à Toulouse, soussigné, a com-
 paru Jean-Pierre Vincens, natif de
 Toulouse, sur la Paroisse St. Étienne,
 âgé de 27 ans, qui a dit, qu'ayant
 été attaqué de paralysie au bras & à
 la jambe du côté gauche, depuis deux
 mois & demi, il ne pouvoit marcher
 qu'avec le secours d'une potence qu'il
 portoit sous le bras droit; qu'il ne
 pouvoit se servir de son bras ni de sa
 main gauches que d'une maniere très-
 difficile & très-imparfaite; qu'il ne
 pouvoit employer les doigts de cette
 main, ni à boutonner sa culotte, ni
 le haut de sa veste, ni à traîner, ni à
 porter aucune espece de corps pesant;
 qu'il avoit la déglutition très-génée,
 & sur-tout celle des alimens liquides,
 qu'il étoit obligé de rejeter par le nez
 & par la bouche lorsqu'il faisoit effort
 pour les avaler; à quoi il a ajouté,

qu'ayant usé pendant dix-huit jours de l'Électricité, sous la conduite de M. Masars, Médecin à Toulouse, il avoit si bien recouvré la faculté de se servir de son bras & de sa jambe, qu'il étoit en état de marcher sans bâton; de faire à pied autant de chemin qu'il en faisoit en santé; de se servir de son bras gauche avec la même liberté & la même force que de son bras droit; de maniere qu'il a été en état de porter un corps mort, concurremment avec cinq de ses camarades, de la porte de Montoulieu à l'Église de St. Étienne; de cette Église au cimetiere de cette Paroisse, qui est au-delà du cimetiere de Caraman près le canal; & que ce jourd'hui il a balié la place de St. Étienne couverte de neige; en un mot, qu'il avale avec une entiere liberté toute sorte d'alimens, soit liquides, soit solides; qu'il s'est retiré de l'Hôpital,

parce qu'il est en état de gagner sa vie par son travail ; que s'il porte aujourd'hui un bâton , il le porte sans besoin , & s'en sert préférablement de la main gauche que de la droite.

Tous les faits ci-dessus rapportés , ledit Vincens a déclaré & certifié devant nous Notaire , en présence des témoins bas-nommés , &c. A Toulouse le 11 Janvier 1781 , signé , Roc , Notaire , &c.

M. Moran a constaté cette cure quatre mois après qu'elle a été opérée. Il m'a paru aussi charmé que surpris , d'apprendre qu'il n'y avoit été employé d'autre remede que l'Électricité , & de savoir que depuis cette époque rien n'avoit altéré la parfaite guérison de Vincens , pas même les écarts bacchiques , qu'il est , dit-on , dans l'usage de se permettre deux ou trois fois la semaine , lorsqu'il a assez

d'argent pour se procurer ce plaisir (*).

XLIVe. OBSERVATION.

Charac, Charpentier, âgé de 22 ans, attaqué depuis cinq années d'un reste d'hémiplégie du côté gauche, se plaignoit de beaucoup de foiblesse de tout ce côté.

Le bras le servoit si mal, que ce

(*) Il a vécu deux ans & trois mois avec tout l'ex-
térieur du rétablissement le plus absolu; allant sans
hâton & d'un pas assuré dans les rues; très-souvent
pieds nus; tantôt occupé à porter un cercueil aux
enterremens, conjointement avec cinq autres por-
teurs; tantôt faisant les commissions de ceux qui
l'employoient; tantôt demandant l'aumône, & se
disant guéri, ou simplement amélioré, suivant les rô-
les que la diversité de ses intérêts l'obligeoit à rem-
plir. J'apprends de M. Benet, de l'Accadémie des
Sciences de cette Ville, un des Médecins de la Mi-
séricorde de la Paroisse St. Étienne, qu'il est mort
dans le mois de Février 1782, d'une indigestion
qu'il s'étoit procurée dans la convalescence d'une
fièvre putride où il n'avoit paru aucun signe de re-
tour, & encore moins d'existence de paralysie.

Note ajoutée après l'Approbaton.

n'étoit qu'avec beaucoup de peine qu'il l'employoit à traîner , ou à porter quelque fardeau léger.

Le poignet étoit dans un état constant de pronation. Il ne pouvoit lui faire exécuter que quelque petit commencement de mouvement de supination , dans lequel il lui étoit impossible de le faire persévérer au-delà de deux secondes.

Il ouvroit la main & la fermoit avec assez d'aisance ; il ne pouvoit cependant se servir de ses doigts. Ils agissoient avec si peu de régularité , & se divariquoient si fort , lorsqu'il les étendoit ou qu'il vouloit en saisir quelque chose , qu'à mesure que l'un se baïsoit , l'autre se levoit ; qu'ils s'écartoient réciproquement l'un de l'autre , & qu'ils sembloient , en s'éparpillant , faire un effort commun pour éloigner la main des corps dont elle alloit se

faïfir , & devenir par-là les antagonistes des muscles qui la pouffoient vers ces corps , ce qui , joint à la pronation constante de la main , faisoit qu'il ne pouvoit les employer à se boutonner , à porter ses alimens à la bouche , à mettre son chapeau sur la tête , à l'en ôter , &c.

Le pouce & l'indice n'étoient pas toujours entraînés dans ces écarts. Si la main étoit en repos , ils concouroient assez souvent , & se réunissoient pour prendre ce qui leur étoit offert ; mais si le Malade portoit la main à droite ou à gauche , & sur-tout s'il l'élevoit , ils laissoient échapper , ou en total ou à demi , ce qu'ils avoient faïsi , quelque léger qu'il fût ; & quand il leur arrivoit de le retenir , ce qui arrivoit rarement , ce n'étoit que par des actes de volonté les plus fermes , les plus constans & les plus réitérés.

Il ne traînoit point sa jambe , mais il boîtoit , & il n'avoit pas fait dix pas , que le bas de la cuisse & le genou étoient agités de petits tremblemens , & qu'ils menaçoient de plier sous le poids du corps. Il en arrivoit de même s'il se tenoit un certain temps *debout*.

L'état de la cuisse , du genou , & de la jambe n'étoient pas sans remède , mais celui du bras , du poignet , de la main & des doigts , si relatifs à celui que Jacques Raillac (dixieme Observation) éprouvoit dans ces parties , étoit bien difficile à surmonter s'il n'étoit pas invincible ; cependant je ne fus pas arrêté par les obstacles que m'opposoit la nécessité de donner de l'action à certains muscles affoiblis , sans toucher à d'autres muscles voisins , *contigus* ou *congeneres* , qui en avoient trop.

Ayant

Ayant pris mes mesures pour éviter les inconvéniens que j'avois à redouter à cet égard , j'électrifai Charac. Au premier amendement que j'apperçus , je le purgeai , & je le fis passer à des bouillons de serpent que je jugeai indiqués , non-seulement à raison de la viscosité de la limphe , mais à raison de quelques transpirations que l'Électricité avoit déterminées , & que j'avois en vue de favoriser. Il y insista quinze jours , pendant lesquels il continua à transpirer & à être électrisé.

Dans peu il boita moins , & les tremblemens de la cuisse & du genou furent diminués ; mais ni le bras ni la main, ni les doigts ne gagnoient point. Je m'attachai spécialement à détruire les vices de ceux-ci. Pour les attaquer plus immédiatement , & pour ne pas donner atteinte aux muscles ou prédominoient les vices opposés , j'électrifai

ceux dont il falloit rétablir le ton , tantôt par étincelles , tantôt par aigrettes , & tantôt par *friction* , relativement à leur position , à leur plus ou moins de sensibilité , à leur plus ou moins de proximité des autres , &c. J'y ai travaillé environ trois mois , déduction faite du temps que des voyages ou d'autres circonstances m'avoient fait perdre , & il a résulté de ces trois mois d'électrification , à une séance par jour ,

Premièrement , que le mouvement de supination est presqu'entièrement rétabli , & que malgré qu'il soit imparfait , le Malade y persévère aussi long-temps qu'il le veut ; mais qu'il cesse d'y persévérer s'il n'y songe , ou si la main ne porte sur quelque corps fixe & ne le presse.

Secondement , que les doigts se divariquent beaucoup moins lorsqu'ils

agissent ; que quoique le Malade ne puisse s'en servir que très-difficilement pour se boutonner , il les emploie cependant avec assez d'aisance à mettre ses bas , à s'habiller , à se déshabiller , à se couvrir de son chapeau , à se découvrir , à porter le pain à la bouche , & même la boisson , pourvu que le verre ne soit pas plein , sans quoi le mouvement de pronation , qui jouit encore de beaucoup de supériorité sur celui de supination , fait repandre la liqueur sur la poitrine & sur le ventre du Malade , sur-tout s'il boit assis.

Troisièmement , que le bras a acquis assez de force & de souplesse , pour permettre à Charac de travailler une heure ou deux par jour à son métier de Charpentier , soit qu'il y emploie la hâche , la scie ou la varlope ; qu'il s'en sert pour porter plus longtemps sans se reposer , & même au

haut d'un escalier de 52 marches, des comportes d'eau qu'il n'avoit jamais pu y monter, & qui le fatiguoit si fort auparavant, ne dût-il aller que sur un plan horisontal, qu'il les laissoit tomber quelquefois malgré qu'il se reposât très-souvent.

Quatriemement, qu'il marche avec autant de force & de vitesse qu'il le faisoit avant sa maladie, & qu'il n'éprouve ni foiblesse, ni tremblemens, ni à la cuisse, ni au genou, quoiqu'il boite encore un peu.

Du reste, cette dernière circonstance le greve d'autant moins, qu'il la nie quelquefois, & qu'il semble ne la croire que sur la foi d'autrui.

Il y a dix mois qu'il a cessé de se faire électriser. On auroit dit qu'il n'avoit quitté ce remede que par la crainte qu'il le menât à une cure finale, & qu'à l'exemple de Tregan (vingt-

uniemé Observation) il n'étoit pas fâché de conserver quelqu'impression de sa maladie. (*).

XLVe. OBSERVATION.

Pic, âgé de 47, ans avoit fait pen-

(*) Il me défabusa de ce soupçon le 13 Octobre 1781, cinq mois après sa retraite, en présence d'un des MM. de la Direction qui voulut bien l'interroger avec moi. Il nous assura que s'il n'avoit pas continué à se faire électriser, c'étoit parce que la Sœur du quartier qu'il habite l'en avoit empêché, ce qu'il répéta à l'Assemblée du Bureau du 23 du même mois.

Je le trouvai maigre, décoloré, ayant beaucoup perdu ; il ne lui restoit, de tout ce qu'il avoit gagné par l'Electricité lors de sa retraite, que la faculté de mettre son chapeau sur la tête & de l'en retirer mal-adroitement, & de faire avec aisance ce qu'il faisoit auparavant avec peine.

Quant au travail relatif à son métier, il nous avertit qu'il s'étoit mépris sur celui où il falloit employer la hâche & la varlope dont il ne m'avoit parlé que parce qu'il s'étoit cru en état de le remplir, & il ne reconnut pour vrai & pour réel, que celui où il avoit fait usage de la scie.

Note ajoutée après l'Approbation.

dant 21 an le métier de Muletier. Cet état l'exposoit journellement aux fatigues de la marche , aux vicissitudes du vent & de la pluie , du froid , du chaud , & à toutes les autres intempéries des saisons. Il fut obligé de l'abandonner à cause de ses infirmités.

Les principales étoient une douleur aux lombes , & dans tout le trajet de la colonne vertébrale qu'il ne pouvoit fléchir , ce qui l'empêchoit de plier le corps en avant , & des douleurs aux cuisses & aux genoux , aux jambes & aux pieds , en maniere de paraplégie dont il étoit dévoré depuis trois ans.

Elles ne lui permettoient que de faire de très-petits pas , & le mettoient dans l'impossibilité d'élever les pieds sans se gêner au-delà de la hauteur d'un pouce ou d'un pouce & demi , de marcher autrement qu'en rasant le pavé , les cuisses , les jambes , & les

pieds tendus, très-écartés les uns des autres, & en se dandinant d'une manière si brusque & si considérable, qu'on auroit dit qu'à chaque pas il alloit trébucher sur l'un ou sur l'autre côté. Il ne pouvoit s'asseoir ni se lever que d'une seule piece, & en s'appuyant fortement dans ce dernier cas des deux mains sur son siege, ou en les accrochant à quelque corps fixe voisin.

Il descendoit les escaliers avec assez d'aisance; mais la difficulté d'atteindre avec ses pieds à la hauteur des marches ordinaires, faisoit qu'il ne pouvoit les monter qu'en s'inclinant beaucoup, tantôt sur le côté droit, & tantôt sur le côté gauche. Il suppléoit par cet artifice au degré de hauteur, auquel le peu de mouvement de l'articulation de la jambe avec la cuisse, du fémur avec la cavité ischiatique, &

du tibia avec l'astragal , ne lui permettoit pas de faire parvenir ses pieds.

Le soir il y avoit de la bouffissure aux extrêmités inférieures , plus sensiblement à la gauche ; les douleurs augmentoient , & le Malade marchoit plus difficilement qu'il ne l'avoit fait de toute la journée.

La nécessité de se mettre au lit n'étoit pas pour lui un petit travail. Il se découvroit ; il s'y jettoit pour s'y asseoir , après quoi il y tiroit , comme il pouvoit avec ses mains , la cuisse & la jambe gauches , si le traversin étoit à droite ; ou bien la cuisse & la jambe droites , si le traversin étoit à gauche. Successivement il y tiroit la cuisse & la jambe opposées , & il s'y étendoit ; mais quelque position qu'il prît , il ne pouvoit assez rapprocher ses cuisses , ses genoux , & en-

core moins ses jambes & ses pieds pour qu'ils se touchassent.

Ses cuisses & ses jambes, mises en place, il falloit qu'il eût recours à ses mains pour leur en faire prendre une autre, ou qu'il se soumit à souffrir les craquemens les plus douloureux dans les jambes, dans les genoux, dans les cuisses, & dans les lombes, s'il s'acharroit à vouloir les changer sans cette précaution; même dans ce cas n'y parvenoit-il que d'une manière très-incomplète; mais il n'y avoit ni effort, ni manœuvre au moyen desquels il pût vaincre suffisamment la roideur de l'articulation de la jambe avec la cuisse, & du fémur avec les os du bassin, pour élever ses genoux lorsqu'il étoit couché sur le dos à plat.

La cérémonie du lever n'étoit pas moins fatigante, ni moins singulière. Commandé par l'impossibilité de se te-

nir assis sur son lit , il s'approchoit du bord en se roulant , observant qu'il se trouvât couché sur le ventre à la fin de la révolution. Dans cet état , il faisoit glisser peu-à-peu , sur le plancher , la jambe qui en étoit le plus près ; l'autre suivoit insensiblement ; les pieds une fois posés à terre , il faisoit un effort du tronc en haut , en s'aidant de ses mains qu'il appuyoit sur le lit , & il se trouvoit tout-à-coup debout , comme s'il y avoit été mis par un ressort.

Les bains de Bagnères de Bigorre qu'il avoit pris , & ceux de Rennes où il étoit allé deux fois , n'avoient produit aucun amendement. L'Électricité , considérée d'après ses effets comme le résolutif , le fondant le plus énergique , le plus pénétrant , me parut le remède dont il avoit le plus à attendre ; je me décidai à l'employer sur lui.

Il fut purgé quelques jours après , & il en vint ensuite à des bouillons incisifs & diaphorétiques. Ces bouillons pris pendant quinze jours , il fut repurgé. Postérieurement je le mis pour boisson à la ptisane d'esquine , après quoi il en est venu à la décoction des tiges de douce-amere, dont il prend encore un grand verre soir & matin, sans discontinuer de se faire électriser.

Son état fut changé si avantageusement au bout de vingt séances , qu'il dandina en marchant , beaucoup moins qu'il ne le faisoit ; qu'il éleva assez ses pieds pour monter les marches de mon escalier sans se jeter que très-peu sur les côtés ; que ses douleurs avoient presqu'entièrement disparu ; qu'il put assez courber la colonne épiniere pour plier son corps en avant sans souffrir , & y persévérer tout le temps qu'il lui falloit pour met-

tre ses bas , pour attacher ses jarretieres , &c. ce qu'il n'avoit pas fait encore ; qu'il se mit dans son lit , qu'il s'y tourna , qu'il s'y retourna sans s'aider de ses mains ; qu'il put s'y asseoir & en sortir , de la même maniere , à quelque chose près , que le font ceux qui se portent bien , & avec presque autant de facilité.

Quant aux genoux , il ne pouvoit encore les faire toucher l'un contre l'autre , ni les élever , quelle attitude qu'il prît , & ce n'est que long-temps après qu'il y est parvenu , mais seulement lorsqu'il est dans son lit.

Mr. Moran qui voulut bien encore examiner ce Malade , & lui voir monter quelques marches de mon escalier , apprit en même-temps de sa bouche les faits que je viens de rapporter.

L'accroissement du mieux , dont Pic jouit aujourd'hui , est tel , qu'il ne

souffre absolument plus de ses douleurs ; que l'articulation de la jambe avec la cuisse , celle de la tête du fémur avec la cavité de l'os *innominé* , qui ne lui permettoient qu'à peine de se mettre à genoux sur une chaise haute , ou pour mieux dire , d'appuyer ses genoux sur le siege de cette chaise , sont déjà devenues si flexibles , qu'il peut se mettre à genoux à terre en appuyant un peu ses mains sur les meubles voisins , & même sans s'appuyer ; qu'il ne s'en faut pas de beaucoup qu'il ne touche le ventre avec ses genoux lorsqu'il est couché ; qu'il peut élever ses pieds à quatre pouces & demi au-dessus du terrain lorsqu'il est debout , & à cinq pouces lorsqu'il est assis ; qu'il marche avec des sabots sans gêne , ce qu'il ne pouvoit faire antérieurement ; que ses pieds n'accrochent plus le pavé lorsqu'il marche , ce qui

lui arrivoit très-fréquemment avant le traitement par l'Électricité ; qu'il peut se lever lorsqu'il est assis , sans s'appuyer nulle part de ses mains ; qu'il n'est presque point de travail pénible , pas même celui de porter , d'élever , de traîner des fardeaux , de bêcher la terre , &c. auxquels il ne puisse se livrer , dumoins pendant quelques heures , sans abuser de ses forces ; qu'il n'est point rare qu'on l'emploie les demi journées entières au travail de la terre dans des jardins autres que ceux de l'Hôpital ; qu'il s'acquitte de ce travail sans peine , & que ceux qui l'occupent en sont si satisfaits , qu'ils le paient au même prix qu'ils donnent aux Jardiniers qui remplissent le mieux leurs devoirs.

Pendant le cours du traitement , Pic a beaucoup sué , beaucoup uriné de temps à autre ; il lui est même ar-

rivé d'aller, les huit ou dix jours de fuite, dans les 24 heures, deux, trois, & même quatre fois à la garde robe, tandis qu'il n'y alloit ordinairement qu'une fois, & il croit que ces crises, qui sont aujourd'hui moins fréquentes & moins abondantes, ont eu lieu, sur-tout depuis la combinaison de la douce amère avec l'Électricité. Il est parvenu graduellement à pousser la dose de cette plante à demi sèche, à deux grosses poignées par jour; je les ai péchées, elles se montent à cinq onces (*).

(*) Depuis que j'ai mis en ordre ces Observations, j'ai eu la satisfaction d'apprendre qu'à la suite d'une lettre qui fut lue dans une assemblée de la direction de l'Hôpital de la Grave, le 28 Décembre 1780, il avoit été statué le même jour, que je serois prié de continuer mes soins aux paralytiques que je faisois électriser; & que suivant le succès, il me seroit livré autant de Malades que j'en pourrois guérir; n'importe que la lettre portât que l'Électricité que je faisois donner étoit un remède qu'on FAISOIT AU-

XLVIe. OBSERVATION.

Dans mon premier mémoire sur l'Électricité Médicale , je m'étois en-

TREFOIS, & duquel on n'avoit pas eu du succès; que d'ailleurs les remèdes que je joignois à cela devenoient FORT COUTEUX; . . . qu'on n'en auroit JAMAIS la satisfaction qu'on en espéroit, &c. &c.

Mais ce que j'ai appris avec bien plus de satisfaction encore, c'est qu'environ sept mois après (le 28 Juillet 1781) sur le rapport fait par Mr. l'Abbé Costos, des informations prises par MM. les Commissaires nommés pour vérifier l'effet de l'Électricité sur les Pauvres de l'Hôpital, la Direction avoit délibéré de continuer ce remède, VU LES BONS EFFETS QUI EN AVOIENT ÉTÉ LA SUITE.

Cette détermination d'une administration aussi sage qu'éclairée, dont les veilles & les travaux n'ont d'autre objet que l'utilité réelle des Pauvres, est bien propre à me dédommager des tracasseries & des dégoûts que l'ignorance, la routine & les préjugés ont si souvent essayé de me faire éprouver.

Mais que parlé-je de tracasseries & des dégoûts! Put-il y en avoir pour celui qui fait le bien, & qui peut se rendre le témoignage qu'il le fait! Je me sens digne de cet aveu.

Je crois l'avoir autant prouvé par mes Observations 39, 40, 41, 42, 43, 44, particulières à

gagé à rendre compte des suites de l'anchilose dont la Dame Lasserre étoit

L'Hôpital de la Grave, que par mes autres Observations ; & je crois avoir prouvé de plus, à un des MM. de la Direction, dans un mémoire très-court qu'il voulut bien recevoir de ma main, que la dépense faite pour les six Malades de l'Hôpital dont je m'étois chargé (dépense qui ne consistoit qu'en gages des Porteurs, des hommes employés à tourner le platteau, & en frais de remèdes concommittans) ne pouvant guere être allée au-delà de 67 liv. pour les six, il est évident que les frais des eaux où l'Hôpital auroit, selon l'usage, envoyé tout au moins cinq de ces Malades (si l'on veut en excepter Gallis), quoique réduits à 15 liv. pour chacun d'eux, auroit excédé de 8 liv. la totalité de cette dépense, avec probabilité d'un succès inférieur.

Probabilité justifiée par l'événement de Pic, qui n'avoit retiré aucun avantage des eaux de Rennes & de Bagneres de Bigorre ; par celui de Lionnet qui avoit été envoyé quatre fois aux eaux de Rennes, ce qui ne l'avoit pas empêché de rester perclus de presque tous ses membres, &c.

D'où il suit,

1°. Que bien loin que l'Électricité & ses accessoires aient été FORT COUTEUX, bien loin qu'ils aient été employés en pure perte par l'Hôpital, ainsi qu'il en étoit arrivé des bains de Rennes & de

attaquée au genou gauche , & de la tumeur enkistée qui s'étoit élevée sur ce genou.

Bagneres de Bigorre, l'Électricité a été au contraire le mobile des heureux changemens survenus aux fix Malades de cette maison , auxquels elle a été administrée , & un objet d'économie pour l'Hôpital.

2°. Que même sans parler de Lionnet , qui n'a été électrisé que huit fois ; de Gallis & de Charac , qui n'ont pas été électrisés aussi long-temps que je le voulois , qui se sont retirés sans m'avoir consulté , & pour des motifs que je ne cherche pas à approfondir , mais dont on peut d'autant moins prendre prétexte pour argumenter contre l'Électricité , qu'au lieu d'avoir à se plaindre de ce remède , ils ne peuvent que s'en louer ; l'Hôpital doit à cette même Électricité le bénéfice que lui a procuré la sortie de Vincens , dont l'entretien & la nourriture , appréciés seulement à 200 liv. l'année , auroit monté à une somme considérable , s'il eût resté tel qu'il étoit avant de se faire électriser , & qu'il eût vécu l'âge ordinaire des hommes , ce qui pouvoit fort bien arriver.

3°. Que les profits qui lui reviennent de l'amélioration de Pic , sont encore l'ouvrage de l'Électricité , d'après laquelle il est parvenu à élever son travail (si tant est qu'il fût en état d'en faire lorsqu'il fut reçu à l'Hôpital au nombre des *impotens*) à un tel degré de consistance & de vigueur , qu'il est payé à

Ces deux accidens s'améliorèrent de jour en jour , mais il fallut cinq

l'instar des Jardiniers les plus laborieux lorsque l'Hôpital lui permet d'aller travailler pour autrui hors de l'enceinte de ces murs.

4°. Qu'il lui est redevable de l'état actuel de Paule , dont le soulagement a si fort diminué la charge des femmes , antérieurement occupées à la déshabiller , à la coucher , à la conduire , à la servir , &c. ; que les soins qu'elles lui donnent ne les détournent presque plus aujourd'hui des soins véritablement lucratifs , auxquels elles vaquent pour l'Hôpital ; objets de la plus grande considération pour cet asyle de l'indigence, & sous un autre rapport , du plus grand prix pour les Malades , quand même le bien qui en résulte ne devoit pas s'étendre au-delà du point où il est parvenu ; qu'il seroit à jamais limité pour Pic à la cessation totale des violentes douleurs qu'il éprouvoit ; à la liberté de se coucher , de se lever , de gagner par son travail , tout au moins la moitié de ce qu'il en coûte à l'Hôpital pour son entretien , ce qu'il n'avoit pu obtenir d'aucun autre moyen , &c. ; & pour Paule , à la faculté de ne pas survivre à son existence , de s'être tirée de l'état de mort dans lequel elle languissoit , de ne dépendre que d'elle-même pour tous ses besoins , de n'être à la charge de l'Hôpital que pour sa nourriture , &c. ; à plus forte raison , quand les progrès des améliorations

mois d'Électricité , combinée avec l'usage intérieur & extérieur , des in-

font tels , que leurs accroissemens deviennent insensiblement tous les jours plus marqués , ce qu'on observe dans ces deux sujets , & fait présumer qu'en leur continuant les mêmes secours , il viendra peut-être un temps où leur entière guérison sera pour l'Hôpital un bien aussi réel & aussi considérable que l'a été la retraite de Vincens , & pour la Direction qui a adopté ce secours , une satisfaction dont leur ame sera bien plus délicieusement pénétrée , qu'il ne me seroit , sans doute , aisé de l'exprimer.

5°. Que si ces biens ne sont pas aussi sentis par les personnes , qui , faute d'avoir vu par elles-mêmes , ne raisonnent de l'Électricité que sur la foi de gens qui n'ont ni vu ni lu , & qui joignent à l'ineptie la plus complete sur cette matiere , celle de se croire en état d'en apprécier le mérite , peut-être suffira-t-il pour les garantir des pieges de l'erreur , & pour réaliser dans leur esprit ce que leur cœurne peut s'empêcher de désirer , de les exhorter à se tenir en garde contre l'infailibilité des oracles auxquels elles s'adressent pour la solution de leurs doutes , & de les avertir en même-temps ,

1°. Que l'Électricité administrée par les vrais Médecins , a toujours glorieusement soutenu la réputation qu'elle avoit commencé d'acquérir entre les mains des Sauvages , des de Haen , &c. ; que sous

cififs , des fondans , &c. pour les
dissiper entierement.

de pareils auspices , elle n'a jamais nui à personne dans le cas même où elle n'a pas été utile , ce qui avoit été déjà annoncé par M. de Haen , qui assure , *nemini vim electricam vel minimum nocuisse , licet raro casu quibusdam crearet dolorem , hinc nemini formidini esse debere ne si non proficit , noceat sibi* ; observation d'autant plus importante , qu'on n'en peut dire autant d'aucun autre remede capable d'emmener des changemens aussi prodigieux que ceux que détermine l'Electricité.

2°. Qu'il est très-peu de Nations éclairées où elle n'ait réuni les suffrages les plus éminens.

3°. Que ses succès , dans un très-grand nombre de maladies , le plus souvent rebelles à tous les moyens usités , lui ont obtenu des amis de l'humanité , l'estime & la préférence dues à une découverte aussi précieuse & aussi essentielle.

4°. Qu'elle est l'objet des vues dont le Ministere s'occupe ; celui des prix ou de la considération de presque toutes les Académies de Sciences de l'Europe.

5°. Qu'après les expériences les plus nombreuses & les plus exactes , la Société Royale de Médecine a jugé en 1779 , que l'Électricité étoit un moyen de soulager & de GUÉRIR de la paralysie ; qu'en conséquence , elle devoit être comptée au nombre des

Ce temps expiré , le genou gauche resta un peu plus volumineux que l'au-

REMEDES PROPRES à la combattre ; qu'en 1780 ; cette Compagnie de Savans a non-seulement persisté dans le même jugement , mais qu'elle a encore très-favorablement auguré de ce remede dans nombre d'autres maux où il avoit souvent réussi ; dans le traitement du rhumatisme , soit simple , soit GOUTTEUX ; dans l'état de langueur & de foiblesse des Enfans , dont l'accroissement étoit retardé , ou dans toute leur personne , ou dans quelqu'un de leurs membres sans cause apparente ; dans la perte ou la gêne du mouvement occasionnées par les vices de l'humour laiteuse ; dans les scrophules ou ÉCROUELLES ; dans plusieurs maladies des yeux dépendantes de l'engorgement des membranes ; dans la cataracte commençante ; dans la goutte sercine récente ; dans les convulsions & les tremblemens occasionnés par la vapeur du mercure ; dans la surdité , &c.

6°. Enfin , que si ces autorités n'en font pas pour les Antagonistes du remede , ils pourront bien retarder , par leurs déclamations , la marche de ses progrès ; mais que comme il ne se peut que ce qui fait du bien ne parvienne , en dépit de tous les obstacles , à être généralement accueilli , ils ne doivent pas au moins se flatter d'obtenir , jamais sur la raison , des droits qu'ils ne peuvent encore exercer

tre ; & j'en fus d'autant moins inquiet, que je m'étois apperçu que les condyles du fémur s'étoient gonflés avant que la Malade eût recours à l'Électricité ; que je n'attendois pas de ce moyen la fonte des exostoses , & qu'il étoit évident que par la position de celles-ci , les mouvemens de l'articulation ne seroient que bien peu gênés , en supposant qu'ils le fussent ; aussi la Malade avoit-elle non-seulement repris tous les exercices , toutes les marches qu'elle faisoit en santé ; mais elle avoit encore été en état d'aller à pied , sans bâton , à une campagne éloignée d'une lieue & demi de Toulouse , & d'en revenir le lendemain à pied , sans autre inconvénient que de se sentir excessivement fatiguée à son retour.

que pour peu de temps , sur la foiblesse & la crédulité.

Note ajoutée après l'Approbatien.

Il en feroit vraisemblablement arrivé de même à toute personne qui auroit entrepris une course aussi longue , immédiatement après avoir resté deux ans sans marcher autrement qu'en souffrant, avec des potences, & n'avoir fait postérieurement d'autre exercice pendant cinq mois, que celui de venir une fois tous les jours se faire électriser chez moi, ainsi que l'avoit fait la dame Laf-
ferre.

Quant à la tumeur, elle étoit si bien dissoute, qu'il n'avoit pas même resté la plus petite apparence du kiste qui la renfermoit.

Les premiers jours, ou par l'effet de l'élongation de la jambe, la Malade cessa de boiter, elle se plaignit d'un bruit de crépitation au genou lorsqu'elle marchoit, & d'un sentiment très-incommode & même douloureux des muscles fléchisseurs de la jambe, qu'elle
comparoit

comparoit à des cordes qui faisoient sans cesse effort pour tirer la jambe en arriere & en haut.

Peu-à-peu l'un & l'autre symptôme se dissipèrent , & tout fut réduit à une menace de foiblesse du genou qui n'avoit lieu que rarement ; jamais en temps sec , seulement en temps humide.

A raison de cette foiblesse accidentelle , la Malade venoit une fois tous les mois , quelquefois plutôt , quelquefois plus tard , se faire tirer quelque-étincelle sur le genou , ce qui lui réussit si bien , que sans distinction des temps , elle put marcher dans les suites , avec autant de force , d'aisance & légereté qu'elle l'eût jamais fait.

Il y avoit plusieurs mois qu'elle jouissoit de cet heureux changement , lorsqu'elle se laissa tomber par terre , & qu'elle roula toutes les marches de son escalier.

Le genou qui venoit d'être guéri fut la partie qui en souffrit le plus. Il devint rouge, gonflé & très-douloureux. On négligea les topiques appropriés dont on devoit user, & les saignées qu'il falloit faire tout de suite. Lorsque je fus demandé, il étoit beaucoup plus gros que de coutume, couvert d'une échimose bleuâtre, qui s'étendoit jusques vers le haut de la partie latérale externe de la cuisse. Le pouls n'étoit pas à la saignée, & je crus devoir me borner à conseiller pour le moment, des applications dont les matériaux étoient, la jusquiame, les fleurs de camomille, & celles de sureau cuites dans l'eau de goulard.

Un Curé consulté sur le remède ne le jugea pas utile. Il falloit, selon lui, déterminer une suppuration dans le genou. Il y employa ses secrets : la

douleur fut plus vive ; elle devint lancinante ; enfin , ses vœux furent si bien remplis , qu'il s'y ouvrit un ulcere rond , de la grandeur d'une piece de vingt & quatre sols. Il ne sort de cet ulcere qu'un pus très-mal conditionné ; & je ferai bien trompé , où il ne le menera pas à cicatrice , aussi-tôt qu'il l'a promis à la Malade.

Quelqu'avantageuses que fussent les conclusions que j'aurois à tirer en faveur de l'Électricité, des Observations dont je viens de rapporter les circonstances , & des principes qu'elles renferment , je les abandonne d'autant plus volontiers au jugement des vrais connoisseurs , de ceux qui savent unir à l'amour pour le bien le rare talent de le faire ; que si mon travail est mis au rang de ceux qui peuvent fournir à l'Art un moyen de plus de guérir , ils se joindront à moi pour le mener à ce

degré de conũstance & de maturité ; qui force les incrédules les plus décidés , & les antagonistes les plus difficiles à ne pouvoir le défavouer fans se déshonorer aux yeux de la raison.

Quant à ceux à qui rien ne plaît que ce qu'ils favent ou qu'ils croient favoir ; qui n'adoptent que ce qui leur a été empiriquement enseigné dans les écoles ; qui le prescrivent dans les cas même où leur propre expérience leur en a démontré l'insuffisance , & quelquefois le danger , & qui non contens de violer par-là les obligations de leur état , dédaignent tout ce qui n'est pas émané d'eux-mêmes , ou repoussent fans examen ce qui ne va pas à leurs idées ou en franchit les limites ; quoi-qu'il en coûte peu pour l'ordinaire , de se passer de leurs applaudissemens ; quoi-qu'on ne doive aux Malades qui sont les dupes de l'insouciance & de

L'habitude qui les régit , que les sentimens de commifération dont on ne peut s'empêcher d'être ému pour des victimes immolées à la négligence & à l'erreur , je ne craindrai pas de leur dire & de leur répéter , que jufqu'à ce qu'ils aient trouvé des moyens auffi décisifs , & qu'ils puiffent employer avec autant de fécurité que ceux que l'Électricité eft à même de leur fournir dans les cas où elle eft indiquée , je me croirai d'autant plus fondé à perfévérer dans le jugement que j'en ai porté dans mon premier Mémoire , qu'indépendamment du furcroît d'activité qu'elle procure aux autres remedes qu'on a la liberté de prefcrire en même-temps , de la fupériorité dont elle les fait jouir fur la tenacité des maux qui en éluoient antérieurement les effets , elle jouit par elle-même , & fans fecours étranger, des vertus les plus éminentes,

ce qui est invinciblement prouvé par les Observations 2 , 3 , 4 , 5 , 6 , 8 , 18 , 20 , 21 , 22 , 23 , 24 , 34 , 43 du Mémoire actuel , & ne peut manquer d'être considéré de même , quand *on saura que la cure de la paralysie , (septieme Observation du Mémoire antérieur)* dont Magdelaine Escaps avoit eu la lâcheté de nier la vérité , est si réelle & si solide , que depuis trois années que Magdelaine a été électrisée , elle n'a pas éprouvé la plus petite menace de retour de sa paralysie ; ce que je tiens , non-seulement de la Maîtresse Couturiere , chez laquelle Magdelaine travaille , & des autres filles qui y travaillent avec elle , mais encore de la propre confession de Magdelaine elle-même ; que je n'ai pas souffert de mes engelures (dix-septieme Observation dudit Mémoire) ni pendant l'hiver de 1780 , ni pen-

dant celui de 1781, ni pendant celui de 1782; que M. Bonnel de la Bargereffe, dont j'ai parlé dans la note de l'Observation vingtieme ci-devant, m'écrit, fondé sur sa propre expérience, que l'Électricité est *un remede des plus efficaces contre les engelures*; que M. de la Bargereffe fils, Médecin, plein de mérite & de talens, m'a assuré que n'ayant pu se débarrasser d'engelures très-incommodes, très-inquiétantes dont il se plaignoit à chaque pied depuis le talon jusques au petit doigt, ni par le vin chargé de sel ammoniac, ni par l'eau-de-vie camphrée, ni par l'esprit de sel, ni par les frictions avec la neige, il avoit eu recours à l'Électricité dans le fort de l'hiver 1780; que sa machine s'étant trouvée dérangée, il étoit allé se faire électriser à celle du College de Mende; que les parties engelées furent guéries

dans trois séances , de cinq ou six minutes chacune ; que cet effet qui eut pour témoins tous les Ecoliers du College , inspira à ceux-ci une si grande confiance pour le remede , que quarante ou cinquante Ecoliers ou Seminaristes , plus ou moins engelés aux pieds & aux mains, voulurent l'éprouver ; qu'ils furent tous guéris à peu près dans un semblable espace de temps ; même les Sujets dont les engelures étoient ulcérées ; que ces derniers n'eurent besoin pour être amenés à une cure parfaite , que de les couvrir avec une compresse trempée dans le vin chaud ; & que la cure de Marie Universelle (vingtieme Observation du même Mémoire) sur laquelle mes Contradicteurs s'étoient permis tant de doutes & de raisonnemens , est si dépendante de l'Électricité , que Marie Universelle a déclaré à M. Moran , en

présence de témoins irréprochables ; qu'elle étoit quitte depuis vingt-deux mois , des convulsions périodiques affreuses qu'elle avoit éprouvées au bras droit pendant trois années ; que ces convulsions avoient opiniâtement résisté à tous les remèdes qui lui avoient été conseillés par les Médecins & les Chirurgiens de la Ville les plus en réputation ; qu'elles n'avoient cédé qu'au traitement électrique qu'elle avoit subi chez moi pendant un mois & demi , & que cejourd'hui (*neuf mois après* le départ de M. Moran) elle m'a ultérieurement confirmé la stabilité de sa guérison , qu'elle avoit inutilement cherché dans l'usage de tous les autres secours (*).

(*) Sur quoi je dois prévenir ceux qui n'auront pas lu ce que j'en ai dit dans mon premier Mémoire, Qu'il n'étoit pas question chez elle d'un état convulsif idiopatique , mais des convulsions que je crus devoir considérer comme symptomatiques , & le pro-

(**) Mais n'ai-je pas encore à ajou-

duit d'une congestion d'humeurs épaissées & grossières, qui engouoient pendant un certain temps l'articulation de la tête de l'humérus avec la cavité glénoïde de l'omoplate, & ne causoient, pendant tout ce temps-là, qu'un sentiment de gêne & de stupeur dans le bras; mais qui après s'être élaborées dans ce foyer, se changeoient en une liqueur acre & mordante qui bleffoit les nerfs, & les jettoit dans des mouvemens convulsifs, qui ne finissoient que lorsqu'elle étoit épuisée, & ainsi à l'alternative, à la maniere des fièvres d'accès.

Qu'en conséquence de cette opinion justifiée par l'événement, je ne tirai d'étincelles que sur l'articulation; qu'elles n'y causoient aucune sensation dans le principe, tandis qu'elles en déterminoient d'insupportables dans les endroits circonvoisins, quand à raison de quelque faux mouvement de la Malade, ou par inattention, il m'arrivoit de présenter mon excitateur ailleurs qu'à l'articulation.

Que Marie Universelle fut guérie, du moment où l'articulation eût repris toute sa sensibilité, que le feu électrique eut mis en fonte la matiere visqueuse dont elle étoit empâtée, & que la capsule articulaire, les vaisseaux lymphatiques de cette partie, &c. rendus plus agissans par les effets de l'Électricité, n'eurent plus de retraite à fournir à la dégénération de cette matiere.

(**) *Tout ce qui vient à la suite des deux étoiles, a été ajouté après l'Approbation.*

ter à ces témoignages pris des heureux effets de l'Électricité dans les cas le plus délicats , les plus épineux ; dans les cas où les remedes antérieurement employés avoient échoué , celui des Commissaires dont j'ai parlé dans l'histoire de Paule , écrit dans des Journaux où l'autorité de leur feing rend à jamais ce témoignage ineffaçable ?

S'il est de vérités qu'il importe de se hâter de faire connoître , & des circonstances où l'on ne peut en retarder la publication sans se rendre coupables d'un larcin fait à l'humanité , c'est sans contredit les vérités qui intéressent l'existence des hommes.

Sous ces deux rapports , je me crois obligé d'annoncer les premiers changemens que les MM. qui composent la Commission de l'Académie , ont observé le 16 & le 26 de ce mois [de Mars 1782] sur les deux Malades dont ils

suivent le traitement. Quoique ces changemens ne consistent encore qu'en améliorations, ils m'ont paru de nature à mériter qu'on s'en occupe, quand même le jugement définitif de l'Académie n'auroit rien de plus à nous apprendre en leur faveur, ce que l'on est bien loin de pouvoir conjecturer.

Les voici tels qu'ils sont exprimés par ces Savans, aussi zélés pour les progrès des découvertes utiles, qu'ennemis de la présomptueuse omniscience ardente à les couvrir des voiles du dédain.

» Le 16 Mars 1782, Jeanne Fraisse,
 » électrisée depuis le premier de ce
 » mois, élève l'avant-bras droit sans
 » le traîner à la hauteur des yeux,
 » tandis qu'elle ne pouvoit l'élever au-
 » paravant qu'à la hauteur de l'estomac.
 » Elle ouvre & ferme à volonté, mais
 » d'une manière incomplète, ses doigts

» de la main droite , qui ne jouissoient
 » d'aucune mobilité. Le mouvement
 » de supination qui y étoit aboli, s'exé-
 » cute en partie. La Malade se tient
 » plus droite que par le passé. Au lieu
 » de monter & de descendre les esca-
 » liers avec un pied seulement , elle
 » les monte & les descend un pied
 » l'un après l'autre , légèrement sou-
 » tenue sous le bras , ou sans autre
 » aide que sa canne » ; [avant qu'elle
 fût électrisée , il lui falloit le secours de
 deux personnes.] « Elle ne répand
 » plus les liquides , ainsi qu'elle le fai-
 » soit lorsqu'elle buvoit ; elle les avale
 » avec une entière facilité. Elle rap-
 » porte avoir marché hier & aujourd'hui
 » dans sa chambre sans aucun
 » soutien. Elle parle plus rondement ».
 [Elle avoit antérieurement les organes
 de la parole si gênés , qu'on avoit quel-
 quefois de la peine à l'entendre.]

« Ce même jour 16 Mars, M. l'Abbé
 » Cause » [électrisé seulement depuis
 le 5 de ce mois] « dont l'état anté-
 » rieur à l'Électricité est consigné »
 [ainsi que celui du jeune Fraisse]
 « dans un verbal [*] remis à l'Acadé-
 » mie & signé par nous Commissaires,
 » plie un peu plus la jambe étant de-
 » bout ; il descend & monte les esca-
 » liers un pied l'un après l'autre ; il se
 » sert plus librement de la main gau-
 » che qu'il ne le faisoit ; il étend ses
 » doigts de la main droite avec moins

(*) Ce verbal porte, que M. l'Abbé Cause a la cuisse & la jambe droites presqu'inflexibles, & ne formant, au premier coup d'œil, qu'un seul & même corps, quoique par un acte ferme & constant de sa volonté, il plie un tant soit peu la jambe étant debout ; que ses doigts de la main droite sont crochus & inextensibles ; qu'il a de la peine à parler ; beaucoup de difficulté à prononcer plusieurs paroles de suite ; que ses idées sont obscures, sa mémoire fautive ; qu'il ne peut monter l'escalier qu'avec le pied gauche, le descendre qu'avec le pied droit, &c.

» de difficulté. Il va tous les deux jours
 » à la garde-robe , tandis qu'il n'y al-
 » loit auparavant que tous les quatre
 » jours. Les personnes qui vivent au-
 » près de lui , notamment Mademoi-
 » selle sa sœur , assurent qu'il parle plus
 » facilement , & qu'il a ses idées plus
 » nettes ».

Le 26 Mars , » Jeanne Fraisse a
 » marché devant nous sans soutien.
 » Elle a monté & descendu très-vite
 » & sans se reposer , l'escalier un pied
 » l'un après l'autre , foiblement soute-
 » nue par la main ; elle ouvre & fer-
 » me presqu'entièrement sa main. Elle
 » élève l'avant-bras à la hauteur des
 » sourcils , & elle auroit touché avec
 » ses doigts le haut du front , si le
 » poignet n'avoit plié au moment où
 » sa main alloit y parvenir. Elle n'est
 » presque plus gênée en parlant , &
 » sa bouche est moins tournée à gau-

» che. La femme qui l'accompagne a
 » déclaré qu'elle marchoit aujourd'hui
 » si librement dans la rue , que c'étoit
 » plutôt par précaution que par be-
 » soin qu'elle lui donnoit le bras ».

Du même jour 26 , « M. l'Abbé
 » Cause , plie plus haut & plus faci-
 » lement la jambe droite , qu'il ne le
 » faisoit le 16. Il l'étend complete-
 » ment » (lorsqu'il est assis) « & il
 » la maintient au même degré où il l'a
 » étendue aussi long-temps qu'il le veut,
 » sans qu'elle tremble , ce qui n'étoit
 » pas encore arrivé » [elle trembloit
 excessivement au plus petit effort qu'il
 fit pour l'élever] » ses doigts du même
 » côté acquierent tous les jours un peu
 » plus de flexibilité. Il est moins em-
 » barrassé pour rendre ses idées. Il
 » monte & il descend les marches d'es-
 » calier un pied l'un après l'autre , &
 » avec moins de gêne qu'il ne l'ait fait

» encore. Il assure que ses forces aug-
 » mentent, & qu'il n'est point de nuit
 » où sa main ne transpire beaucoup.
 » Il continue d'aller de deux jours l'un
 » à la garde-robe, & il dort d'un som-
 » meil plus tranquille & plus long,
 » qu'il ne le faisoit avant d'être élec-
 » trisé (*).»

Enfin, j'ajoute, en finissant, que bien que le rapport de MM. les Commis-
 saires de l'Hôpital de la Grave concer-
 nant les infirmes, differe assez souvent
 du mien, quant aux détails de ce qui
 avoit précédé & de ce qui a suivi; que
 ces détails soient toujours difficiles à
 bien fixer quand les Malades sont exa-
 minés & interrogés dans des temps

(*) Il n'avoit pu se rendre chez moi jusqu'au
 18 Avril, qu'en chaise à porteurs. Il vient tous les
 jours, depuis cette époque, à pied, & s'en retourne
 de même, en se tenant au bras d'un domestique
 qui marche à côté de lui. Il est logé rue Pharaon,
 près des Cordeliers de S. Antoine.

différens , & sur-tout dans des temps où les remedes peuvent avoir changé leur état , ce qui a lieu dans l'espece (*) ; que les faits enfin , vus par MM. les Commissaires & ceux qu'ils ont appris *des Sœurs des quartiers* qu'habitent ces impotens , ne soient rapportés par la commission qu'à des distances où le souvenir des maux passés s'efface ; je veux dire , les uns cinq ou six mois , & les autres un an après les faits que j'avois observés sur eux avant de les électriser , & du moment

(*) La Relation du Médecin & du Chirurgien de la maison , que MM. les Commissaires ont pris pour un des guides de leurs recherches , &c. se trouve postérieure de près de vingt jours au traitement commencé , ce qui la rend sur certains chefs inconciliable avec la mienne ; mais de quoi ne s'en ferait-elle pas éloignée , si elle eût fait mention de Vincens , & qu'elle n'en eût dépeint l'état malade qu'au bout de vingt jours d'Électricité ? Il n'en avoit fallu que dix-huit à ce Vincens pour sortir de l'Hôpital BIEN RÉTABLI DE SA PARALYSIE.

qu'ils s'étoient retirés ; j'ajoute , *dis-je* , qu'il m'a paru cependant , que nous étions tellement d'accord sur les points véritablement essentiels , sur les soulagemens qu'avoient procurés à ces infirmes les secours électriques que je leur avois administrés , que j'ai cru devoir prier le Bureau de me permettre de faire imprimer , à la suite de mes Observations , le rapport de MM. ses Commissaires , sans hésiter sur les conditions qu'il pourroit trouver bon d'attacher au prix de cette faveur.

Dans cet état , au lieu de me plaindre des précautions que le Bureau a jugé convenable de prendre dans sa délibération du 19 Mars 1782 , pour que *les termes , dans lesquels sont rédigées ses délibérations des 21 & 28 Novembre 1780* , ne puissent donner lieu de croire que la direction a attaché spécifiquement à la vertu de l'Élec-

tricité les soulagemens qu'ont reçu les infirmes confiés à mes soins, & qu'elle ait voulu s'attribuer la décision d'une question qui lui est étrangere, & qu'elle a renvoyée aux personnes de l'Art ; j'y applaudis d'autant plus, qu'en rendant publique la sage neutralité que cette Administration embrasse, on ne me verra point chercher à tourner au profit de l'Électricité les termes dont s'est servi le Rédacteur de ces délibérations : qu'aussi content de ce que la Direction veut que ces termes expriment, que de ce qu'ils expriment en effet, je ne tirerai pas même avantage de l'aveu consigné dans la délibération qu'elle prit le 18 Juillet 1781, sur le rapport de M. l'Abbé Costos (DÉLIBÉRÉ de continuer ce remede (l'Électricité) VU LES BONS EFFETS QUI EN ONT ÉTÉ LA SUITE,) dût cette délibération terminer la

QUESTION agitée entre les Médecin
& le Chirurgien de l'Hôpital & moi,
au sujet de l'influence que l'Électricité
a pu avoir dans les soulagemens que
leurs infirmes ont éprouvés.

Quant à cette QUESTION, j'avoue
que j'avois ignoré jusqu'à ce moment
qu'elle eût été élevée. Si je l'avois su
plutôt, je me flatte que j'aurois pu
l'éclaircir aisément. L'exemple de Vin-
cens (Hôpital de la Grave) dont il a
été parlé dans la note antérieure, qui
n'avoit fait d'autres remedes, qui n'a-
voit employé d'autres secours que ce-
lui de l'Électricité (*), m'auroit suffi
à cet égard.

(*) Cette vérité de fait doit résulter du silence
des livres du Chirurgien chargé par la Direction de
délivrer aux Malades, les remedes que je jugerois
nécessaires pour agir conjointement avec l'Électricité;
& il doit encore résulter du silence de ces mêmes
livres, que Lionnet n'avoit fait usage d'aucun autre
moyen que de l'Électricité, lorsqu'il fait quelques
pas en appuyant seulement sa main sur l'épaule d'un
enfant qui marchoit à côté de lui.

Quoi qu'il en soit , le respect dont je suis pénétré pour les intentions du Bureau ; les égards que je dois à la circonspection , à la délicatesse qui caractérisent sa délibération du 19 Mars 1782 , ne me permettant pas de franchir les limites qu'il a cru devoir s'imposer , qu'il me soit permis au moins de conclure de la différence qui se trouve en certains chefs , entre la relation de MM. les Commissaires , & ce que j'ai rapporté des Malades dont il y est question , que les faits sur lesquels nous nous trouvons d'accord , comme les heureux changemens & l'amélioration de leur état , acquièrent de cette différence même un degré de certitude , auquel un esprit raisonnable ne peut plus se refuser.

R A P P O R T

*DE MM. les Commissaires de l'Hôpital
de la Grave.*

LES Commissaires nommés par la Délibération du 16 de ce mois (*) pour constater l'état des pauvres impotens, à qui M. Mafars de Cazeles, Docteur en Médecine, a bien voulu administrer l'Électricité, se sont assemblés, & ont vu par eux-mêmes l'état actuel de ces Malades ; ils chargerent MM. Esquirol & moi, qui faisons la semaine, de prendre une connoissance plus détaillée de l'état où ils étoient avant d'être électrisés ; des soulagemens qu'ils ont reçu, & de rédiger par écrit leurs réponses, & nos observations. Pour remplir notre commis-

(*) D'Octobre 1781.

sion , nous avons interrogé plusieurs fois ces Malades , les Sœurs des quartiers qu'ils occupent , & les personnes qui les voyoient le plus assidûment. Nous avons pris pour guides dans nos recherches , & nos interrogations , la relation de M. Mafars , & celle du Médecin & Chirurgien de la maison ; & voici à quoi nous avons cru devoir nous fixer.

P R E M I E R M A L A D E .

Lyonnet est dans le même état qu'il étoit avant d'être traité. Il en convint lui-même ; il est vrai qu'il n'a été électrisé que huit fois , & qu'il n'a plus continué d'aller chez M. Mafars , quoiqu'il dise , tantôt qu'il lui sembloit avoir , tantôt qu'il se sentoit en effet plus de force , & de courage dans le cours du traitement , qu'il n'en avoit auparavant.

D E U X I E M E

DEUXIEME MALADE.

Paule Lafont est de tous les Malades celle qui nous a paru avoir reçu un soulagement plus sensible. Pendant sa grossesse, elle fut frappée d'une paralysie qui affecta tout le côté gauche, & qui la mit hors d'état de bouger de son lit. L'accouchement, & les évacuations qui en font les suites, lui procurerent peu-à-peu, & successivement, plus de liberté dans les mouvemens; elle pouvoit se tenir quelques instans debout, & tourner même autour de son lit, sans être soutenue. Elle en vint à pouvoir se promener dans l'Infirmerie, à l'aide d'un simple bâton qu'elle nomme sa *croffe*; quoique sa jambe fût traînante, elle se portoit où elle vouloit dans la salle. La preuve qu'elle nous en a donnée, c'est que, lorsqu'elle apprit que M. Mafars étoit

dans l'Infirmierie , pour faire choix de celles qui pouvoient être traitées , elle se leva de son lit , & alla au-devant de lui , sans autre soutien que son bâton ; nous lui avons fait observer que la chose étoit difficile à croire , puisqu'arrivée chez M. Mafars , les Porteurs étoient obligés de la prendre dans la chaise & de la porter jusques dans la chambre où étoit la Machine Électrique ; elle nous a répondu qu'elle étoit obligée de se faire porter , parce que les Porteurs , pour ne pas s'embarasser , ne prenoient pas avec eux son bâton à l'Hôpital.

Quoi qu'il en soit , son état est bien différent de ce qu'il étoit l'hiver dernier. Il y avoit plus de deux mois qu'elle se faisoit traiter ; & cependant elle ne pouvoit qu'avec peine élever la main à la hauteur de l'estomac , & pour cela encore , comme son bras

étoit pendant , il falloit qu'elle le fit gliffer le long de son corps , en relevant l'épaule , & en fléchissant avec difficulté le coude. Elle remuoit les doigts , mais fans pouvoir s'en servir à aucun usage. Aujourd'hui elle se sert de son bras ; & quoiqu'on y remarque encore de la roideur , elle le porte en avant , en arriere , & l'éleve jusqu'au-dessus de la tête ; s'habille & se déshabille elle-même , en observant seulement de vêtir le bras malade le premier , avec le secours de l'autre , & de le déshabiller de même le dernier ; mais quoiqu'elle porte le bras sur la tête , elle ne peut s'en servir pour se coëffer , elle ne peut même le tenir que quelques instans à cette hauteur , sans ressentir une grande douleur au coude.

Elle peut se servir de la main paralysée , pour porter les alimens à la bou-

che ; elle ferre & retient dans ses doigts tout ce qu'on lui présente : elle porte même avec cette main , à la bouche , un gobelet d'eau , pourvu qu'il ne soit pas tout-à-fait plein.

Elle va & vient dans la maison , & va à pied , sans autre soutien que son bâton , de l'Hôpital jusques chez M. Mafars , logé près St. Rome ; elle marche même assez vite , quoiqu'il y ait encore de la roideur dans la jambe paralysée , qui a de la peine à suivre le mouvement de l'autre , & qu'elle fauche lorsque la course est soutenue trop long-temps.

On ne peut disconvenir d'un mieux sensible dans l'état de cette femme , & l'on ne peut se refuser au désir qu'elle a de continuer ce remede dans lequel elle paroît avoir la confiance la plus vive.

T R O I S I E M E M A L A D E .

Paschal Gallis ne nous a point paru avoir reçu du foulagement de l'Électricité. Nous avons seulement reconnu que , placé à une grande lumière , il apperçoit de l'œil gauche une foible clarté , & qu'il discerne alors la lumière des ténèbres. Nous nous en sommes assurés par des épreuves répétées , en interceptant la lumière par un cors opaque. Il ne s'est jamais trompé dans les trois ou quatre premières épreuves ; s'il n'a pas toujours rencontré dans les suivantes , on peut l'attribuer à la fatigue qu'éprouve cet œil par une contention trop longtemps soutenue. Mais est-il bien assuré que cet œil n'éprouvoit aucune sensation de lumière avant d'avoir été électrisé ? C'est ce qu'il ne nous a pas été possible d'établir. Paschal n'avoit ja-

mais essayé , dit-il , avant d'être traité , de fermer l'œil droit , pour juger s'il voyoit du gauche.

A l'égard du fait rapporté dans le Mémoire de M. Mafars , au sujet des arbres qu'il distingua à une grande distance , en passant le pont avec lui , il a toujours persisté à dire qu'il ne se rappelloit point ce fait , qu'il n'en avoit aucune idée , aucun souvenir.

QUATRIEME MALADE.

Vincent , dit Fangeau , entra paralytique dans l'Hôpital ; il fut envoyé deux fois à l'Hôtel-Dieu , où on lui fit des remèdes qui n'eurent aucun succès , excepté que l'embarras qu'il sentoit au gosier se dissipa , qu'il avaloit sans presque aucune difficulté depuis son dernier retour à l'Hôpital , & qu'il usoit des mêmes alimens que les autres pauvres de l'infirmierie. A cela

près , il convient que son état étoit tel qu'il est exposé dans l'acte passé devant Roc , Notaire de cette Ville , le 11 Janvier de cette année (1781).

Aujourd'hui il marche sans aucun soutien. Il va , il vient dans la Ville , fait des commissions , &c. Il porta même , il ya quelques jours , un portemanteau , pésant vingt livres , mais sur l'épaule droite. Il n'auroit pu , nous a-t-il dit , le porter sur la gauche , parce qu'il ressent une extrême foiblesse de ce côté qui a été paralysé.

Sur ce que nous lui avons représenté , que sa foiblesse ne devoit pas être si grande qu'il le disoit , puisqu'il portoit les morts au cimetiere de St. Etienne , il nous a répondu qu'il les portoit lui fixieme , qu'on le *mettoit aux pieds du mort* , & qu'il en portoit ce qu'il *vouloit*. Mais , avons-nous ajouté , ne balayâtes-vous pas en seul , au moins

une fois l'hiver dernier, la neige qui couvrait la place St. Etienne ? A cette question , il s'est mis à dire , & nous a dit qu'il s'y étoit *essayé*.

Il ne paroît pas en effet qu'il soit capable d'un travail suivi , quoique le mouvement des doigts de la main paralysée soit assez libre , & qu'il serre avec force ce qu'on lui présente.

Sa démarche , quoique gênée , nous a paru assurée durant le temps que nous l'avons examiné ; mais il nous a dit qu'il n'en étoit pas toujours de même , & qu'il traînoit assez souvent la jambe gauche ; qu'il ressentoit cette foiblesse de jour entr'autre , ou tous les trois ou quatre jours. Le foulier qu'il porte au pied gauche vient à l'appui de cette déclaration qu'il nous a faite de lui-même , & sans y être déterminé par aucune question de notre part. Ce foulier est beaucoup plus

usé que l'autre ; & sur ce que nous lui avons demandé , pourquoi il ne le changeoit pas d'un pied à l'autre , il a répondu qu'il ne pouvoit le faire , à cause d'un double orteil qu'on lui avoit coupé il y à long-temps , ce qui rend ce pied extrêmement sensible à la compression du soulier , & l'oblige de n'en avoir qu'un fait exprès pour ce pied.

Après tout , il est évident que ce garçon a reçu un soulagement considérable. Il ne pouvoit marcher qu'avec une potence après sa paralysie. Aujourd'hui il marche avec assez de facilité & sans soutien. Quoiqu'il ne soit point en état de travailler , il peut aller & venir ; & s'il étoit encore dans l'Hôpital , il faudroit l'envoyer assiduellement chez M. Mafars , s'il vouloit bien lui continuer ses soins charitables , pour s'assurer si le traitement qu'il fait à ses

Malades , est capable de les conduire à une guérison parfaite. C'est, de tous ceux qui ont été traités , celui sur qui on pourroit fonder les espérances les plus solides ; mais l'amour de la liberté , l'éloignement qu'il a pour une vie réglée & uniforme , lui ont fait préférer de mendier le plus souvent son pain à la porte de l'Église St. Étienne.

CINQUIEME MALADE.

Charac étoit , comme l'expose la relation de M. Mafars , dans un état de paralyfie imparfaite. Sans revenir sur tous les articles de cette relation , nous nous contenterons de rapporter les principales différences que nous avons observé entre ce qui y est rapporté , & les déclarations qui nous ont été faites par lui-même , & par ceux qui l'ont vu assiduelement avant qu'il fût traité.

1°. Charac , avant d'être traité , ne se servoit point de bricoles pour porter des fardeaux , & notamment des comportes d'eau au second étage de l'Hôpital. A la vérité il s'essaya deux fois à porter à vuide la chaise à porteur pour les Malades ; & alors il se servit de bricoles comme les autres porteurs.

2°. Il portoit , quoiqu'avec peine , les mêmes fardeaux qu'il porte aujourd'hui avec plus de facilité ; mais lorsqu'il veut se servir pour cela de la main gauche , il sent à l'épaule une grande douleur , & la même qu'il ressentoit avant d'être traité.

Avant ce temps il boitoit tout bas , & sa jambe étoit un peu trainante , ce qui ne l'empêchoit pas d'aller à grands pas & sans ressentir de douleur. Son état à cet égard est à peu près le même aujourd'hui. Il y a de la roideur dans les mouvemens , & par temps il

N vj

éprouve un tremblement dans la cuisse & au genou ; le genou foiblit & craque quand il marche. Mais il nous a avoué que dans le temps qu'il alloit à l'Électricité, il se sentoit plus de force dans la jambe.

3°. Le mouvement du poignet, que M. Mafars nomme de supination, se fait à peu près de même aujourd'hui qu'il se faisoit avant le traitement. La seule différence est qu'il se fait avec moins de peine : ce mouvement est très-imparfait. Charac n'a pu devant nous placer le creux de sa main horizontalement & tourné vers le Ciel. Lors même qu'il s'effaye à y réussir & qu'il tourne la main dans une position inclinée à l'horison, il éprouve dans le coude une grande douleur, qui le force, après une ou deux secondes de contrainte, de remettre sa main dans l'état de pronation : nous avons

ependant remarqué que lorsqu'il appuie sa main & le poignet sur le genou , le mouvement de supination se fait moins imparfaitement , & qu'il supporte plus long-tems cette position de la main.

4°. La divarication des doigts est à peu près la même qu'autrefois , surtout celle du petit doigt. Il ne peut boutonner sa veste de la main gauche ; il s'habille , se déhabille , & se boutonne de la main droite. La gauche ne sert qu'à soutenir les habits , pendant que la droite agit.

Quoiqu'il se serve ordinairement de la main droite pour porter les alimens à la bouche , il a essayé quelquefois de le faire avec la gauche , & il le fait aujourd'hui avec plus de facilité qu'il ne le faisoit avant d'être traité ; mais il ne peut porter à la bouche un gobelet plein de liquide ; il faut qu'il soit

à moitié vuide. Il ôte son chapeau de cette main , mais de mauvaise grace ; & nous avons remarqué , que malgré l'effort qu'il fait , la main affecte la position de pronation.

5°. Tout le travail qu'il fit , immédiatement après avoir été électrisé , se borna à aider à scier quelques bûches avec une scie à deux mains. Il fournit à ce travail une heure , & jusques à une heure & demi dans le jour ; mais il s'en lassa bientôt , parce que ce travail lui causoit de la douleur à l'épaule & au poignet , ce qui le rebuta. Il n'a plus travaillé depuis.

Il résulte de ces Observations , que Charac est à peu près dans le même état qu'il étoit avant d'être électrisé , & que le seul soulagement qu'il ait reçu , est qu'il fait avec plus d'aisance & de facilité , ce qu'il faisoit avec peine avant le traitement. Mais il paroît éloigné d'une guérison parfaite.

SIXIEME MALADE.

Pic étoit , avant d'être électrisé , à peu près dans l'état que M. Mafars expose dans sa relation , excepté qu'il ne se rappelle point d'avoir eu des bouffissures dans les extrémités inférieures de son corps , & que son état lui permettoit un léger travail dans le jardin. Il est vrai qu'il ne travailloit pas avec autant d'aisance qu'il le fait aujourd'hui ; il avoit de la peine à mettre le pied sur le marchoir de la pèle à fer , ce qu'il a fort bien fait devant nous. Il préfere ce genre de travail à tout autre , parce qu'il ne l'oblige point de se baisser. Ses reins sont encore pris , & quoiqu'il se baisse environ quatre pouces plus bas qu'il ne faisoit , il ne fourniroit pas à un travail qui exigeât de lui de se courber & de rapprocher son corps de la terre.

Il est encore obligé , comme autrefois , de faire usage de ses mains pour se lever de son siege ; sa démarche est gênée & embarrassée : il se dandine encore en marchant , & porte quelquefois ses jambes écartées. Il ne peut lever de la main gauche une corbeille remplie d'herbages , qu'en s'appuyant de la main droite. Il ne peut rapprocher ses genoux l'un de l'autre , que lorsqu'il est au lit ; en général tous ses mouvemens sont gênés ; mais on ne peut disconvenir qu'il n'éprouve un mieux sensible. Son état est bien différent de celui où il étoit en entrant dans l'Hôpital. M. Masars a exposé ce dernier dans sa relation ; & nous n'avons rien appris qui la contredise , aux petites différences près que nous avons fait observer ci-dessus. Cet homme paroît être dans un état aussi rapproché de la guérison , que peuvent l'être la nommée Paule & Vincent.

Ce font, Messieurs, les observations que nous avons cru devoir faire, pour remplir la commission dont vous nous avez fait l'honneur de nous charger. Nous nous sommes bornés à rapporter les faits dont nous avons tâché de nous bien assurer, sans vouloir entrer dans des discussions qui n'appartiennent qu'aux personnes de l'Art. Vous saurez d'elles jusqu'à quel point l'Electricité, par elle-même, peut avoir influé dans le soulagement que M. Masars a procuré à ces pauvres impotens; mais ce soulagement, quelle qu'en soit la cause, est réel par rapport à la plupart d'entr'eux. De quelque part qu'il vienne, vous ne pouvez refuser à ces pauvres gens de continuer un traitement qui adoucit leurs maux, & qui les entretient, dumoins, dans la douce espérance d'arriver à une parfaite guérison.

1°. Sur les représentations qui nous

ont été faites par M. Mafars , au sujet de quelques articles circonstanciés dans sa relation ; nous avons interrogé de nouveau la nommée Paule , qui a reconnu que jusqu'à ce qu'elle allât chez M. Mafars , elle se servoit d'une petite béquille en forme de potence , & qu'elle ne s'est réduite à un simple bâton , que plus de deux mois après qu'elle eut commencé de se faire électriser.

2°. Sur ce que M. Mafars nous a dit qu'elle répandoit l'eau & non le vin ; nous lui avons présenté un verre ordinaire plein de vin , en la menaçant de le lui retirer , si elle en répandoit une goutte ; elle s'est assise , l'a porté à sa bouche & l'a avalé assez rondement. La seule précaution que nous lui avons vu prendre , c'est de serrer le coude contre son côté , afin de mieux assurer le jeu de l'avant-bras.

3°. M. Mafars nous ayant prié d'interroger de nouveau le nommé Pic, au sujet des bouffissures qu'il dit dans son Mémoire avoir remarquées aux extrémités inférieures; Pic nous a avoué, que quinze jours avant d'être traité par M. Mafars, il lui étoit survenu une enflure assez considérable à la cheville du pied, & qu'elle s'étoit dissipée dans les huit premiers jours qu'il fut électrisé. A l'égard de toutes les autres observations que M. Mafars nous avoit fait, tant sur Pic, que sur la Paule, ils ont persisté l'un & l'autre dans les déclarations qu'ils nous avoient faites, & que nous avons rapporté ci-dessus.*

* Dans ce moment, 24 Avril 1782, où l'impression de ce Mémoire est terminée, j'apprends & je viens de vérifier, que les progrès que Pic fait dans sa cure, sont si réels, qu'il ne s'en est fallu que de cinq pouces que les genoux tendus, & les jambes, pas plus éloignées que lorsqu'il marche, il n'ait touché la terre avec le bout du doigt indice, en se courbant. Je connois tout plein de personnes de son âge qui n'en faisoient point autant, quoiqu'elles n'en soient empêchées par aucune roideur rhumatismale gouteuse de la colonne épinière, ni de l'articulation des cuisses avec les os innominés.

*EXTRAIT de Délibération du 19
Mars 1782.*

M. Esquirol a dit que les termes dans lesquels les Délibérations du 21 & 28 Novembre 1780 , ont été rédigées , pourroient donner lieu de croire que la Direction a attribué spécifiquement à la vertu de l'Electricité , les soulagement qu'ont reçu les Infirmes , confiés aux soins charitables de M. Mafars de Cazeles ; que cependant la Direction a toujours évité avec soin d'entrer dans la question si ces soulagemens sont dûs à l'Electricité qu'on leur a administrée , ou aux remedes qu'on a employés en même-temps ; qu'en conséquence MM. les Commissaires , entrant dans les vues du Bureau , se sont contentés dans leurs rapports de constater , autant qu'ils l'ont pu , l'état de ces Malades avant & après le traitement qui leur a été

fait par M. Mafars , & qu'ils ont renvoyé aux personnes de l'Art , à examiner jusqu'à quel point l'Electricité a pu influer dans les soulagemens que quelques-uns d'entr'eux ont reçu ; qu'il conviendrait pour éviter toute équivoque de déterminer le véritable sens des termes , dont le Rédacteur desdites Délibérations s'est servi , afin qu'en aucun cas on ne puisse attribuer à la Direction d'avoir pris sur elle la décision d'une question qui lui est étrangere , & qu'il ne convient qu'aux personnes de l'Art de déterminer : sur quoi , les voix recueillies , le Bureau a déclaré qu'il n'a jamais entendu entrer dans les questions agitées entre M. Mafars & le Médecin & Chirurgien de l'Hôpital , au sujet de l'influence que l'Electricité a pu avoir dans les soulagemens que les susdits Infirmes ont éprouvé ; que les termes dont le Rédac-

teur desdites Délibérations s'est fervi , ne doivent être entendus que du traitement pris en général que M. Mafars leur a fait , sans déterminer en particulier , l'Electricité ou les autres remèdes dont il a fait usage. 2°. MM. les Commissaires sont priés d'envoyer la présente Délibération avec leur rapport , & de faire faire du tout deux copies signées d'eux , dont l'une demeurera entre les mains de M. le Syndic , & l'autre sera délivrée à M. Mafars , pour en faire tel usage que bon lui semblera , &c. &c.

EXTRAIT des Registres de la Société Royale de Médecine.

LA Société Royale de Médecine ayant entendu , dans sa Séance tenue au Louvre le 8 Février 1782 , le rapport de MM. Mauduyt & Geoffroy ,

qu'elle avoit nommés pour lui rendre compte d'un Mémoire de M. MASARS DE CAZELES , son Correspondant à Toulouse, intitulé: *Suite d'Observations sur les effets de l'Électricité appliquée aux Maladies, &c.* a pensé que ce Mémoire méritoit son approbation , & d'être imprimé sous son Privilege.

V I C Q D' A Z Y R ,
Secrétaire Perpétuel.

A Paris , le 28 Février 1782.

E R R A T A .

- P**AGE 74, lig. 15, basiosloges, *lis.* basioglosses.
Pag. 174, lig. dern., l'affectation, *lis.* l'affection.
Pag. 212, lig. 8, retiter, *lis.* tirer.
Pag. 240, lig. 10, n'étoient, *lis.* n'étoit.
Même pag., lig. 12, relatifs, *lis.* relatif.
Pag. 230, lig. 10, le représente, *lis.* se représente.
Pag. 257, lig. 12, il est évident, *lis.* il étoit évident.
Pag. 281, lig. 12, les infirmes, *lis.* leurs infirmes.
Même pag., lig. 19, il vient, *lis.* il y vient.
Pag. 285, lig. 23, lorsqu'il fait, *lis.* lorsqu'il fit.

A T O U L O U S E ,

De l'Imprimerie de D. DESCLASSAN, Maître-ès-Arts,
près la Place Royale. 1782.

PRIVILEGE DU ROI.

L OUIS..... La Société Royale de Médecine nous a fait exposer qu'elle désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage intitulé : *Mémoires extraits des Registres de la Société & Correspondance Royale de Médecine*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES, &c. Nous lui avons permis & permettons par ces Présentés, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de dix années consécutives, à compter de la date des Présentés, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portant Règlement sur la durée des Privileges en Librairie. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, &c. à peine de fausse & confiscation des Exemplaires, de dix mille livres d'amende.....

Signé, LE BEGUE.

*Registré sur le Registre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n^o. 1011, fol. 59, conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilege, & à la charge.....
A Paris, ce 24 Décembre 1778.*

Signé, A. M. LOTTIN, l'aîné, Syndic.



